

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

**Mémoire
présenté à
l'Université du Québec à Chicoutimi
comme exigence partielle
de la maîtrise en Études régionales**

par
Georges Fortin
B.A.

**Le Notaire J.-Henri Fortin
et les premiers habitants
des basses terres du Lac Saint-Jean.**

Avril 1993



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

Résumé

Très peu de recherches archéologiques sur les cultures préhistoriques avaient été entreprises, en territoire québécois, avant les années 60. En l'absence d'un cadre institutionnel (universitaire et gouvernemental), ce sont surtout des archéologues amateurs qui ont dressé, tant bien que mal, la carte de la préhistoire locale, entre 1960 et 1973. Le présent travail tente justement de mieux cerner l'oeuvre de l'un de ces amateurs, le notaire J. -H. Fortin, de Lac-à-la-Croix, comté Lac-Saint-Jean, P. Q. S'il est admis que la majorité des sites préhistoriques de cette région ont été découverts, décrits et analysés par Fortin, aucun commentaire n'avait été produit concernant la validité des constats de ce pionnier, à qui, le Ministère des Affaires culturelles, en 1973, avait interdit de travailler sur le terrain. C'est à partir d'une évaluation du contexte de l'époque, et d'une définition contemporaine des méthodes et objectifs de l'archéologie préhistorique, qu'il a été possible de construire une grille d'analyse permettant de démontrer comment Fortin a pu avoir d'heureuses intuitions vis-à-vis le peuplement initial et la séquence culturelle préhistorique probable des basses terres du Lac-Saint-Jean. Mais, cette même grille, en laissant entrevoir la carence d'un corpus cognitif sur l'évolution culturelle des premières populations locales, incite à la recherche et à la discussion.

Remerciements

La réalisation d'une recherche de ce genre commande la création d'un espace, tant moral que physique, où, différents intervenants ont souvent la tâche ingrate de devoir supporter celui qui décide de s'y loger. C'est pourquoi, ma reconnaissance s'adresse d'abord à mon épouse Danielle et à notre fille Anne, pour leur entière disponibilité et leurs encouragements constants. De même, l'accueil sans réserve et l'enthousiasme contagieux de toute l'équipe de la Maîtrise en Études Régionales de l'U.Q.A.C. méritent-ils d'être soulignés. Enfin, privé de la compétence et de l'ouverture d'esprit de Jean-François Moreau, archéologue-anthropologue, je n'aurais probablement jamais entrepris ce travail.

Tables des matières

	Page
LISTE DES CARTES	vii
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES FIGURES	ix
INTRODUCTION	1
PARTIE I. LA MISE À JOUR	
CHAPITRE I. LE BON ARCHÉOLOGUE	
1.1 Le “nouvel” archéologue.	9
1.2 Le choix des variables.	10
1.3 La “New Archeology”.	12
1.4 Notre méthodologie et notre esthétique.	14
1.5 Le vocabulaire.	15
CHAPITRE II. ÉMERGENCE DE LA PRATIQUE ARCHÉOLOGIQUE QUÉBÉCOISE	
2.1 Le contexte québécois: un retard considérable.	17
2.2 Survie et obscurantisme.	18
2.3 Discussion.	20
2.4 Le rôle des amateurs.	21
2.5 La professionnalisation de l’archéologie québécoise.	23
2.6 Des tangentes explicables.	24
CHAPITRE III. DU NOTARIAT À L’ARCHÉOLOGIE: L’APPEL DES VIEILLES PIERRES	
3.1 Formation et loisirs.	30
3.2 La rupture.	31
3.3 Rencontre avec la préhistoire.	32
3.4 Le notaire: une nature complexe.	33
3.5 Les qualités d’un chercheur.	34
3.6 Le corridor d’un régionaliste.	35

CHAPITRE IV.	MARE NOSTRUM: LE PAYS DE LAC-SAINT-JEAN	
4.1	Géomorphologie générale.	39
4.2	Hydrographie.	44
4.3	Incidences générales.	44
	4.3.1 Un micro-climat.	45
	4.3.2 La végétation naturelle: une intrusion de la forêt mixte en milieu boréal.	45
	4.3.3 La faune, multiple et variée.	46
4.4	Discussion: les incidences marquantes de l'écosystème piékouagamien.	46
	4.4.1 Un lieu de confluence.	47
	4.4.2 L'équilibre intermittent de la flore et de la faune.	47
	4.4.3 Des sociétés mobiles.	48
	4.4.4 Des sociétés en quête d'alliances.	50
CHAPITRE V.	UN PAYS BOULEVERSE	
5.1	Le flottage du bois.	53
5.2	Hydroélectricité et la "tragédie du lac Saint-Jean".	54
5.3	L'érosion des berges.	56
	5.3.1 Un processus mal connu mais toujours actuel.	57
5.4	Les effets de l'érosion sur les sites archéologiques.	58
PARTIE II	L'ENREGISTREMENT	
CHAPITRE VI.	NOTRE PART D'HÉRITAGE	
6.1	Les richesses culturelles du Piekouagami.	62
6.2	Les courses du notaire.	67
6.3	Une vision "étagée" des cultures et des périodes.	
	6.3.1 Le peuplement initial.	77
	6.3.2 La période sylvicole.	79
	6.3.3 Les Montagnais du Lac-Saint-Jean.	80
6.4	Discussion.	83
CHAPITRE VII.	LE MANDAT DE J.-H. FORTIN	
7.1	L'archéologie au point de vue légal en 1964.	88
	7.1.1 L'autorité régionale.	88
7.2	Une méthodologie particulière à la limite du personnage...	89
7.3	...et au type de terrain "visité".	90
7.4	Un système de classification ordonné.	91

7.5	La production écrite de J.-H. Fortin	93
	7.5.1 Les études archéologiques.	94
	7.5.2 Les études historiques.	95
	7.5.3 Les études familiales.	95
	7.5.4 La correspondance.	96
7.6	Le ton du notaire.	96
PARTIE III.	LA RECONSTRUCTION	
CHAPITRE VIII.	LE NOTAIRE FORTIN ET LA PRÉHISTOIRE LOCALE: LE CADRE CONCEPTUEL	
8.1	Une approche historique, héritée du contexte.	101
8.2	Des limites imposées par le contexte.	102
8.3	Métabetchouan: capitale et parlement des Montagnais.	103
8.4	Des limites imposées par la "nature complexe" du notaire Fortin.	108
CHAPITRE IX.	LE NOTAIRE FORTIN ET LES QUATRE PRÉALABLES	
9.1	Connaissance préalable du milieu bio-physique.	111
9.2	Connaissance préalable de l'environnement culturel.	113
9.3	Connaissance préalable de la méthodologie et des techniques de fouilles.	116
9.4	Connaissance préalable du contenu culturel des vestiges exhumés.	118
CHAPITRE X.	LES MONTAGNAIS DU LAC-SAINT-JEAN, D'APRÈS LE NOTAIRE FORTIN: LA RUPTURE	
10.1	Le sous-système économique.	128
10.2	Les sous-systèmes idéologiques et sociaux.	130
10.3	Le sous-système technologique.	132
10.4	La découverte du notaire Fortin.	133
10.5	La rupture.	141
10.6	Le cas de James F. Pendergast.	142
CHAPITRE XI.	CONCLUSION GÉNÉRALE	
11.1	Les évidences de l'historiographie.	145
11.2	Les subtilités de l'épistémologie.	147
11.3	Une question de confluence.	150

CHAPITRE XII. LES STRUCTURES DANS LA VIE ET L'OEUVRE
DU NOTAIRE FORTIN

12.1	Le cycle des ruptures et du refuge.	153
12.2	Les traces d'un notaire.	154
12.3	Les traces du paysan et d'un pêcheur.	155
12.4	Le mimétisme des sciences exactes.	156
	Conclusion particulière	156
	Bibliographie générale.	158
	Bibliographie J.-Henri Fortin.	173

Liste des cartes

	Page
1. L'emplacement général de l'aire d'étude	38
2. Caractéristiques hypsométriques du Saguenay—Lac-Saint-Jean	40
3. L'hydrographie	41
4. Le bassin hydrographique du Saguenay et du lac Saint-Jean	42
5. Les caractéristiques écologiques du Saguenay—Lac-Saint-Jean	43
6. La distribution des sites archéologiques au Saguenay—Lac-Saint-Jean	66
7. Les sites de Fortin	68
8. Les campements C	69
9. Une vision étagée des cultures	74

Liste des tableaux

	Page
1. Tableau chronologique de la préhistoire des indiens du Québec	63
2. La séquence culturelle de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean	64
3. Tableau des sites et des visites	70
4. Tableau des Campements C	71
5. Une vision étagée des cultures	73
6. La séquence culturelle du Piéquoigami	76
7. Le site M: l'illusion du notaire	107
8. Vers l'élaboration d'un concept (La sous-culture sur pierres non "spécialisées")	137

Liste des figures

	Page
1. Le notaire J.-Henri Fortin	29
2. L'érosion des berges du Grand Marais de Métabetchouan	55
3. Pointes de lances provenant du Lac-Saint-Jean	81
4. Pointes taillées par J.-Henri Fortin	120
5. Outils sur galets	135
6. Outils ou simulations	136

Introduction

À qui “appartient” la science?

“L’homme de science sait, et il sait comment savoir” (Charbonnier 1961: 9).

C’était en 1959, Georges Charbonnier interrogeait alors C. Lévi-Strauss, sur les ondes de la R.T.F., “à propos du divorce radical qui sépare l’homme de science de chacun de nous”. En tentant de répondre, Lévi-Strauss démontrait que tout comme chez l’auteur, le peintre ou le musicien, il est normal qu’un certain espace “isole” l’homme de science de l’homme de la rue. Mais parce que l’ethnologue, tout comme l’artiste, livre sa vision du monde à travers sa “poétique” personnelle, il peut pourtant rejoindre ce dernier, et jouir de la sympathie que l’on éprouve pour ceux qui nous font entrevoir les beautés de ce monde.

Mais rien ne va plus quand le divorce nécessaire devient un gouffre infranchissable. Ainsi en est-il du clivage actuel des divers niveaux de la clientèle scientifique au Québec. Notre intention n’est pas de contester la légitimité de l’ensemble des appareils universitaires, industriels et gouvernementaux qui, de toutes façons, seront toujours les managers naturels de ce que l’on pourrait appeler la science organisée, mais bien plutôt de jeter un coup d’oeil critique sur les conséquences néfastes, à notre avis, de certains vices relevant et de l’institutionnalisation scientifique et, d’autre part, de la trop grande dépendance des chercheurs vis-à-vis le monde de l’industrie.

F. Séguin (1988), bien connu pour ses travaux de vulgarisation, faisait état dans l'un de ses brefs exposés sur le caractère et la nature de la culture, de l'énorme fossé qui sépare chez nous le monde universitaire (les initiés), de sa clientèle normale (l'ensemble de la population). Les propos de l'auteur étaient percutants. Décrivant notre élite universitaire... "bardée de diplômes, clivée en chapelles hermétiques et jalouses," Séguin nous caricature le malheureux... "que ses inclinaisons ont orienté vers l'acquisition d'une formation scientifique" comme incapable d'intégrer et de partager son savoir à la culture dite humaniste et cédant à la tentation de l'isolement, "nourri de l'orgueil que lui inspire l'oxygène raréfié des hypothèses vertigineuses et des théories fondées sur une approche rigoureuse du réel."

Déjà, en 1983, le professeur M.-A. Tremblay s'interrogeait sur le glissement continu de la maîtrise en recherche fondamentale dans nos facultés, au profit d'agences gouvernementales, de sociétés d'aménagement, lesquelles sont largement tributaires des différents projets de développement industriel ou autres. Les commentaires de Tremblay (1983), pointant plus particulièrement la recherche appliquée en milieu nordique sont inquiétants, d'autant que les disciplines concernées, soit les sciences de l'homme, ont toujours et encore la réputation d'être les "petits frères" des sciences expérimentales.

Ainsi donc, les intervenants ministériels, affairistes et industriels, obéissant aux impératifs légaux, imposent aux chercheurs des problématiques à court terme. Les fameuses "études d'impact", confiées à des firmes spécialisées, et au plus bas prix possible, en sont l'exemple typique. Pressées par le temps et limitées par leur budget, ces dernières évacuent trop souvent le "milieu humain".

Six ans plus tard, M. Lefebvre-Pinard, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche de

l'Université du Québec à Montréal, s'adressait aux participants du colloque de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) sur les "enjeux actuels des politiques scientifiques et technologiques" (de l'État québécois). Faisant valoir les "tristes" politiques de financement de la recherche universitaire, Lefebvre-Pinard abondait dans le même sens que Tremblay et constatait, en fin de compte, que les universités étaient devenues de simples fournisseurs de main-d'oeuvre hautement spécialisée, tout à fait soumises, encore une fois, aux impératifs de l'industrie (La Presse, 25 mars 1989:A17).

À qui donc appartient la science? Si d'une part les grands initiés se l'approprient et élaborent entre eux, en un club sélect, un vocabulaire et une esthétique qui la rendent hermétique, si d'autre part des considérations purement matérialistes en dictent l'orientation et souvent la biaisent, alors qu'advient-il de sa diffusion et de son impact sur les différentes strates sociales?

Le bât blesse; l'espèce d'indifférence isolant les chercheurs du reste de la population, les conséquences souvent risibles d'une malcompréhension de la réalité sociale, font que la mentalité générale, vis-à-vis le phénomène scientifique, n'évolue guère, entravant ainsi le développement rationnel de la population. Il conviendrait que la couverture scientifique soit allongée, tant du côté de la recherche fondamentale que vers une plus grande vulgarisation. Ainsi la connaissance y trouverait son compte sans rien perdre, ni de son caractère sacré, ni de sa mission première, à savoir son intégration conceptuelle et pratique au vécu du genre humain.

Parce que le présent ouvrage s'inspire, dans une certaine mesure, d'un cas d'appropriation du savoir et de la recherche par les appareils gouvernementaux et universitaires, nous osons

espérer que ceux de nos lecteurs qui ont contribué activement à l'élaboration de la Loi des Biens Culturels de 1973, visant à protéger notre patrimoine archéologique, seront à même de bien situer le caractère spécifique de nos efforts, à la même mesure que nous les estimons nous-même: une modeste contribution à l'histoire de la culture québécoise.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire et à la préhistoire saguenayenne et jeannoise, ont sans doute pris connaissance de l'apport considérable du pionnier que fut, en son temps, le notaire J. Henri Fortin de "Lac-à-la-Croix", comté de Lac-Saint-Jean, vis-à-vis ces deux disciplines complémentaires. Malheureusement, le contexte des années 60 et 70, pendant lesquelles Fortin effectua ses recherches, ne lui permit que d'effleurer, au chapitre de l'analyse, la plus minime partie des étonnantes richesses culturelles que les dites études permettent d'entrevoir. Ainsi, entre 1964 et 1973, le notaire Fortin fit la découverte de plusieurs dizaines de sites préhistoriques amérindiens sur les basses terres du Lac-Saint-Jean, et le long des rivières qui s'y déversent. Ces sites, il les décrivit avec soin, de même que les milliers d'artefacts qu'il y colligea.

Le propos du présent mémoire est de vouloir mieux faire connaître l'ensemble des travaux de ce chercheur. Il s'agit en fait d'une lecture globale, qui devrait nous permettre de lever le voile sur les concepts, idéologies et références du notaire Fortin, au sujet des populations préhistoriques des basses terres du Lac-Saint-Jean.

Voulant éviter que notre apparentement au notaire ne soit taxé de subjectivité, notre recherche s'appuie sur la démarche rationnelle que constitue une "grille d'analyse". Celle-ci se calque sur la définition actuelle du préhistorien. Confrontés à différentes variables inhérentes à cette définition, les apports et références du notaire Fortin seront ainsi qualitativement enregistrés afin de répondre à la question primordiale de cet ouvrage:

“À quel niveau, dans quelle mesure le travail du notaire Fortin correspond-il aux critères d'une production scientifique de ce genre?”

Cet objectif, par lui-même, nous a imposé plus qu'une méthodologie. En effet, parce que l'on peut décrire la science archéologique comme la séquence d'un processus spécifique d'acquisition de données, de leur analyse et de leur synthèse, ainsi, la structure même de ce travail, son fil conducteur s'articulent-ils à partir de ces trois étapes. Cet exercice ne pourra se faire en vase clos. Nous devons d'abord, afin d'introduire l'homme et l'oeuvre dans un espace idoine, effectuer une mise à jour et ainsi nous imprégner du contexte de l'époque, tout embrouillé des tâtonnements et rumeurs qui ont été l'apanage de l'enfance de la pratique archéologique québécoise. Ce lessivage nous permettra plus tard d'être à même de mieux appréhender quel a pu être l'isolement intellectuel d'un chercheur en région, privé des lumières qu'aurait pu lui prodiguer le monde des “grands initiés”. Cette étape introductive nous induira à enregistrer, c'est-à-dire présenter, classer et analyser ses découvertes sur le terrain en fonction des objectifs et des moyens qui lui étaient propres. En dernier lieu, nous serons à même de confronter ces données à notre grille de départ; et puisque qu'ultimement, toute recherche anthropologique vise à reconstruire un système nous pourrons ainsi mieux jauger en quoi les apports et références du notaire Fortin ont pu contribuer à la connaissance des premières populations des basses terres du Lac-Saint-Jean.

PARTIE I

LA MISE À JOUR

CHAPITRE I

LE BON ARCHÉOLOGUE

L'histoire juge moins d'une époque par le degré d'intelligence de certains de ceux qui l'ont vécue que par les réalisations qui deviennent l'apanage de l'humanité.

Les moines de l'ère chrétienne, qui nous ont conservé les immortels chefs-d'oeuvre du passé par de lentes et minutieuses transcriptions sur parchemin nous ont légué des témoins.

Les monuments antiques qui ont défié le temps, toutes ces reliques de millénaires révolus, que l'on exhume de la terre avec de maternelles précautions, sont eux aussi les témoins des réalisations du passé, même si leurs auteurs sont devenus anonymes.

Comme nous voulons vérifier le degré de validité de l'ensemble des travaux du notaire Fortin, il faut confronter ces derniers avec un modèle théorique, lui-même construit d'après l'ensemble des connaissances inhérentes à la démarche d'un "bon" préhistorien. Or, la collecte d'artefacts et leur classification, ne sont que les deux premières étapes d'une longue quête, qui n'a d'autre objectif que d'augmenter la somme des données utiles à l'élaboration d'un scénario infiniment complexe. En fait, les "anthropologues archéologues" ne visent rien de moins que d'avoir une meilleure compréhension du phénomène humain.

Dans cette perspective, ceux qui qualifient J.-H. Fortin de collectionneur, même "illustre" (Laliberté et Moreau 1988b: 21) le situent d'emblée dans une marge qui ne pourrait être, "à priori", que la frange ou "l'antichambre de la science" (Kluckhohn 1966: 149). Au mieux, cette vision ne pourrait traduire qu'une reconnaissance condescendante de la validité externe des travaux du notaire: parce que ce dernier, dans ses notes et rapports, aurait rapporté la découverte de plusieurs sites préhistoriques, décrit, inventorié et localisé ses collectes de surface, il pourrait être classé parmi les amateurs utiles à la discipline. Au pire, le qualificatif de "collectionneur", le ferait percevoir, aux yeux de la génération montante, comme un "espèce" d'antiquaire vénal qui vendra ses collections, après avoir pillé, tout à gogo, des dizaines de précieux sites archéologiques. Nous exagérons à peine: déjà, en 1978, D. Chevrier qualifiait ses prédécesseurs sur la Côte Nord du St-Laurent de "soi-disant archéologues" (Chevrier 1978: 75). Cette allusion aux travaux de Levesque dans la région de Bradore (Levesque 1977) donne la couleur de la toile de fond du débat: quelle place doit-on attribuer aux travaux du notaire Fortin? Comment doit-on s'y prendre pour les situer?

1.1 Le nouvel archéologue

L'un des premiers textes québécois tout à fait éclairant, et que nous avons pu lire en français, et qui traite de la tâche ou du métier d'archéologue, nous a été livré par N. Clermont¹. Évitant le piège si courant d'un jargon trop scientifique, l'auteur nous brossait un tableau réaliste du travail d'un bon préhistorien:

...”Il est avant tout préoccupé par le devenir du phénomène humain, par la signification d'un changement évolutif, par la structure des populations disparues ou transformées, par le comportement quotidien des groupes organisés, leurs déterminisme et leur dynamisme”. (Clermont 1978: 7)

En définitive, l'archéologue n'est ni un collectionneur de pointes de flèches, ni un amateur de plein air, mais bien un “analyste de situations” pour qui les fouilles... “Deviennent avant tout des exercices de mise à jour et d'enregistrement d'indices qui permettront la reconstitution de ces situations”. (Clermont 1978: 7)

Mise à jour, enregistrement, reconstitution: trois étapes essentielles du travail d'un bon archéologue... mais aussi, et le parallèle saute aux yeux... de celui d'un bon notaire!

L'archéologue de Clermont, si brièvement décrit soit-il, est le produit de la tradition académique américaine (en tout cas anglo-saxonne), où un préhistorien doit être, d'abord et avant tout, un bon anthropologue. Naturellement, c'est le modèle que nous retiendrons.

1. Signalons aussi les textes de Martijn et Cinq-Mars (1970) et celui de Girouard (1972).

1.2 Le choix des variables

S'il fut un temps où les chercheurs se contentaient d'appréhender l'histoire des cultures disparues, éprouvant une satisfaction légitime quand ils pouvaient accrocher quelques dates aux évidences matérielles qu'ils exhumaient, il n'en est plus de même aujourd'hui alors que la discipline archéologique, autrefois "auxiliaire" de l'histoire, tente de devenir une science à part entière. Le double handicap de la prise en charge des recherches préhistoriques au Québec, par les amateurs, lesquels se cherchaient des modèles immédiats, eux-mêmes ignorants de l'évolution théorique de la discipline, ne pouvait que provoquer la série de "catastrophes" dénoncée plus haut par Chevrier. Les premières fouilles archéologiques au Québec n'avaient d'autres buts que l'identification de sites connus et leur éventuel "sauvetage". Quant aux reconnaissances, elles avaient le caractère "d'inventaires", sans qu'une problématique globale en supporte la réelle utilité. Si les objectifs avoués visaient à identifier des cultures et à tenter de créer un cadre chronologique, il faut y voir d'abord une démarche logique. Dans des circonstances où tout semblait devoir être à faire, accumuler des renseignements de base paraissait prioritaire.

Malheureusement, ces objectifs et démarches ne cadraient plus avec l'actualité de l'archéologie anthropologique. Willey et Sabloff (1980: 133), ont admirablement décrit comment ces préoccupations ont été, dès les années 50, subordonnées à d'autres où le "contexte" et la "fonction" des artefacts devaient plutôt servir à comprendre l'évolution culturelle de ceux qui avaient vécu sur les sites en question. Or, l'accumulation du matériel se fit, chez nous, sans que ces préoccupations devinssent prioritaires; des milliers d'artefacts, sélectionnés selon le gré et la compétence des chercheurs, s'empilèrent un peu partout sans que leur contenu culturel puisse être décrypté.

L. Binford fut sans doute, avec D. Clarke, le protagoniste le plus visible de ce que l'on qualifiera de "nouvelle archéologie (New archeology)". (Binford 1972; Clarke 1968) Pour Binford et ses adeptes, les vestiges matériels exhumés s'identifient nécessairement à l'un des éléments constitutifs se rattachant à l'ensemble d'un système culturel qui peut être reconstitué, parce que tous ses éléments ne sont pas sans relations les uns avec les autres. Cette vision systématique des cultures, englobant les aspects économiques et technologiques, sociaux et idéologiques, devrait permettre d'élucider l'ensemble du contexte fonctionnel des assemblages d'artefacts et d'écofacts. Même si Binford (1962) n'entrevoit que partiellement, à l'époque où il eut son cri du coeur: "*Archeology as Anthropology*", les relations intimes entre les phénomènes culturels et les concepts reliés à l'environnement, qualifiés maintenant d'écosystémiques, il n'en reste pas moins qu'il stimula au plus haut point les autres chercheurs à combiner les deux points de vue. (Willey et Sabloff 1980: 191)

Il faut savoir qu'à ce chapitre la constante est universelle, et que les humains de toutes les époques de l'histoire ont tenté de comprendre quelles étaient les relations possibles entre une population donnée (une culture) et les conditions environnementales de l'aire géographique où cette population évolue. Ainsi, les penseurs occidentaux, qu'il s'agisse de ceux de l'antiquité gréco-romaine, jusqu'aux premiers anthropologues contemporains, ont tous plus ou moins établi une correspondance étroite entre les aires environnementales et les aires culturelles, bien que certains, comme Boas, oseront au début de ce siècle, prétendre que ce ne sont pas les seuls déterminismes liés à l'environnement qui façonnent les cultures, alors que d'autres, comme White (1949-75) argueront plus tard sur ce thème, qu'il faut aussi tenir compte de la technologie libératrice d'énergie, pour mieux saisir les nuances entre le degré d'évolution d'une culture et les facteurs environnementaux. (Moran 1982: 34)

Finalement, au fur et à mesure que les théories s'affineront, des truismes comme le possibilisme et le déterminisme seront abandonnés au profit d'une vision plus globalisante, relevant d'une approche encore plus systématique où tous les aspects d'une culture, incluant la pratique sociale endogène et exogène, peuvent générer différents mécanismes adaptatifs.

E.-F. Moran, dans sa remarquable synthèse sur les systèmes adaptatifs, introduit finement l'oeuvre de J.-H. Steward considéré à juste titre comme le père de l'écologie culturelle. Discutant sur les bases fonctionnalistes de la pensée stewardienne, Moran nous démontre avec justesse que cette dernière présente quand même des limites par les méthodes d'analyse qu'elle implique. Ces limites que d'autres anthropologues tenteront de franchir (Moran 1982: 53) par le biais d'analyses plus poussées, réconcilieront en fin de compte, au chapitre de la pratique archéologique, l'ethnologie traditionnelle à l'europpéenne avec le "pragmatisme spéculatif" américain¹. Bien que ce mariage ait provoqué, outre Atlantique, des polémiques échevelées (Gallay 1986; Courbin 1982; Gardin 1979), une manière de consensus semble aujourd'hui rallier tout le monde autour d'une ethno-archéologie, au sens large, ou l'écologie culturelle est devenue "un véritable paradigme au sens Khunien du terme" (Crépeau 1990: 89).

1.3 La New Archeology

La New Archeology implique aussi une démarche intellectuelle, où l'utilisation d'un modèle prédictif rend plus évidente la déduction de certaines conclusions, mais qui n'a de valeur que dans la validité du modèle utilisé. Cette redécouverte de la logique aristotélicienne

1. Encore un autre cas de convergence scientifique. Ceux qui sont familiers avec l'oeuvre de Leroi-Gourhan, ne peuvent qu'admettre, qu'à court terme les tenants de la New-Archeology ne puissent y trouver leur compte. Pensons aussi à la rencontre de Binford (1983) et de Bordes.

traduit quand même les préoccupations d'ordre épistémologique de l'époque. De même, la servitude liée au progrès des techniques informatiques, servies parfois "*usque ad nauseam*", rend souvent des lectures du passé tellement rebutantes qu'elles donnent le goût de faire refaire leurs "humanités" à certains auteurs.

Mais dans l'ensemble, la "New Archeology", par ses objectifs globaux, ses réajustements constants et ses emprunts perpétuels à d'autres disciplines, semble maintenant incontournable. En somme, le nouvel archéologue est l'honnête archéologue de notre époque. (Dorozynski 1989: 42)

Dans la pratique, le nouvel archéologue, parce qu'il ne s'alimente dans les faits qu'à partir de vestiges quelque fois ténus, souvent mal conservés et dont la disposition est presque toujours perturbée par la nature ou l'action humaine, doit faire des liens constants avec toutes les variables propres à éclairer et à guider sa démarche. C'est pourquoi il aura besoin d'une connaissance quasi universelle du contexte physique et culturel du ou des sites dont il envisagera l'étude.

Cette somme de connaissances lui procurera le cadre "*ad hoc*" propre à assurer la cohérence ou le minimum de validité de son travail. Dans la pratique il est possible de la présenter comme suit:

- a) Connaissance détaillée du milieu bio-physique, tant local que régional, et ce dans une perspective diachronique.
- b) Connaissance détaillée de l'environnement culturel du site et de l'aire à étudier.

- c) Connaissance détaillée de l'approche méthodologique et des techniques de fouilles, selon les objectifs poursuivis.
- d) Connaissance détaillée du contenu culturel des vestiges exhumés: des structures, des ecofacts, des artefacts, et concernant ces derniers, cette connaissance s'applique au triple point de vue morphologique, fonctionnel et stylistique.
- e) En dernier lieu, le nouvel archéologue devra avoir la capacité de faire la synthèse globale de ses découvertes, afin de pouvoir intégrer les nouvelles données dans un cadre préexistant, et ainsi, assumer l'objectif de reconstruire le système dont il a voulu entreprendre l'étude.

Pour le profane, cet aperçu peut paraître ambitieux. En pratique, la formation d'un archéologue implique de très longues études et de multiples expériences sur le terrain. C'est pourquoi, il est pratiquement impossible maintenant, pour un "amateur", de s'y faire valoir.

1.4 Notre méthodologie et notre esthétique

Prendre un à un les travaux du notaire Fortin et tenter d'en faire ici une analyse de contenu à travers une grille, même peu élaborée, reviendrait à livrer à nos lecteurs les résultats préliminaires d'une quête fastidieuse, à laquelle nous avons dû nous astreindre, mais qui déborderait le cadre de cet exercice. C'est pourquoi, considérant le caractère évolutif et pour le moins complexe de l'oeuvre de notre oncle, il a semblé judicieux de n'élaborer que sur les questions essentielles, et ce dans une perspective nettement qualitative, et parce que nous prétendons ici faire "l'archéologie d'un archéologue", le contexte que nous évoquerons sera

celui des idées, des références et des concepts, tandis que les "artéfacts" que nous exhumons seront des documents écrits, soit les milliers de pages de notes que le notaire Fortin a laissé derrière lui.

Ainsi il deviendra possible de pouvoir "stratifier" l'évolution diachronique du cadre opératoire de notre oncle. Afin d'éclairer notre texte, nous citerons les références qui apparaissent essentielles à notre démonstration. Nous espérons ainsi éviter les biais, si courants dans ce genre d'analyse.

1.5 Le vocabulaire

Sémantiquement et idéologiquement sise au confluent des écoles et des techniques tant anglo-saxonnes que françaises, la pratique archéologique québécoise francophone a dû faire face au problème constant du vocabulaire à utiliser. Heureusement, certaines précisions (Marois 1972; Plumet 1974; Moreau 1985) tendent désormais à uniformiser le langage utilisé au Québec. À ce chapitre, considérant que les travaux du notaire Fortin datent d'une époque où il fallait presque tout traduire de l'anglais ou de l'américain, nous avons dû, à l'occasion, présumer de l'emploi qu'il faisait de certains termes, lesquels pouvaient porter à confusion.

CHAPITRE II

ÉMERGENCE DE LA PRATIQUE ARCHÉOLOGIQUE QUÉBÉCOISE

Il n'y a pas 400 ans notre pays ainsi que l'Amérique étaient encore à l'âge de pierre. Peu de chose en vérité, et en haut lieu à peu près rien.

Samuel de Champlain en 1610, allant porter la guerre aux Iroquois avec les Montagnais, fut blessé d'une pointe de flèche iroquoise qui lui refendit l'oreille pour pénétrer dans le cou. Comme toujours les quelques réalisations dans ce domaine sont le fruit de l'abnégation et de la charité de la part de nos institutions d'enseignement et de quelques individus isolés qui n'ont pas été secondés de la part de ceux qui auraient dû prendre l'initiative de ces travaux et dont c'est la mission.

"Je pris la flèche qui me tenait encore au cou et je l'arrachai" dit-il. Il ajoute qu'elle était armée d'une pierre fort aiguë.

Mais qu'avons-nous fait, nous les blancs, pour étudier ce passé si près de nous, avant que l'industrie ne le bouleverse, que des villes, villages, aménagements variés, un véritable barrage de maisons d'été en bordure de tous nos cours d'eau, ne recouvrent le tout entièrement et irrémédiablement? Il est tard, déjà très tard, et qui de nous aimera affronter le jugement de l'histoire pour avoir laissé se perdre cet héritage merveilleux, le passé des populations indiennes qui ont occupé notre pays?

Les essais d'historiographie traitant de l'émergence de la pratique archéologique (préhistorique) au Québec, ont été rédigés par des anthropologues qui ont fait carrière en ce domaine, à l'exception de Robert Simard (1967; 1985), ex- animateur de la Société d'Archéologie du Saguenay. Nous avons la prétention, tout au long de ce mémoire, d'apporter quelque éclairage sur cette époque (1960-73) pendant laquelle certains amateurs firent littéralement exploser cette discipline au Québec. Comme nous étions nous-même impliqué dans ce mouvement, et que le recul nécessaire pour avoir une vision objective semble être acquis, nous estimons pouvoir offrir quelques commentaires pertinents sur le sujet.

2.1 Le contexte québécois: un retard considérable

Le constat est brutal: on ne retrouve au Québec aucun de ces géniaux précurseurs que furent les Boucher de Perthes pour la France ou les Thomas Jefferson pour les États-Unis. Qui plus est, il faudra pratiquement attendre le XXe siècle pour que de rares francophones en viennent à s'intéresser aux phénomènes préhistoriques américains. Mais encore, faute de données locales, les Alphonse Gagnon et Philippe Panneton n'auront d'autre alternative que de s'intéresser et de disserter sur les grandes civilisations du Sud. Même les tentatives intelligentes d'Aristide Beaugrand-Champagne resteront sans suite, si ce n'est que d'accélérer le pillage du site qu'il avait voulu étudier (Martijn 1979: 8).

Pourtant dès 1886, l'infatigable rédacteur du *Naturaliste Canadien*, l'abbé Provancher, décrivant une hache de pierre datant de "l'Âge de la pierre taillée chez nos arborigènes" notait:

“Quelque abondantes qu'aient été ici, en Canada, ces reliques des temps antérieurs, elles sont cependant assez rares dans nos musées. Les nouveaux colons, tout absorbés par les soucis de leur établissement, lorsqu'ils n'étaient pas forcés de se protéger par la guerre, n'ont pas attaché d'importance à ces instruments

primitifs, et nos *archéologues* étaient *encore à venir à cette époque*". (Provancher 1886: 67) (Nos italiques)

Dans le même article il signalait aussi la présence d'un site préhistorique près du lac Kénogami, au Lac-Saint-Jean et attirait "sur ce sujet l'attention des "archéologues" du collège de Chicoutimi". Il s'en suivit un autre article, de l'abbé V. A. Huard, son futur successeur au *Naturaliste Canadien*, lequel se défendant du titre d'"archéologue" que lui avait décerné son confrère, devait avouer que: "Les archéologues sont aussi rares au Séminaire de Chicoutimi¹ que dans le reste de la province". (Huard 1887: 87)

Et alors que les États-Unis pouvaient s'enorgueillir d'avoir, dès le XIX^e siècle, une littérature abondante au sujet de leurs premiers habitants, et jouir d'institutions qui deviendront prestigieuses, le Canada devra attendre l'arrivée au pays d'un écossais, D. Wilson (Trigger 1981: 69) pour que le milieu puisse avoir un embryon institutionnel encadrant les recherches sur les premiers Canadiens. L'oeuvre de Wilson, toute inspirée par la tradition scientifique britannique fera école. Ainsi, le Canada anglais prit-il dans ce domaine une avance que les francophones n'ont pas encore comblée².

2.2 Survie et obscurantisme

C. Martijn et B. G. Trigger, historiographes de la courte épopée de l'archéologie préhistorique québécoise et canadienne, attribuent l'absence d'intérêt des Canadiens français

1. Signalons quand même que cette institution qui abritait la Société Historique du Saguenay, comptait, dès les années 50, une section "archéologique". Plus tard, plusieurs enseignants et étudiants du Séminaire, seront des membres actifs de la Société d'Archéologie du Saguenay: les abbés Jean-Paul et Robert Simard, Charles Fortin, de même que Jean-François Blanchette et l'auteur de ce mémoire.
2. Cette assertion peut être facilement vérifiée quand on considère le nombre d'archéologues qui sont titulaires d'un diplôme de 3^e cycle.

envers leur patrimoine amérindien à des causes bien connues. Il est intéressant de noter qu'à ce chapitre, Trigger, avec un brin de cynisme, va plus loin que Martijn. Alors que ce dernier évoque, un peu comme Provancher, les difficultés d'un peuple engagé dans sa survie nationale, exaltant ses propres vertus au détriment des premiers habitants du territoire, Trigger, quant à lui n'hésite pas à imputer aux Canadiens français une longue tradition d'obscurantisme, signalant en particulier que...

“Yet the quality of the intellectual life of the thinly-populated colony of New France is best indicated by the fact it did not contain a single printing press prior to the British conquest in 1760”. (Trigger 1981: 70)

Plus tard, relate le même auteur, les Canadiens français auront tendance à être plus intéressés par des problèmes archéologiques concernant leur propre histoire coloniale, laissant malheureusement peu de témoignages écrits de leurs recherches.

C. Martijn pour sa part, insiste, sur l'image négative de l'amérindien, transmise par les historiens francophones, créant le stéréotype du... “Cruel, pagan, degenerate savage, ceaselessly waging treacherous war against colonist, torturing and killing their helpless prisoners” (Martijn 1979: 5).

Et cette vision, ajoute-t-il, ne pouvait qu'inciter la population locale à considérer les autochtones comme une composante hostile du milieu naturel.

“Like the flora, the fauna, the mountains and the rivers, they constituted an element to be tamed, integrated or eradicated if the demand of the civilisation or progress required it. Their past was of no particular importance to the first Europeans settlers and their descendants” (Martijn 1979: 4).

2.3 Discussion

Bien que nous admettions d'emblée que les postulats de Martijn soient moins choquants (certainement pas pour les Amérindiens) que ceux de Trigger, il serait intéressant de considérer deux autres facteurs, sans aucun doute liés aux premiers et qui éclaireront notre sujet.

Le premier concerne la religion catholique, telle que vécue et pratiquée par les Québécois à travers leur histoire: notons d'abord le côté janséniste, ultramontain et conservateur du culte. À l'instar de Trigger, lequel semble prétendre que les lumières pénétreront en Nouvelle France avec les Britanniques, il faut admettre que la rupture d'avec la mère patrie se traduira par un repli des francophones vers les activités de subsistance, repli qui les isolera des traditions intellectuelles de l'Europe des Lumières et de la Révolution. Bien plus, quand vers la fin du XIXe siècle, les travaux de C. Darwin stimulèrent, parmi tant d'autres, la recherche sur les premiers êtres humains et bouleverseront l'Europe, ici ils seront presque ignorés, sinon tout à fait déconsidérés parce qu'en désaccord avec le créationisme biblique. (Perrin 1908: 193; Provancher 1887: 107)

Le second veut faire état du facteur linguistique, rempart traditionnel avec le catholicisme, garantissant la survie du fait francophone en Amérique. Mais tout rempart est une barrière, et peu des travaux de nos voisins anglo-saxons, américains ou canadiens-anglais, ont pu franchir cet obstacle. Nous croyons que la même barrière agit encore aujourd'hui, tant est grand le désarroi d'un groupe d'étudiants francophones (du moins en région), même universitaires, devant un texte écrit dans la langue de Ben Jonson.

Ainsi, l'emprise de l'histoire sera si lourde, et les intérêts des francophones pour la chose archéologique si lents à se développer que même les maisons de haut savoir et les institutions

gouvernementales, normalement habilitées à jouer un rôle de premier plan dans ce domaine, seront, dans ce cas, à la remorque des intérêts populaires.

2.4 Le rôle des amateurs

Les historiographes sont formels et concèdent aux amateurs un rôle prépondérant vis-à-vis l'émergence de la pratique archéologique québécoise (Martijn 1970: 181). Certes, les Wintemberg, Lowther et Rogers (Martijn 1978: 16) avaient déjà fait dans les années 30, 40 et 50, des reconnaissances archéologiques sur le territoire québécois, mais aucun francophone n'avait encore, au début des années 60, décidé d'y consacrer sa vie.

C'est dans le contexte de la "Révolution tranquille" qu'il faut comprendre l'enthousiasme de ceux qui vont oser vouloir explorer la "*terra incognita*" qu'était alors, archéologiquement parlant, le territoire québécois (Griffin 1964; Martijn 1978: 17).

C'est encore Martijn qui décrit le mieux la prolifération des sociétés d'archéologues amateurs, formées de bénévoles et animées avec plus ou moins de compétence par des membres du clergé. Les abbés Levesque à Sherbrooke, Simard à Chicoutimi, constituent des exemples parmi les plus représentatifs. Alors que le premier aura souvent maille à justifier ses propos, méthodes et théories, le second sera l'âme dirigeante de la Société d'Archéologie du Saguenay. Selon Martijn, cette dernière put être considérée comme un modèle du genre, tant par la qualité des rapports rédigés par Simard, que par le souci constant de ce dernier de faire encadrer son équipe par des professionnels et même d'inciter certains de ses membres à poursuivre des études supérieures dans la discipline (Martijn 1970: 182). Nous verrons plus loin comment le notaire Fortin, d'abord membre fondateur de cette société, en vint à faire cavalier seul.

Pendant les années 60 à 72, nous avons participé à plusieurs “expéditions” pour le compte des abbés Levesque et Simard. Selon nous, si les résultats de nos reconnaissances et fouilles laissaient tant à désirer, ce n’était pas faute de bonne volonté, ni que les fouilles n’avaient été conduites selon les normes de l’époque. Non, ce qui nous faisait grandement défaut, et cela saute aux yeux aujourd’hui, c’était l’absence d’un cadre institutionnel d’abord, cadre propre à dessiner l’arrière plan théorique de nos efforts de recherche. En somme, nos «expéditions», quoique relativement bien conduites, étaient mal préparées et offraient peu de perspectives d’approfondissement. Sitôt les fouilles terminées, l’équipe se disloquait, laissant au responsable la charge écrasante d’analyser le matériel et de produire un rapport, si préliminaire fut-il.

Signalons encore une fois l’exception que constituera la Société d’Archéologie du Saguenay. Malgré une charge d’enseignant à temps plein au petit Séminaire de Chicoutimi, Simard réussit le tour de force de produire d’excellents rapports, lesquels ont aidé à élaborer les problématiques actuelles sur la préhistoire saguenéenne (Chapdelaine 1984; Laliberté et Moreau 1988a; 1988b). Quant au notaire Fortin, son état de retraité lui permettra une production imposante, étant libéré de toute contrainte professionnelle, familiale ou autre.

Et c’est ainsi que des amateurs, autant par leur enthousiasme que par leurs erreurs, incitèrent les institutions universitaires et gouvernementales à intervenir¹; les premières en développant leurs programmes d’enseignement et de recherche en archéologie préhistorique, les secondes en instituant un embryon de responsables gouvernementaux et en votant la loi sur les biens culturels, visant à protéger notre patrimoine archéologique.

1. Certes, il faudrait ici signaler le rôle de premier plan joué par C. Martijn, vis-à-vis l’adoption des premières mesures visant à mieux gérer notre patrimoine archéologique.

2.5 La "professionalisation" de l'archéologie québécoise

C'est toujours Martijn qui nous apprend que l'université McGill sera la première, dans les années 50, à dispenser des cours de préhistoire nord-américaine formant ainsi des chercheurs qui feront leur marque (Martijn 1979: 9). Un peu plus tard, les institutions francophones, l'Université de Montréal et l'Université du Québec à Montréal, de même que l'Université Laval de Québec, suivront l'exemple et formeront à leur tour des étudiants qui pourront se targuer d'être de la première génération d'archéologues professionnels francophones à oeuvrer au Québec.

Mais un groupe d'étudiants, dès les années 65, avaient déjà décidé de donner un tel caractère à leurs recherches. Les Crête, Girouard et McKenzie, fondateurs et responsables de la SAPQ (Société d'Archéologie Préhistorique du Québec), méritent les commentaires élogieux que leur prodigue Martijn (1978: 18). Plus tard, d'autres diplômés essaieront vers les régions périphériques. Ainsi, en 1984, l'Université du Québec à Chicoutimi prenait le relais de la Société d'Archéologie du Saguenay et développait un laboratoire de recherche animé par J.-F. Moreau. Cette première génération d'archéologues québécois fut trop souvent à la remorque de l'état et des grandes compagnies. Ainsi, à elle seule, l'Hydro-Québec provoqua, grâce au fameux projet hydroélectrique de la Baie James, une véritable explosion au chapitre des interventions archéologiques. Qualifié d'«âge d'or» par certains, cette effervescence incitera plusieurs étudiants à entreprendre des carrières probablement prématurées.

À l'heure actuelle, même si les méthodes s'affinent et les problématiques se précisent, les barrières culturelles et linguistiques agissent encore. Ainsi, le prestigieux *Atlas Historique du Canada* (Harris 1987) ne fait pratiquement pas état des recherches francophones pour

établir le constat du peuplement préhistorique du Canada. La vieille barrière agirait-elle encore, mais cette fois-ci à rebours? Nous n'en serions point étonné.

2.6 Des "tangentes" expliquables:

Mais le contexte local ne peut rendre compte, à lui seul, de l'état d'esprit qui animait l'amateur d'histoire et l'apprenti archéologue des années 60, si nous n'ouvrons les rideaux et ne tentons de comprendre comment, les travaux obstinés de Mary et Louis Leakey, sur les origines de l'homme, en Afrique, ont pu avoir chez nous, des répercussions tout à fait logiques. L'acharnement des Leakey et leurs succès, dans leur quête d'une ancienneté la plus lointaine possible pour l'homme (White 1982) entraînera Louis Leakey lui-même à soutenir qu'il était possible de retrouver des traces d'humains très anciens en Amérique. Depuis 1963 et jusqu'à son décès en 1973, il intervint localement à plusieurs reprises. B. Fagan narre le périple de Leakey en Californie du sud où le présumé site de Calico Hills "fournit" les preuves nécessaires pour confirmer sa thèse: des "outils" de plus de deux cent mille ans. "Americans don't know what these things look like". "Anyone from Africa is qualified to look over there". "We know what early tools look like". (Fagan 1987: 13)

Malgré le scepticisme de la communauté scientifique (et de sa propre épouse Mary, elle-même chercheuse renommée), Leakey ne voulut jamais démordre de sa position. Il réussit ainsi à convaincre certains fidèles qui répandirent ses idées jusqu'au Québec.

Si l'on considère l'absolue contemporanéité du cas Leakey, et l'émergence de la recherche archéologique au Québec, il ne faudra pas s'étonner des tangentes curieuses qu'épouseront certains chercheurs, tant professionnels qu'amateurs.

- a) Ainsi, Thomas Lee, après avoir tenté de démontrer une occupation humaine de plus de trente-cinq mille ans au site ontarien de Sheguiandah (Lee 1954), dû quitter cette province et venir poursuivre sa carrière au Centre d'études nordiques de l'Université Laval. Concentrant ses efforts dans la région de l'Ungava, Lee voudra voir, à travers les maisons longues dorsétiennes, la preuve de la présence et de l'influence des Norrois dans cette région (Lee 1974; Plumet 1985).
- b) Plus au sud, Martijn et Rogers (1969) identifieront dans la région du lac Mistassini un présumé complexe "Plano", reliant les premiers habitants de cette région à la période paléoindienne. Il faudra presque vingt ans pour que Martijn revienne sur sa position. (Martijn 1985: 161)
- c) Du côté des amateurs francophones, Levesque sera le plus passionné parmi les propagandistes des théories de Leakey. Non seulement il les intégrera à une séquence du peuplement nord-américain hautement fantaisiste, mais il y ajoutera encore la possibilité d'une migration prénorroise, via l'Atlantique nord (Levesque 1980).
- d) À une autre échelle, le notaire Fortin, sur les basses terres du Lac Saint-Jean, décèlera, comme nous le signalerons, la présence d'une "sous-culture sur pierres communes" caractérisée par la présence d'outils lithiques grossiers, qu'il identifia par analogie aux fameux "pebble tools" découverts par Leakey en Afrique. Bien que certains de ces outils puissent être considérés, sans aucun doute, comme d'authentiques artefacts, le notaire mettra tant de véhémence dans son argumentation qu'il s'aliénera la majorité des chercheurs de l'époque. Signalons cependant qu'il aura toujours le bon sens de ne pas déborder le cadre chronologique des séquences de peuplement probables pour la région, informé qu'il était des conditions paléo-

écologiques imposées par le retrait tardif du dernier glacier.

Ainsi qu'on peut le constater, la tentation est toujours présente, pour celui qui jouit des avantages d'une formation adéquate, et qui peut s'inspirer de la multiplication constante des sources de renseignements, de se gausser des errements théoriques de ses prédécesseurs. Alors que les cas de Leakey et de Lee démontrent, qu'en aucun temps, le chercheur ne devrait soutenir des positions trop irréductibles, ceux de Martijn et de Fortin devraient inciter à modérer notre enthousiasme devant certaines évidences. Quand à Levesque¹, il nous prouve que l'absence d'un cadre théorique préalable, et des problèmes méthodologiques continuels, conduisent à de graves écarts.

Et c'est dans cette atmosphère que nous avons personnellement vécu nos premières expériences en archéologie préhistorique, avec le notaire Fortin d'abord, et avec Levesque ensuite. Il s'agissait de reconnaissances, tant au Lac-Saint-Jean que sur la Côte Nord, "expéditions" que nous entreprenions avec toute la naïveté et toute la candeur des néophytes que nous étions. Et encore, ce n'était pas tant l'ignorance des techniques liées à la discipline qui nous faisait le plus défaut, mais bien plutôt l'absence totale d'arrière plan théorique où aucun modèle ne permettait de prédire et de structurer l'orientation de nos recherches.

1. Nous estimons que tous ceux qui ont oeuvré avec Levesque comprendront le sens de notre intervention. Cependant, il faut rendre justice à ce chercheur et prendre en compte son travail de pionnier, et ce à une échelle beaucoup plus grande que le notaire Fortin a pu le faire. De même, Levesque, fut lui aussi de ceux qui ont le plus insisté pour que le gouvernement de la province fournisse aux chercheurs un embryon d'encadrement institutionnel. À sa façon, Levesque, a lui aussi incité nombre de chercheurs à aller plus loin. C'était un promoteur-né.

En dernière analyse, les développements récents de la discipline au Québec permettent beaucoup d'espoir. Dès 1979, D. F. Dincauze, commentant la synthèse d'un groupe d'étudiants de l'Université de Montréal sur la préhistoire du Québec (Chapdelaine 1978) déclarait à ces auteurs, après les avoir quelque peu fustigés pour une certaine absence de cohérence au chapitre de l'ensemble: "Stay in touch, it's already very interesting". (Dincauze 1979: 90)

Pour une large part, la réussite de ces derniers reflète l'acharnement de certains pionniers qui ont voulu tracer la carte de la préhistoire québécoise. Nous verrons, dans les chapitres qui suivent comment l'un deux y est parvenu. Mais notons de suite que nous comprenons mal l'attitude benoîte et contrite d'un Laurent Girouard, qui, regrettant que certains chercheurs de sa génération n'aient pu mener à terme tous leurs travaux, déclarait: "Mais en dernière analyse nous n'avions qu'à ne pas les entreprendre, ces recherches délirantes sur des sites trop importants pour les moyens de l'époque". (Chapdelaine 1989: VII)

Et que nos lecteurs se rassurent: sans statufier les Lévesque, Simard, Fortin et autres Ribes¹, nous n'avons aucunement l'intention de nous arrêter à pareils scrupules, parce que le savoir disponible devient accessible, à condition qu'on lui entrouve la porte.

1. René Ribes a contribué activement aux recherches archéologiques en Mauricie en plus d'avoir monté, de toutes pièces, un musée illustrant la préhistoire européenne, à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

CHAPITRE III

DU NOTARIAT À L'ARCHÉOLOGIE: L'APPEL DES VIEILLES PIERRES

*"Joseph-Henri affirmait un jour à Germaine
(sa soeur), pendant ses dernières années:
«Moi, ce n'est pas notaire que j'aurais du
être, mais historien»".*

(Fortin D, 1985-14)

Figure 1. LE NOTAIRE J.-HENRI FORTIN

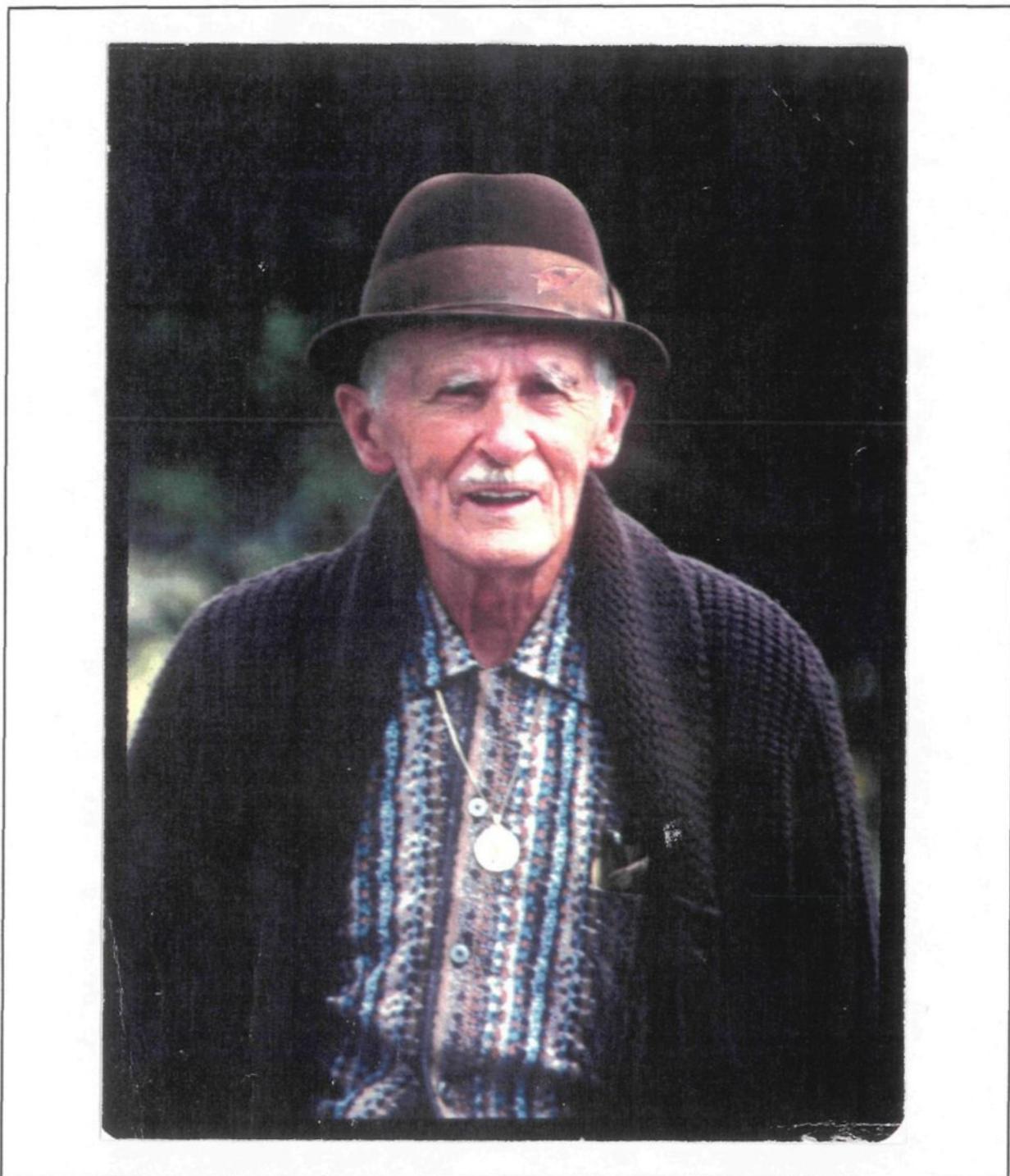


photo: Bertrand Larouche 1980

Petit homme sec, aux yeux bleus inquisiteurs et lumineux, le notaire Joseph-Henri Fortin de Lac-à-la-Croix, au Lac-Saint-Jean, dont il sera question tout au long de cette étude, décédait d'un accident de la route le 20 août 1984 à l'âge de 82 ans. Même si cette disparition ne fit pas beaucoup de bruit à l'époque, nous pensons qu'il serait inopportun de laisser sous silence, surtout après quelques années de recul, cette longue vie, toute illuminée, "tant par les talents variés qu'il possédait à un haut degré, que par le courage et l'esprit d'initiative qui l'animaient" (Fortin D, 1985-1). De toutes façons, le cheminement particulier qui le conduisit à devenir l'un des pionniers de la préhistoire québécoise mérite, à lui seul, que l'on passe en revue les principales étapes de sa vie, laquelle, à un moment donné, parut vouée à un échec complet.

3.1 Formation et loisirs

Né en 1902, d'une famille d'agriculteur qui fit souche¹ dans la région du Lac-Saint-Jean à l'époque de la colonisation, J.-H. Fortin était le second fils de Charles Fortin et de Jessey Bouchard. Comme ses frères et soeurs, il éprouvera toute sa vie un attachement quasi viscéral envers ses origines terriennes, et résidera presque toujours près de la ferme ancestrale. Après l'école primaire, il termina ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi, d'où il sortit en 1924 avec le titre de bachelier-ès-art. Son frère, David Fortin, agronome et traducteur, nous assure aussi qu'il arrivait avec une intéressante formation musicale, clarinette, piano et violon, et même avec les éléments d'un appareil radio de sa propre fabrication.

"Nous n'avons pas oublié avec quel ébahissement nous posâmes pour la première fois les écouteurs sur nos oreilles et que nous entendîmes l'indicatif

1. G. Bouchard (1987) nous signale que le concept de "famille souche" peut être utilisé abusivement dans le contexte local. Parce que les premières monographies sur des paroisses canadiennes-françaises ont été réalisées à partir des écoles européennes, Bouchard démontre avec justesse que les conditions régionales imposaient des contraintes tout à fait différentes au chapitre de la transmission du patrimoine familial.

«dâbliou dji ouail» (WGI) ou «dâbliou dje zi» (WJZ) deux indicatifs de station de radio en provenance de New York. Cela sonnait, il va sans dire, assez bizarre dans nos oreilles de francophones”. (Fortin D. 1984: 1)

Il s’inscrivit ensuite à l’Université Laval, dont il revient après trois ans, licencié en droit. En juin 1928, sa cléricature terminée, il était reçu notaire, et commença alors à exercer sa profession à St-Jérôme, Lac-Saint-Jean, municipalité sise sur la rive sud du lac, à quelques kilomètres de la ferme familiale. Tout en vaquant avec brio aux charges de son état, il continuait d’étudier l’électronique, dépouillant tout ce qu’il pouvait trouver sur le sujet dans les revues américaines. Sans filiste de talent, il construisit à cette époque une station dont l’indicatif était VE2BF. Cependant, il dû mettre fin à sa correspondance avec l’étranger au début de la guerre, obéissant aux restrictions imposées par le gouvernement fédéral.

3.2 La rupture

La carrière professionnelle du notaire Fortin aurait dû se dérouler jusqu’à la retraite, si deux événements fort différents n’étaient venus marquer sa vie.

Lé premier l’oblige à quitter l’exercice du notariat.

“Malheureusement, au cours de l’été 1936, des malaises digestifs et nerveux l’obligent pour toujours à renoncer à l’exercice de sa profession. Il revint dans sa famille, vendit sa propriété, et essaya de s’adapter graduellement à sa nouvelle vie. Dans ces circonstances, il eut pu devenir une proie facile pour la dépression. Mais il n’en fut pas ainsi. Il fit des stages dans trois hôpitaux. Enfin, les médecins paraissant lui avoir donné pour principale recommandation celle de vivre en plein air, le pêcheur et chasseur qu’il était multiplia les excursions en forêt, les brefs voyages de pêche surtout, au cours desquels il faisait toutes sortes d’observations qui devaient lui être si utiles, voire essentielles des années plus tard, lorsqu’il commença à s’intéresser à l’archéologie indienne”. (Fortin D. 1984: 3)

Pendant les années qui suivirent, il ne parut jamais oisif. Admis dans l'Association des Techniciens en Électronique du Québec, il exerça officiellement ce métier jusqu'au début des années 60, réparant différents appareils, et partageant ses loisirs de plein air avec la photographie, art qu'il pratiqua avec finesse, laissant à la postérité une collection imposante de scènes de la vie rurale .

3.3 Rencontre avec la préhistoire

Le second événement le fera littéralement renaître, lui donnant un nouveau souffle, projetant ce célibataire, sexagénaire tranquille et renfermé, dans un monde passionnant, fabuleux et étrange tout à la fois. Cette rencontre d'un clerc avec la préhistoire pourrait être comparée au choc de ces bienheureux et rares coup de foudre, dont les partenaires ne démentent jamais les espoirs. Venu à l'archéologie sur le tard, le notaire en fit une passion dont il resta tributaire jusqu'à sa mort. Laissons-le décrire lui-même comment survint ce coup de foudre.

“ Le 12 mai 1964, M. Gérard Bolduc de St-Gédéon me demande au téléphone de l'accompagner à la petite décharge du lac Saint-Jean où, disait-il, il y avait un site indien, dont lui avait parlé un peu en sourdine les employés de la Cie Price Brothers qui préparent le flottage de bois de l'année 1964, vers les usines de Price Brothers (Alma)”. (Fortin 1972: 1)

Lui qui pensait voir des alignements de pointes de flèches et des “tomahawks”, rangés sur le sable blanc, fut déçu. Mais il y recueillit une roche encochée de même qu'un bout de pointe polie. Et cela suffit pour déclencher le processus.

“Je foulai de mes pieds une partie des artefacts de ce site, mais je ne les vis pas. Mais je décidai aussi de m'éduquer, et aussi de consacrer mes dernières années à la recherche et à la délimitation des sites indiens du Lac-Saint-Jean”. (Fortin 1972: 1)

Comme nous le verrons bientôt, il n'eut de cesse d'y parvenir, devenant tout à la fois homme de terrain, laborantin et auteur. Cette quête dura jusqu'à ce que l'État du Québec fisse voter la loi de 1973 sur la protection du Patrimoine, interdisant ainsi les travaux de certains amateurs. Amer, mais toujours actif, il consacra la dernière étape de sa vie à retracer les faits et gestes des ancêtres. Lucide jusqu'à la fin, on peut déjà entrevoir qu'il tint au moins une partie de ses promesses.

3.4 Le notaire: une nature complexe?

Tous ceux qui ont connu celui que l'on appelait familièrement le "notaire", le situent dans une catégorie à part.

"Nature complexe, forte personnalité (parfois écrasante!) paraissant ne connaître en tout qu'une mesure, celle qui déborde. Profondément croyant, doué de talents multiples et variés, d'une activité débordante, toujours à l'affût de lectures instructives, possédant une mémoire exceptionnelle et une profondeur de vue remarquable".

Mais il était aussi un...

"Homme tout d'une pièce, ayant la rebuffade facile, parfois à pic, intransigeant, aussi exigeant pour lui-même que pour les autres, d'une impatience apparemment irrépressible, autoritaire, même colérique. D'un autre côté, scrupuleusement honnête, toujours loyal et sincère. Bon, regrettant parfois ses rebuffades, très généreux, comme le prouvent son testament et sa correspondance". (Fortin D. 1984: 9)

L'auteur de cette analyse, doublement impliqué à titre de neveu, et de compagnon de recherche du notaire, ne peut qu'entériner les propos de David Fortin. Bien plus, l'image que

lui a laissée son oncle, en est une aux couleurs nostalgiques où, à l'instar de ses ancêtres qui sûrent se tailler un domaine en forêt vierge, prévalent les teintes sombres de l'acharnement à réussir envers et contre tous. Dans son genre, c'était un de ces "irréductibles"¹ dont on aime tant parler.

3.5 Les qualités d'un chercheur

Reste à faire un triage, sinon objectif, au moins rationnel et réaliste. Parce que cette recherche s'intéresse avant tout à la validité des travaux du notaire, il est important de comprendre en quoi sa culture et ses goûts ont pu l'aider à faire oeuvre utile (pour le moins) dans le domaine archéologique. Sa double formation de légiste et d'électronicien, lui donnait, à *priori*, un cadre rationnel tout à fait adéquat pour celui qui veut s'initier aux questions archéologiques.

En adoptant une perspective de convergence scientifique, il est en effet possible de faire un rapprochement logique entre les travaux d'un notaire et ceux d'un préhistorien. Comme nous le verrons plus loin, les deux ont pour mission d'enregistrer des témoignages du comportement humain. Enregistrement qui doit se faire à partir d'une démarche d'authenticité, tant pour les actes notariés que pour les artefacts exhumés. Enfin, actes ou artefacts pourront servir à la reconstitution de situations éclairantes sur des processus évolutifs, plus ou moins récents, selon l'angle ou la discipline à l'oeuvre. Les nouvelles perspectives en histoire sociale, issues des pionniers que furent, par exemple, les Fèbvre et Bloch de l'école des Annales, (Furet 1982: 8) nous font voir la pertinence d'une telle similitude².

1. Allusion à un numéro de la revue "*Possible*", avril 1988, Montréal. Ce numéro était consacré à la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et titrait: "Les Irréductibles".
2. Alors que se développait en Europe l'école des Annales, l'Amérique se questionnait sur la validité des résultats des fouilles archéologiques préhistoriques locales, en fonction de leur contenu vis-à-vis la connaissance de l'évolution culturelle des populations concernées. Il s'agit d'un cas de convergence qui mériterait d'être approfondi.

De même, la connaissance du milieu naturel, si nécessaire pour un archéologue, ne pouvait être que renforcée par les observations d'un amant de la nature. Et le notaire Fortin, photographe et électronicien, ne pouvait que posséder, à un très haut degré, la minutie et la précision nécessaires à celui qui manipulera des milliers de témoins archéologiques. Il saura par conséquent, non seulement les classer (enregistrer), les décrire (photos et dessins) mais encore les mettre en relation avec leur milieu naturel et culturel.

3.6 Le corridor d'un régionaliste

Cette expression pourra en choquer plus d'un. Pourtant, il faut admettre que l'objectivité, la sérénité et l'ouverture sur le monde requises pour faire oeuvre scientifique, firent plusieurs fois défaut au notaire. À l'instar de ses maîtres à penser, du moins en ce qui concerne l'histoire, il se fera le champion, voire le porte-bannière de la pensée "archéologique" régionale. Dès lors, ceux qui auraient pu l'aider à atteindre, au chapitre de l'interprétation archéologique, un niveau de compréhension beaucoup plus en accord avec ses capacités réelles, furent souvent l'objet de ses fameuses "rebuffades". Ses prétentions, au sujet d'une "sous-culture lithique" propre à la région du Lac-Saint-Jean, engendra un débat où, discutant la plupart du temps avec lui-même, il distribua moult "coups de griffes" (Fortin 69b-1), rétrécissant encore un corridor, déjà fort limité, par la quasi absence de ressources professionnelles à l'époque, ces dernières, elles-mêmes fortement hypothéquées par un retard conceptuel chronique vis-à-vis le contexte américain. (Snow 1981)

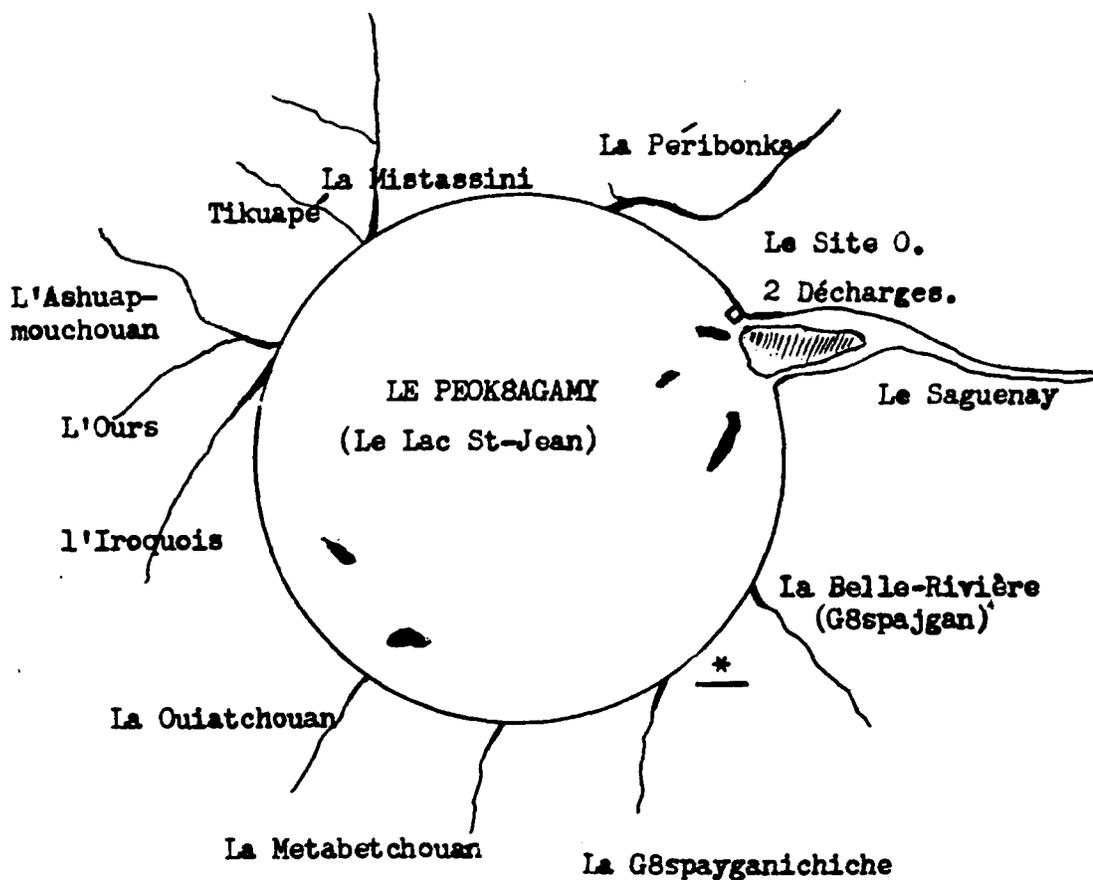
Il est déjà possible, d'entrevoir quelles seront les conséquences néfastes d'une telle attitude. Tout au long de sa carrière archéologique, le notaire se tiendra sur la défensive et tentera continuellement de justifier ses positions. Il perdit ainsi une partie précieuse de son

temps, qu'il eut pu consacrer à des activités beaucoup plus rentables. De même, son état de santé précaire limita ses déplacements en dehors de la région du Lac-Saint-Jean proprement dite, restreignant ainsi les comparaisons qu'il eut pu faire avec d'autres sites.

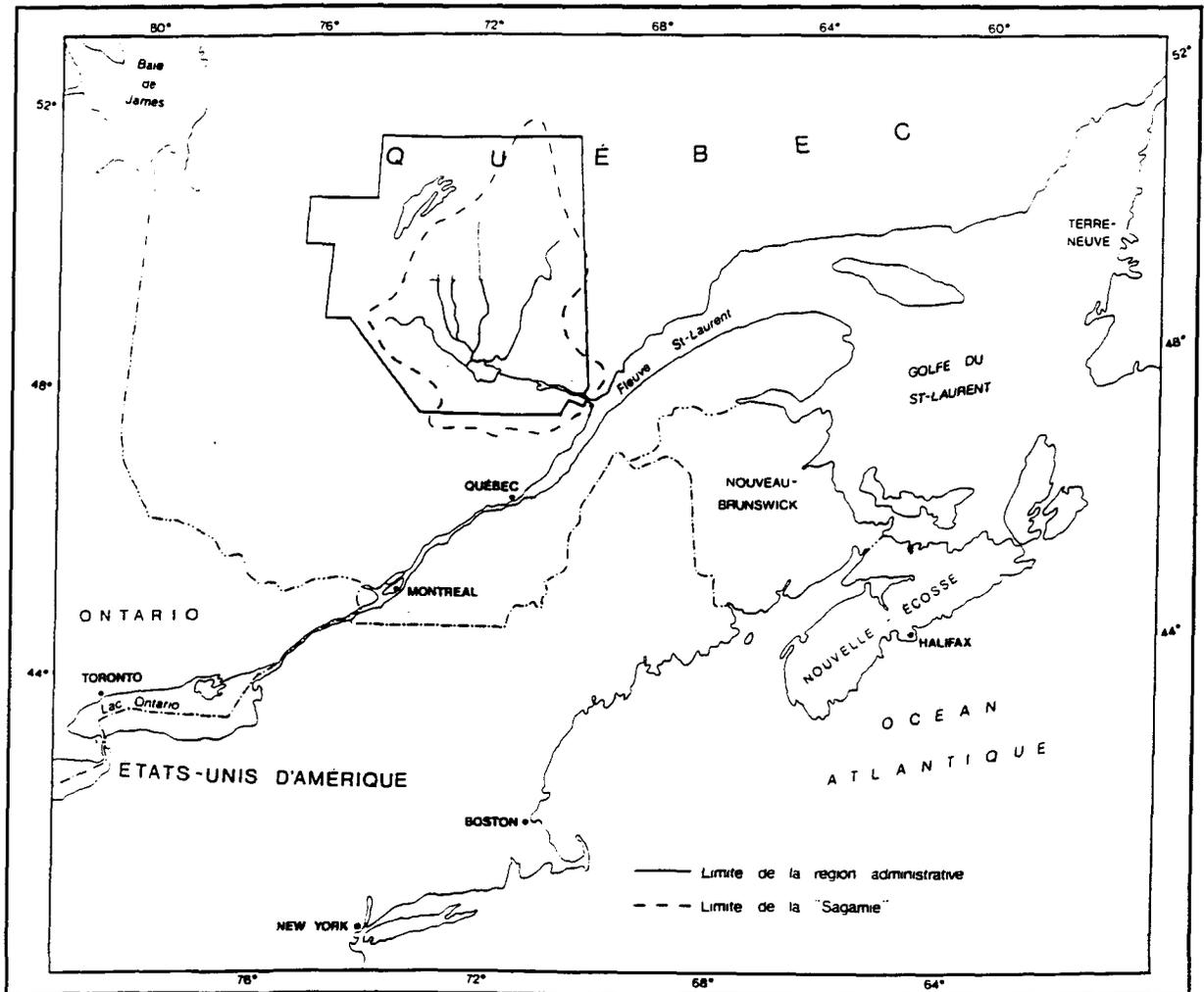
Les aspects négatifs de l'homme ne l'ont pourtant pas empêché de jeter les bases de la science préhistorique régionale, et d'avoir eu, à son heure, d'heureuses intuitions.

CHAPITRE IV

“MARE NOSTRUM” : LE PAYS DE LAC-SAINT-JEAN



CARTE 1. L'emplacement général de l'aire d'étude



Source: Atlas régional du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Nous empruntons les titres et sous-titres de ce chapitre respectivement à Fortin et à l'historien R. Bouchard, (Fortin 1964: 2; Bouchard R. 1988). Considérant que la question d'appartenance régionale n'est pas sans intérêt dans ce volet de notre étude, nous avons l'intention de nous attarder quelque peu sur une perspective globale, éclairant à la fois l'aspect bio-physique et ethnohistorique. Ces inférences nous apparaissant essentielles pour qui veut avoir une juste idée des phénomènes concernant l'évolution culturelle des populations qui y ont séjourné jusqu'à présent.

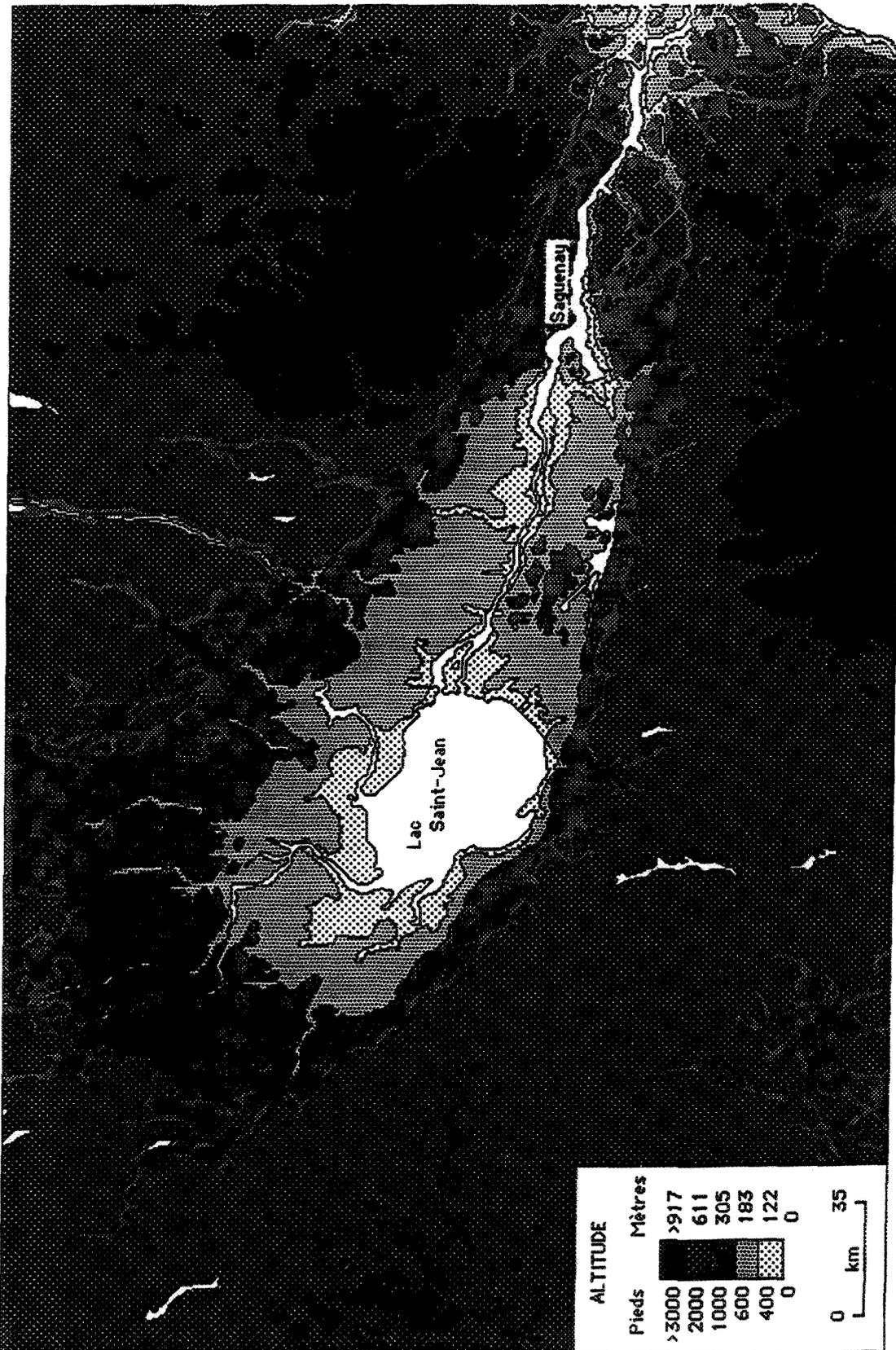
4.1 Géomorphologie générale

Physiographiquement parlant, le pays de Lac-Saint-Jean fait partie d'une unité plus grande, généralement identifiée par le terme "région du Saguenay—Lac-Saint-Jean" ou "Sagamie"(Dufour 1977)¹. Sises dans la frange sud-est de l'immense pénéplaine du Bouclier précambrien, les basses terres du Lac-Saint-Jean et du Saguenay résultent du remplissage progressif d'une immense fosse d'effondrement s'étant produite au tertiaire, et délimitant la cuvette du lac par des barrières rocheuses, très visibles au sud (Horst de Kénogami), moins évidentes au nord, où les terres se relèvent par paliers successifs.

Le passage des glaciers, l'invasion et la régression marine, le relèvement isostatique ont modelé le territoire (Gauthier 1975). Les agents morphologiques actuels, relevant plus de l'intervention humaine que de celle de la nature, inondations provoquées par les barrages et érosion causée par l'agriculture, ont quand même peu modifié le paysage des hautes terres, tandis que les parties basses ont été considérablement bouleversées.

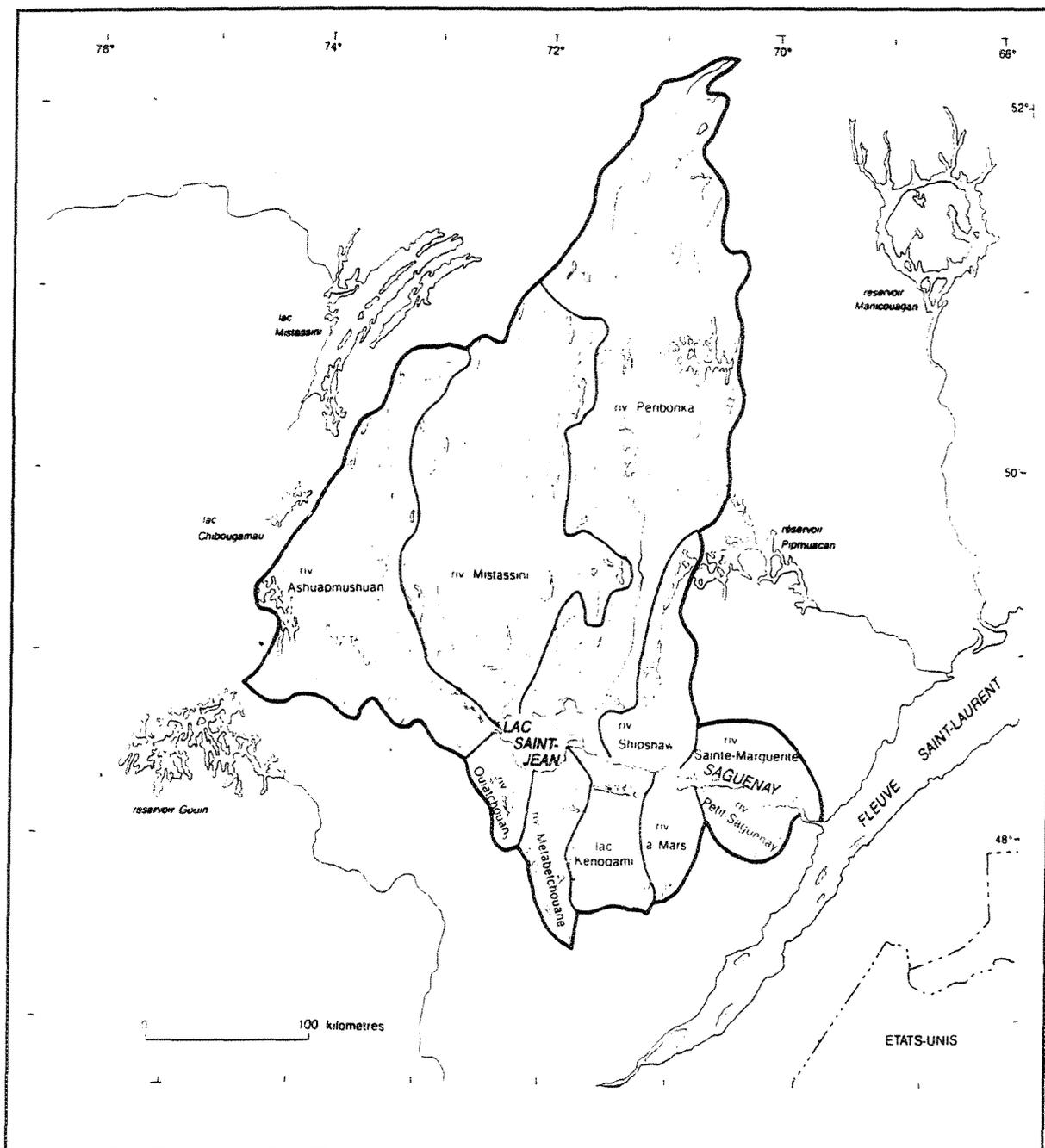
1. Parce que le concept de "Sagamie" fait référence à un territoire beaucoup plus vaste que celui que nous signifions par "Basses terres" du Saguenay—Lac-Saint-Jean, nous ne l'utiliserons pas dans cet ouvrage.

CARTE 2. Caractéristiques hypsométriques du Saguenay—Lac-Saint-Jean

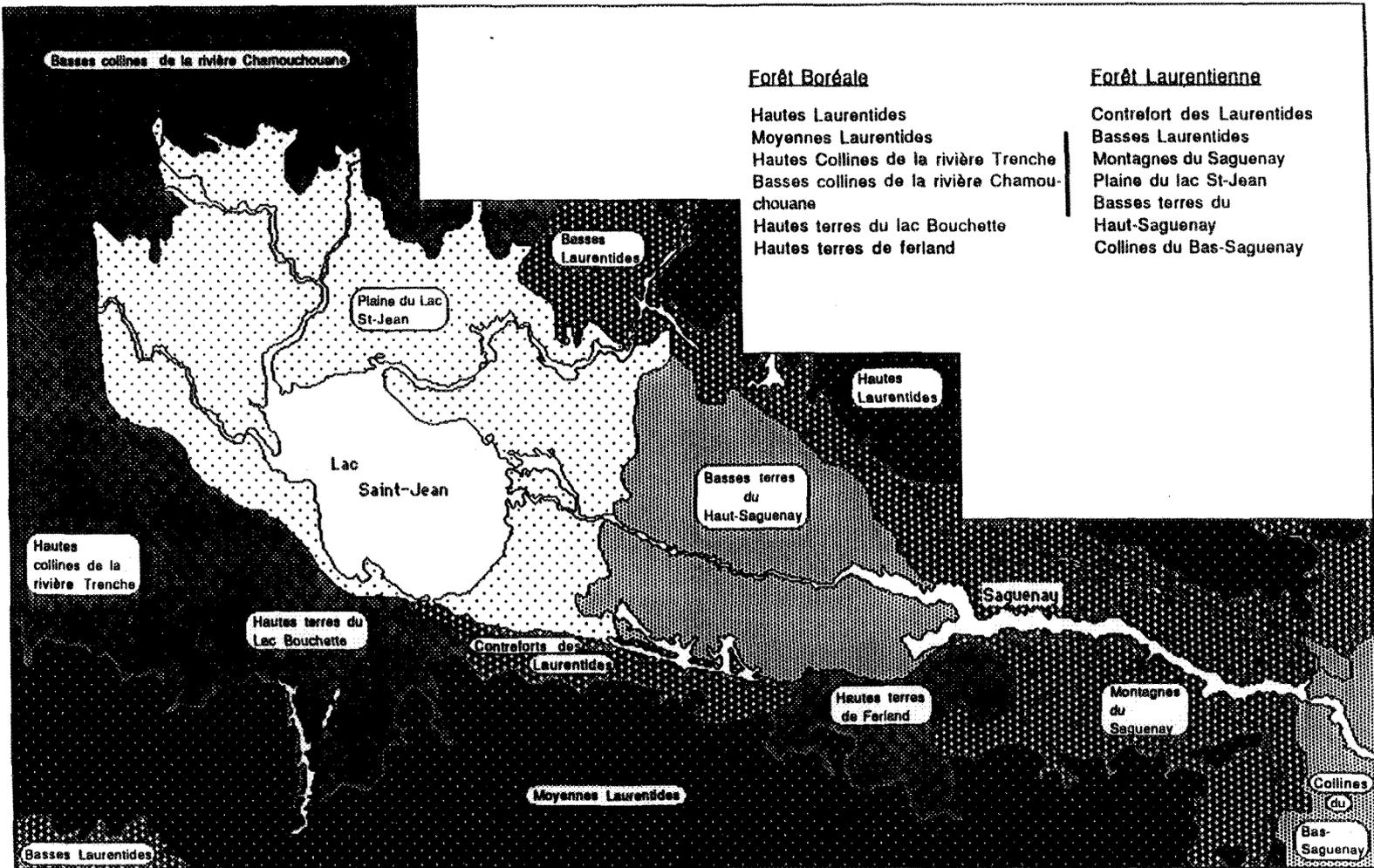


Source: Langevin 1990, p. 4.

CARTE 4. Le bassin hydrographique du Saguenay et du Lac-Saint-Jean



Source: Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, *Les principaux bassins hydrographiques*, 1981.



CARTE 5. Caractéristiques écologiques du Saguenay—Lac-Saint-Jean

4.2 Hydrographie

On comprend que cette fosse draine un territoire immense (85 000 km²). Quatre grandes rivières et une quinzaine de moindre importance assurent ce drainage et déboulent littéralement des hautes terres, en une suite de cascades, rapides et chutes, qui présenteront le plus haut intérêt pour ceux qui voudront utiliser leur potentiel, hydraulique d'abord, hydroélectrique ensuite. Le lac lui-même, libère ses eaux en les déversant furieusement par les Grandes et Petites-Décharges, lesquelles se rejoignent à quelques kilomètres de l'île d'Alma, formant la rivière Saguenay.

4.3 Incidences générales

Le voyageur, parti de la ville de Québec, dévalant les derniers escarpements du parc des Laurentides et abordant la plaine d'Hébertville, ressent presque à tout coup une impression de soulagement. Finie l'oppression gênante, provoquée par le corridor étroit d'une route sinueuse, taillée à coupe de serpe dans les granites et anorthosites du Bouclier, bordée d'épinettes noires, serpentant par monts et par vaux des paysages inquiétants, bien que souvent grandioses.

Le même voyageur, progressant d'Hébertville vers Métabetchouan, pourra se croire dans un hinterland de la plaine laurentienne, tant les terres planes et argileuses semblent fertiles, tant l'air semble plus lourd et les températures (en été) plus chaudes. Et soudain le lac lui apparaît. "*Mare nostrum*" disait le notaire Fortin.

4.3.1 Un micro-climat

Les experts s'accordent, depuis Blanchard (1935: 19) jusqu'à Dubé (1968), pour reconnaître à la nappe d'eau du Piékouagami un effet adoucissant sur les terres environnantes¹, effet s'étendant jusqu'aux contreforts au sud, moins perceptible au nord compte tenu des vents dominants. La conjoncture, basses terres et dépôts d'argiles, eux-mêmes souvent recouverts de sables marins résiduels, permet l'agriculture. Des séquences de 100 à 120 et même jusqu'à 130 jours sans gel peuvent être observées dans les secteurs les plus favorisés. Compte tenu de la latitude, le pays de Lac-Saint-Jean peut être comparé à une oasis contrastant sur les contrées qui l'encerclent.

4.3.2 La végétation naturelle: une intrusion de la forêt mixte en milieu boréal

Pratiquement effacée par le défrichement agricole, les incendies, et la pratique d'une industrie forestière aux méthodes inavouables (coupe à blanc et non-reboisement), la forêt indigène du Lac-Saint-Jean (sapinière à érable rouge) (Beaubien 1972) ne présente plus que des lambeaux de sa splendeur passée. Ainsi disparurent les majestueuses pinèdes décimées par les McLeod et Price au milieu du 19e siècle, de même que l'étonnante ormeraie (Fortin 1972 a; Marie-Victorin 1980) de Koushpagane, inondée par les barrages de la future cie Alcan, en 1926. Fauchés, tant pour être transformés en pâtes, papiers ou bois d'oeuvre, les épinettes et sapins ne se retrouvent en quantité et qualité médiocres, que dans l'arrière pays. Or, cette forêt mixte, intruse dans le milieu boréal, présentait un aspect de relique à cette latitude et confirmait ainsi les incidences climatiques décrites plus haut.

1. Selon Gagnon (1969), l'échancrure que constitue le fjord du Saguenay, vers l'est marin, ne serait pas sans relations vis-à-vis ce phénomène.

4.3.3 La faune, multiple et variée

Le caractère convergent des conditions climatiques et de la végétation ne pouvaient que favoriser les représentants de la faune, tant terrestre qu'avienne et aquatique, en terme de capacité de charge, autant du côté d'un plus grand nombre d'espèces, que du nombre d'individus par espèce. Ainsi, les grands cervidés, seront représentés, en plus de l'orignal et du caribou, par l'arrivée tardive du cerf de Virginie. Les prédateurs classiques, loups, ours, renards, lynx, n'ont probablement pas rencontré chez nous "l'évanescent" cougar (Cossette 1985). Les corvidés, gallinacés et anatidés, abondaient dans bois et marais, tandis que les salmonidés (truites, ouananiches et corégones), fuyaient la compétition du grand brochet du nord, et que les dorés, meuniers noirs et lottes fourrageaient le fond des rivières et du lac en quête de nourriture.

Cette introduction à la biosphère locale, voulait présenter l'aspect le plus important de notre démarche, et permettre un survol rapide des conditions écologiques propres à mieux éclairer le problème de l'adaptation des immigrants que furent les populations amérindiennes et euro-canadiennes qui ont fréquenté notre région, ainsi que de mieux entrevoir la perception du notaire Fortin vis-à-vis cette question.

4.4 Discussion: Les incidences marquantes de l'écosystème piékouagamien

Nous dégagerons donc, ici, l'ébauche grossière d'un schéma diachronique, pouvant s'appliquer à toutes les populations humaines qui ont voulu s'implanter et subsister au Lac-Saint-Jean. Ce modèle s'alimente à la fois des données archéologiques, ethnohistoriques et historiques et veut surtout insister sur la permanence de certaines variables qui, sans être

absolument déterminantes, peuvent quand même tenir lieu de balises pour nos démonstrations futures.

Le lecteur quelque peu averti reconnaîtra sans peine les auteurs qui nous ont inspirés: White (1949; 1959) Steward (1955; 1977) Moran (1982) au chapitre de la préhistoire, Girard et Perron (1989) G. Bouchard (1983; 1986; 1987) et Séguin (1977) pour les données ethnohistoriques et historiques régionales.

4.4.1 Un lieu de confluence

Il n'est qu'à regarder la carte pour s'en convaincre. Sis à moins de 150 km de Tadoussac, porte de l'Atlantique vers le nord-est et de l'intérieur du continent vers le sud-ouest, le lac, par les ramifications naturelles que constituent ses grands affluents et sa décharge, ouvre autant la voie vers le nord-ouest, bassin de l'Hudsonie, que vers la plaine laurentienne (la rivière Métabetchouan via le Saint-Maurice). Ceux qui ont voulu établir une séquence, illustrant l'apparition de l'Amérindien dans notre région, ont du tenir compte de cette situation.

4.4.2 L'équilibre intermittent de la flore et de la faune

Nous l'avons signalé plus haut: la forêt mixte apparaît ici comme dans un hinterland, toute enchâssée qu'elle est par la rébarbative forêt boréale. Cette forêt, limitée par le contrefort laurentien, empruntait naturellement les corridors creusés par les rivières, jusqu'à ce que la latitude et l'altitude lui imposent les conditions des "hautes terres". Pour l'Amérindien, autant que pour le colon, elle sera prodigue de ses bienfaits. L'abondance de bouleau blanc leur fournira abri, ustensiles et matériel de transport. Le cèdre commun, de par son caractère

imputrescible, donnera aux uns l'armature idéale pour leurs embarcations tandis que les autres l'utiliseront pour des fins agricoles. Enfin, la présence de petits fruits, adoucira les repas des uns et des autres. Pourvoyeuse généreuse d'espèces animales utiles pour l'alimentation, les vêtements et l'outillage, la forêt mixte sera exploitée pendant des millénaires par les bandes de nomades dont firent probablement partie les ancêtres de certains Montagnais résidant aujourd'hui à Mashteuiatsh¹ (Pointe-Bleue).

Plus tard, les animaux à fourrure exciteront la convoitise des Européens à tel point que leur existence sera mise en jeu, provoquant désastre et famines pour ceux qui en avait toujours tiré leur subsistance, jusqu'à la rupture des stocks (Bouchard R. 1987; Castonguay 1989).

Les populations blanches qui s'établiront dans la région, pendant la seconde moitié du XIX^e siècle n'agiront pas autrement. Quand l'arbre lui-même deviendra objet de commerce, la destruction se généralisera: disparition des pinèdes d'abord, exploitation abusive des autres essences peu après.

4.4.3 Des sociétés mobiles

Même si les conditions climatiques et le caractère des sols décrits plus haut ont permis aux premiers colons euro-canadiens une agriculture, de subsistance d'abord, et plus tard une autre de marché, il n'en fut probablement pas de même pour les ancêtres des Montagnais. Bien que des évidences "artéfactuelles" témoignent de liens aussi anciens que le Sylvicole Moyen

1. À cette heure, il serait imprudent de prétendre que la majorité des membres de cette bande soient directement reliée aux Kakouchaks, connus pour être les occupants des lieux lors du contact avec les Européens.

(Moreau et al 1991) avec des populations pratiquant l'agriculture (les Iroquoiens du Saint-Laurent et les Hurons), aucune preuve nous est parvenue de la pratique locale de l'horticulture pendant la préhistoire¹.

Les auteurs, dans l'ensemble, classent les Montagnais parmi les sociétés prédatrices, nomades ou semi-nomades, à l'instar des autres populations du Bouclier canadien. Cette mobilité, elle-même reliée au déterminisme de la recherche constante de la ressource alimentaire, et à la présence d'un réseau d'échanges et d'alliances matrimoniales, s'intensifiera quand les Montagnais du Lac-Saint-Jean s'intégreront, comme partenaires et intermédiaires des Européens, pendant la période de la traite des fourrures.

Au milieu du XIX^e siècle, quand les Euro-canadiens s'établiront dans la région, à la recherche de terres neuves, le schéma classique de l'agriculteur sédentaire devra lui aussi s'accommoder des conditions particulières du pays. Parce qu'il s'agissait, dans un premier temps, d'agriculture de subsistance, parce que la forêt toute proche offrait l'opportunité d'un travail rémunéré, nombreux seront les premiers colons à "monter" dans les chantiers l'hiver. Plus tard, beaucoup vendront leur exploitation, soit dans un esprit de spéculation, soit pour suivre le mouvement de l'exploitation forestière, gagnant toujours la périphérie immédiate du Lac-Saint-Jean. (Séguin 1977)

Cette similitude, toute schématique, quant aux cycles saisonniers, chasse en hiver et retour près du lac pour la pêche en été pour les uns, "bûcheronnage" l'hiver et agriculture l'été pour les autres, s'inscrit dans un cadre où l'évolution culturelle et économique épouse les

1. J. -F. Moreau nous communiquait personnellement qu'il était permis d'entrevoir, suite aux découvertes récentes de céramiques tant huronnes qu'iroquoiennes, la possibilité non démontrable de pratique de "jardinage".

contraintes environnementales et conjoncturelles. Aussi, tant aux époques préhistoriques qu'historiques, la croissance des populations plafonnera, suivant, toute proportion gardée, un rapport qui différencie encore aujourd'hui les basses terres laurentiennes plus densément peuplées, de celles du Bouclier, plus hautes, aux habitats plus clairsemés.

Perpétuellement tributaire envers le sud, pourvoyeur de produits manufacturés ou à caractère luxueux, la région du Lac-Saint-Jean devra jouer le rôle de réservoir de matières premières, des peaux d'orignal, d'écorces de bouleau, de fourrures jusqu'aux bois d'oeuvre, pâtes et papiers, et énergies actuelles, tant la situation économique de base a peu varié. Cette dépendance, vis-à-vis la demande cyclique, toujours incertaine, de ses ressources renouvelables ou non, engendrera les abus évoqués plus haut. De même, cette dépendance, confinerà les habitants du Piékouagami dans un rôle, au mieux, d'intermédiaires, au pire, de main-d'oeuvre servile, parce que trop liée au capital extérieur.

4.4.4 Des sociétés en quête d'alliances

Dépendants de sociétés plus riches ou plus influentes, les groupes locaux seront forcés de rechercher soit la protection de ces sociétés ou du moins leur bienveillante collaboration. Si, dans le passé, des bandes composites de chasseurs ont vécu en paix avec leurs voisins, Cris, Naskapis ou Algonquins, et présume-t-on Iroquoiens du Saint-Laurent (Moreau et al 1991; Chapdelaine 1984), de même les Montagnais du littoral et de l'intérieur ont-ils accepté l'alliance proposée par Champlain¹ et Pontgravé, et ont été relativement perméables aux idées véhiculées par les missionnaires jésuites au XVIIe siècle. La même tendance, obligera les

1. Nous référons ici à ce qui s'est passé au 1603 à la Pointe-aux-Alouettes près de Tadoussac.

défricheurs francophones et leurs élites les plus influentes, le clergé, à composer avec la présence anglophone, porteuse du capital nécessaire à l'industrialisation de la région (Ryan 1966).

Conclusion

Telles sont donc les principales caractéristiques du pays et des sociétés auxquelles se confronteront plus tard historiens et archéologues. Il est bien certain que notre analyse ne fait qu'effleurer les tendances adaptatives les plus évidentes. Pourtant, tant aux chapitres du comportement des populations qu'à celui des échanges, ce schéma nous apparaît essentiel, pour qui veut évoluer à travers la mouvance chronologique et idéologique, sous-tendue à travers l'examen de n'importe laquelle des sociétés locales.

CHAPITRE V

UN PAYS BOULEVERSÉ

*En 1926, lors de l'exhaussement du niveau des
eaux du lac Saint-Jean pour fins industrielles,
tout le monde était déjà en retard d'une année,
archéologiquement parlant.*

Fortin 1971C: 1

Certains des événements tragiques, qui ont teinté l'imagerie populaire, à travers les brèves années de l'histoire jeannoise, sont des conséquences directes du type d'économie complémentaire que constituaient alors la pratique de l'agriculture et l'exploitation forestière. Ainsi, le "grand feu" de 1870, fit disparaître une immense étendue de la forêt indigène, et détruisit de fond en comble les installations des colons fraîchement arrivés, précipitant ces derniers dans la famine et le désarroi. (Tremblay 1968: 433) En plus de modifier l'oekoumène arboricole, l'exploitation de la forêt, pour sa part, à cause de la pratique du flottage du bois pour fin de transport, contribuera encore plus à la destruction systématique de l'habitat immédiat des premiers habitants du Lac-Saint-Jean. Et quand les industriels de la première moitié de ce siècle voudront "harnacher" les grands tributaires du lac ainsi que ses décharges, la destruction deviendra, selon les dires du notaire Fortin "archéologiquement parlant" une tragédie¹.

5.1 Le flottage du bois

Peu de Canadiens-français ignorent les péripéties de la pratique de la "drave". Si le commerce des fourrures engendra le type du coureur des bois, le draveur, bravant remous et embâcles, enflamma lui aussi l'imagination populaire. Il n'est qu'à relire les Félix-Antoine Savard (1944) et Claude-Henri Grignon (1966) pour le vérifier. Or, cette pratique d'utiliser ruisseaux, rivières et lacs pour reconduire les billes de bois vers les moulins à scie d'abord, et les usines de pâte et papier ensuite, impliquait tout un réseau de petits et moyens barrages (dams) destinés à retenir suffisamment d'eau pour lancer, le moment venu, un train de billes vers l'aval. Et parce que les "dams" occupaient des sites stratégiques, décharges des lacs ou embouchures de rivières, ces barrages modifiaient sensiblement le paysage immédiat. De plus,

1. Le harnachement des décharges du lac ne sera pas perçu comme une tragédie par le notaire Fortin. Parce qu'il avait participé aux règlements des compensations versées par les promoteurs, il se trouvait ainsi en position de partie prenante dans cette affaire; d'où sa restriction "archéologiquement parlant".

pour mieux contrôler encore le cheminement des trains de bois, de nombreuses estacades, constituées d'énormes billes flottantes, étaient solidement ancrées par des amas de pierres à l'embouchure des grandes et petites rivières. Ainsi, les compagnies forestières jouissaient-elles du contrôle à peu près total des principaux tributaires du lac Saint-Jean. Bien avant la construction des barrages hydroélectriques, les décharges du lac avaient été elles aussi pourvues de tels mécanismes destinés à mieux contrôler les trains de billes qui transitaient alors vers Chicoutimi.

5.2 Hydroélectricité et la “tragédie” du Lac-Saint-Jean

Nous avons déjà signalé comment la forte déclivité des rivières alimentant les bassins du lac rendait propice leur harnachement à des fins hydrauliques et hydroélectriques. Dès le début du siècle, l'énorme potentiel du Piékouagami, en tant que bassin de rétention, attira l'attention d'investisseurs étrangers, et les années 20 virent l'érection d'importants barrages destinés à régulariser le débit des eaux s'engouffrant par les deux décharges du lac. Le régime saisonnier s'en trouva profondément modifié.

Il est bien établi, grâce aux travaux de Tremblay (1979), Simard (1970) et d'autres, que les variations du niveau des eaux, dues aux crues printanières, avant l'érection des barrages, provoquaient annuellement de brèves hausses de niveau pour des périodes n'excédant pas quelques semaines. L'été, le lac maintenait un niveau à peu près constant, tandis que l'hiver provoquait un assèchement masqué par l'accumulation des neiges et des glaces.

Les promoteurs, suite à une entente tacite avec le gouvernement de l'époque, obtinrent la permission d'hausser de presque vingt pieds le niveau moyen des eaux pendant la période

FIGURE 3. L'érosion des berges du Grand Marais de Métabetchouan



Photos: Danielle Regnier 1990.

estivale: ce qui fut fait en 1926, provoquant alors l'inondation quasi perpétuelle d'une large frange des basses terres, pour la plupart défrichées et cultivées. Perçue comme une véritable tragédie, à l'époque (Tremblay 1979), cette irruption violente du monde industriel et ses incidences brutales sur l'environnement, allaient engendrer un débat, opposant fermiers et promoteurs, débat qui perdure encore aujourd'hui. L'un des protagonistes les plus connus, Raoul Tremblay de Métabetchouan, le frère de Mgr Victor, défendra ses droits jusqu'à la Cour Suprême de Londres et y perdit presque sa chemise, tant était puissante la collusion de l'État et de l'industrie (Tremblay 1979).

Depuis, les eaux du lac recouvrent presque continuellement ces terres où se déroulaient très certainement les fameux "rendez-vous" estivaux pendant la préhistoire, "rendez-vous" réunissant familles et petites nations de l'intérieur. Ce qui peut subsister de ces anciens établissements demeure sous l'eau, sauf pour une petite période printanière (fin d'avril-début mai), où la fonte des neiges et des glaces locales, précédant la crue des eaux venant des régions plus au nord, permet à l'observateur de revisiter une partie des berges, telles qu'elles pouvaient être avant ces événements.

5.3 L'érosion des berges: tragédie archéologique

Nul n'était mieux placé que le notaire Fortin pour décrire à quel point les nouvelles assises des eaux du Piékouagami allaient avoir un effet dévastateur sur les sites archéologiques:

“ Les sites indiens ordinairement établis sur des terrasses peu élevées ont en conséquence subi un incroyable bouleversement. Les uns sont littéralement disparus, emportés, d'autres ont vu disparaître leurs plus anciennes parties, ne laissant que les arrière-sites où peu de renseignements intéressants peuvent être tirés de terrains ordinairement en culture. Et les sites qui n'étaient pas exposés aux grands vents du large reposent maintenant, pour ceux qui n'ont pas été démolis, sous une profondeur d'eau qui varie de 2 à 7 pieds. (Fortin 1966: 13)

5.3.1 Un processus mal connu, mais toujours actuel

Au début des années 80, la Cie Alcan du Canada dut renégocier avec le Québec, les droits lui permettant d'utiliser les eaux du lac pour la production d'énergie électrique destinée à ses usines d'électrolyse. À l'instar des agriculteurs lésés des années 20, divers intervenants, surtout regroupés autour d'associations de propriétaires de villas d'été, de même que différents groupes aux préoccupations écologiques et environnementales, furent les principaux antagonistes de la société qui opère les barrages.

Malgré la mise en place d'un mécanisme de consultation sans précédent, (Règlement R.R.Q. e.Q. -2Rg), régi par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (B.A.P.E.) et en dépit des données présentées par les différents intervenants, qui, dans l'ensemble, demandaient que l'État du Québec impose à la société, par décret, des normes d'utilisation des eaux moins destructrices pour l'environnement, la réponse de la Province fut décevante, reconduisant l'entente initiale sans pratiquement la modifier. De son côté, la Cie Alcan s'engageait dans un programme de "réfection des berges" rechargeant les plages de sable et gravier ou érigeant des pierrés et "épis" propres à minimiser les dommages cités plus haut.

Les travaux actuels ont pour résultat d'effacer ce qui pouvait subsister du plancher original des berges du lac. Bien que les mécanismes de contrôle, établis depuis la loi sur les biens culturels (1973) et les règlements du B.A.P.E., obligent tout promoteur qui désire faire des travaux risquant de perturber le milieu naturel à faire produire des études d'impact vis-à-vis l'éventuel potentiel culturel ou écologique d'un site donné, nous savons que les dites études ne produisent pas toujours les effets désirés.

Le tort est d'autant plus grand que l'on sait peu de choses sur les processus d'érosion normaux, c'est-à-dire ceux précédant l'érection des ouvrages des années 20. L'apport de matériaux allogènes depuis les années 70 et 80, de même que le dragage effectué auparavant ont certainement eu pour effet de brouiller encore plus les pistes. Heureusement, certains sites protégés, comme celui de la rivière Métabetchouan (DcEx 1), peuvent encore livrer des renseignements intéressants sur les bouleversements naturels dus aux conditions climatiques passées. (Laliberté et Moreau 1988a et b)

5.4 Les effets de l'érosion sur les sites archéologiques

A) Les plages de sable

L'exhaussement des eaux du lac et le non-contrôle du régime des crues allaient accélérer le processus normal d'érosion. Les basses terres du lac Saint-Jean, étant surtout constituées d'argiles, reliques de la mer Laflamme, s'étendaient jusqu'aux grèves, plus ou moins protégées par des dunes sablonneuses. Ces dernières, d'origine éolienne, se construisaient en saison estivale à partir des dépôts charriés par les grands et petits affluents du lac. Ces dunes, encore visibles à St-Gédéon, Métabetchouan, Pointe-Bleue et ailleurs, étaient peu altérées par les vagues, parce que trop éloignées en saison estivale. Dès que les conditions changèrent, ce fut le désastre. Nous avons pu voir, entre 1950 et aujourd'hui, certaines plages reculer d'une cinquantaine de mètres, les eaux emportant tout. Ainsi, après une tempête, la configuration des plages se modifie-t-elle, suite aux dépôts et apports de matériaux remaniés.

B) Les berges argileuses

D'autres plages, qui n'offraient pas ce paysage de dunes protectrices, ont vu les eaux s'attaquer directement aux terres argileuses¹. Là, les dommages sont encore plus grands. L'argile, réagissant chimiquement et physiquement au contact des vagues, pouvait littéralement se dissoudre, envasant certaines embouchures de rivières, ou allant se redéposer au fond des eaux. On imagine alors quels furent les dommages causés aux sites archéologiques sur de telles plages.

Dans un cas comme dans l'autre, les structures préhistoriques en place étaient soit emportées vers le bas des plages pour les matériaux légers, soit redispuestas loin des lieux d'origine après avoir dévalé les pentes plus ou moins hautes du site originel. Les sols d'occupation étaient littéralement lavés des écofacts et artefacts, lesquels selon leur poids et leur forme étaient entraînés plus ou moins loin.

Il est intéressant de noter que plus le site se rapproche des berges originales, moins il est bouleversé, protégé qu'il est par les hautes eaux en été, par les glaces fondantes en place au printemps. Malheureusement, ce sont les moins accessibles, demeurant la plupart du temps sous quatre à cinq pieds d'eau.

Et chaque année le processus recommence. Nous avons observé pendant plus de dix années quel fut l'effet de ce mécanisme sur le secteur Grand Marais de Métabetchouan² où sont situés plusieurs sites du plus haut intérêt (Fortin 1972a; Larouche 1988).

1. D'autres facteurs, comme les glissements de terrain, ont pu affecter certains sites archéologiques sur ce genre de berge (Lajoie 1974).
2. L'auteur réside dans ce secteur et possède une propriété jouxtant cet endroit.

PARTIE II

L'ENREGISTREMENT

On peut se rassurer, car il n'y aura pas de présentation d'encens comme c'est la coutume dans tous les rapports ayant trait à l'archéologie et dans lesquels l'auteur du haut de sa tribune distribue ses compliments avec un imperturbable égocentrisme.

Le travail qui suit et les courses réalisées pour obtenir nos renseignements sont d'une seule personne qui fut le marcheur, le capitaine, le cartographe, le photographe, le dessinateur et le scripteur. La variété des fonctions ci-dessus nous vaudra un peu d'indulgence et servira d'excuse à la pauvreté de notre travail.

(Fortin 70C: 14)

CHAPITRE VI

NOTRE PART D'HÉRITAGE

Nous avons reconnu les sites du lac Saint-Jean, les avons examinés très soigneusement et avons recueilli les artefacts qui restaient malgré les années. D'autres en ont recueilli et en recueillent actuellement. Eux, ils ont travaillé sans planification aucune semble-il, de sorte que tout est perdu ou deviendra anonyme.

Nous négligeons simplement ceux qui nous ont jeté la pierre et conservons une très précieuse lettre de M. Frank Ridley, où il nous dit qu'il est fort heureux que quelqu'un se soit occupé de la désastreuse situation qui prévalait au lac Saint-Jean.

(Fortin 1971C: 1)

Chaque pierre que nous avons recueillie depuis 1964 possède son état-civil. Des plans existent pour tous les sites et nous avons une bonne quantité de photos des sites.

Ceux qui ont levé le voile, tissé de l'indifférence et de l'ignorance qui recouvrait depuis des millénaires le passé le plus lointain de l'humanité, ont acquis, aux yeux de cette dernière, un statut privilégié, qui les situe, à cause de leur acharnement et de leur perspicacité, dans une classe à part où se côtoient les grands explorateurs et les savants illustres. À l'échelle régionale, le notaire Fortin a pu jouir de ce statut, tant un petit cercle d'admirateurs le considérait comme le pionnier et le maître-d'oeuvre de la préhistoire locale. Pourtant, ce statut ne franchit jamais les marches du pays de Lac-Saint-Jean.

Nous l'avons dit, le propos de ce mémoire est de mieux faire connaître l'ensemble des travaux du notaire. Pour y parvenir, nous avons dû sélectionner la stratégie la plus éclairante possible. Ainsi, il nous est apparu que tous les "faits" dont nous devons rendre compte étaient indissociables les uns des autres et devaient être présentés globalement. À travers cette deuxième étape de notre recherche, notre lecteur est invité à venir quérir sa part d'héritage, fruit des dix années que le notaire Fortin a consacrées à la cause de la préhistoire locale.

6.1 Les richesses culturelles du Piekouagami

Les archéologues professionnels qui ont tenté, à la fin des années 70 et au début des années 80, de livrer une vision globale de la préhistoire du Québec, ont dû puiser à même leurs propres données et celles léguées par leurs prédécesseurs, afin d'éclairer leurs lecteurs de la manière la plus objective possible. Ainsi, en 1978, quand M. Laliberté livre ses commentaires sur l'occupation préhistorique en forêt boréale, il fonde une partie de ses conclusions sur ses propres recherches (Laliberté 1982), et sur les données de Martijn et Rogers (1969), intégrant le tout, avec un coup d'oeil critique, au concept plus général de l'Archaique bouclérien (Boréal) défini par Wright (1972; 1978).

TABLEAU 1. Tableau chronologique de la préhistoire des Indiens du Québec.

Années de recul	Période	Région du Sud	Région du Nord	Région de l'Estuaire
300	Sylvicole terminal	Cultures des Iroquoiens du Saint-Laurent et des Algonquiens	Cultures algonquiennes	Cultures des Iroquoiens du Saint-Laurent et des Algonquiens
1 000				
2 000	Sylvicole initial	Cultures meadowoodienne et pointe-péninsulaire	Cultures laurellienne et bouclérienne	?
3 000				
4 000				
5 000	Archaïque	Culture laurentienne	Culture bouclérienne	Culture maritimienne
6 000				
7 000	Paléo-Indienne	Culture planoenne		Culture planoenne
8 000				
9 000				
10 000				
11 000		Culture clovissienne		Culture clovissienne
		?		?

Source: (Wright 1980: 21).

TABLEAU 2. La séquence culturelle de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean:
L'interrogation de C. Chapdelaine.

	Période	Tradition	Kakouchak	Sites	
1600	historique	huronne	É v o l u t i o n i n s i t u d e l a t r a d i t i o n d u b o u c l i e r	Métabetchouan	
	Sylvicole	iroquoienne du Saint- Laurent			Chicoutimi Métabetchouan Lac des Commissaires
	supérieur	"owascoïde"			Chicoutimi
1000 apr. J.-C.					
0	Sylvicole moyen	?			La Grande Décharge Métabetchouan
	Sylvicole inférieur	?			
1000 av.J.-C.					
2000	Archaïque du bouclier	du bouclier			La Belle Rivière Lac des Commissaires La Grande Décharge Chicoutimi (?) Métabetchouan (?)
3000					
4000	Archaïque (?)	?			

Source: Chapdelaine (1984) p.102.

De même, le mémoire de maîtrise que Baulu avait rédigé en 1974 sur le lac des Commissaires était publié en 1978 par le ministère des Affaires culturelles du Québec (Baulu 1978). Dans ce travail, Baulu, après avoir fait une collecte d'artéfacts sur des sites identifiés par le notaire Fortin, intègre ces derniers aux collections du notaire et en vient à démontrer que ces échantillons sont relativement homogènes, et se rallie, elle aussi, aux hypothèses de Wright.

Plus tard, C. Chapdelaine, fera une très intéressante analyse des céramiques découvertes par Simard à Chicoutimi (Simard 1971). À cette occasion, Chapdelaine examinera rapidement le matériel lithique régional et citera les travaux du notaire Fortin. Pourtant, quand il tracera sa séquence culturelle sur les populations préhistoriques de la région (tableau 1), Chapdelaine, à l'instar de Baulu et de Laliberté, invoquera, lui aussi, la seule hypothèse de Wright (Chapdelaine 1984).

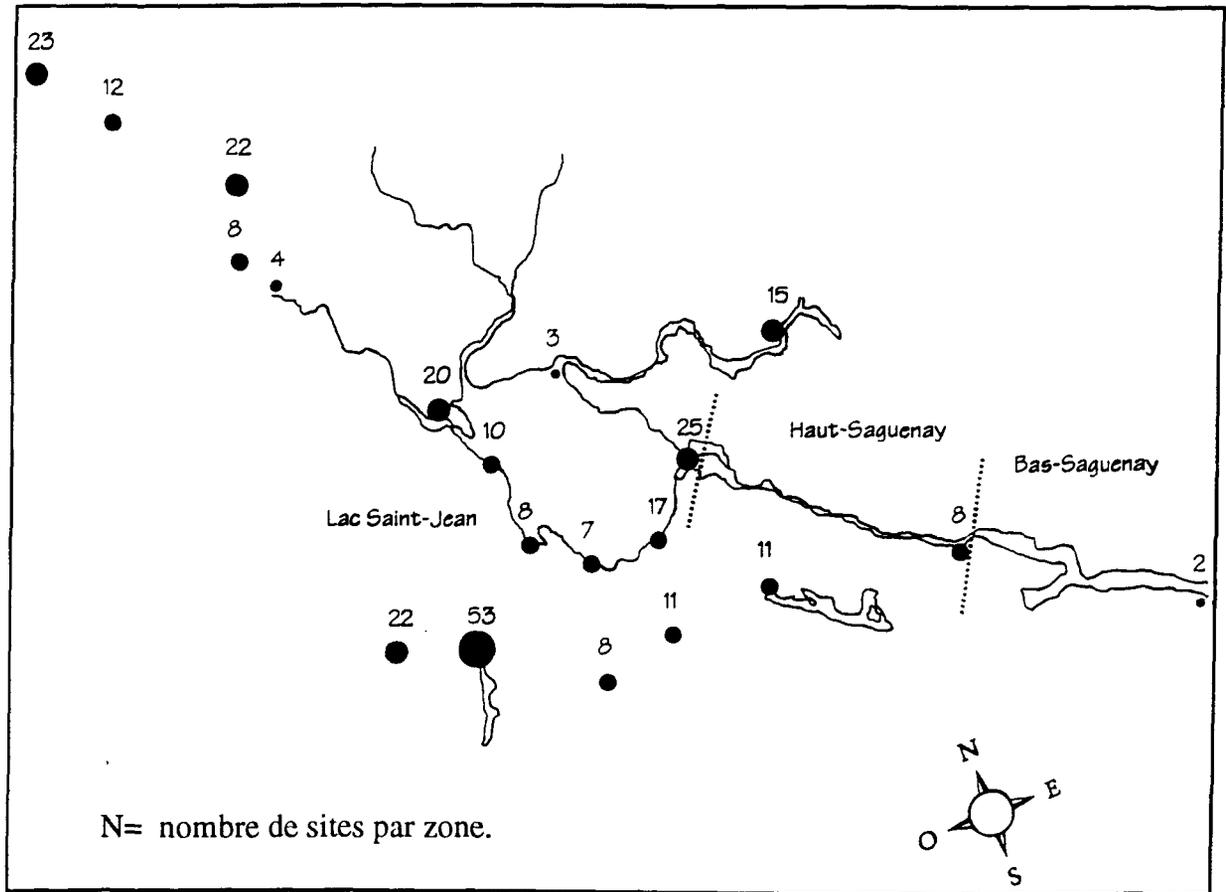
En 1980 paraissait l'ouvrage de Wright sur la préhistoire du Québec. À travers son livre, Wright, qui avait eu connaissance des publications de la Société d'Archéologie du Saguenay, lève enfin le voile sur le fait que des traditions culturelles, autres que celle de l'Archaique bouclérien¹, puissent être présentes, autrement que par diffusion, dans la région du Lac-Saint-Jean.

“Il est indéniable que la région du Lac-Saint-Jean a été occupée par des populations bouclériennes et maritimiennes (Wright 1980: 43)”.

Aucun de ces chercheurs, bien qu'ils aient eu connaissance des travaux du notaire Fortin, n'a daigné juger utile de faire état des constats de ce dernier à propos des séquences culturelles

1. Martijn (1974) avait déjà évoqué cette possibilité. Toutefois, il ne cite pas ses sources, bien que précédemment il ait fait allusion aux travaux du notaire Fortin.

CARTE 6. Distribution des sites archéologiques au Saguenay—Lac-Saint-Jean



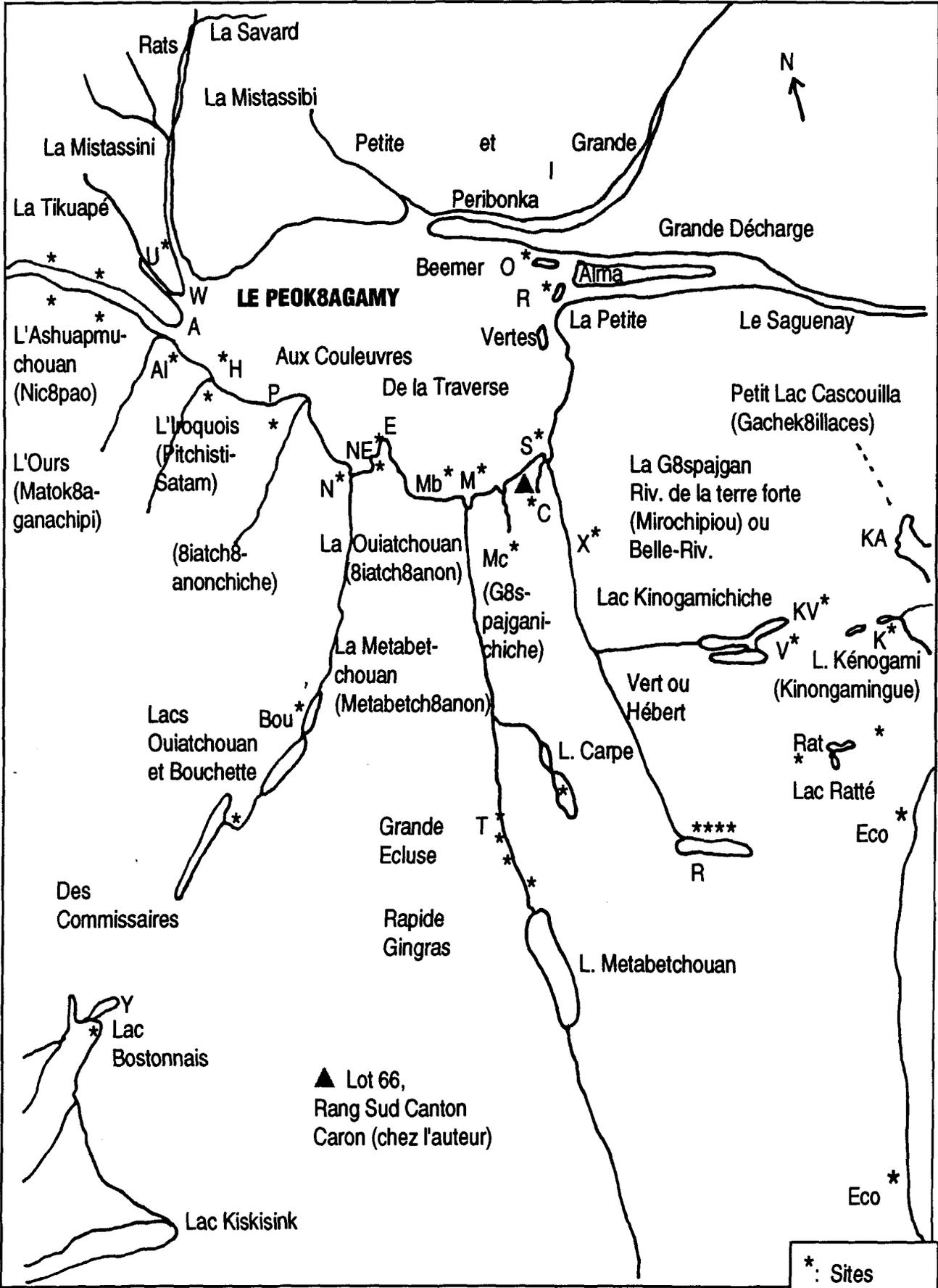
Source: Laboratoire archéologie UQAC.

probables de la région. Pourtant, une patiente étude de ces travaux leur aurait fait épargner un temps précieux. Mais telles étaient l'ignorance, la méfiance ou l'indifférence des professionnels de l'époque envers l'amateur têtu et irréductible qu'était notre oncle, que notre héritage se sédimentait lentement sur les quelques tablettes où ces ouvrages étaient disponibles.

6.2 Les courses du notaire

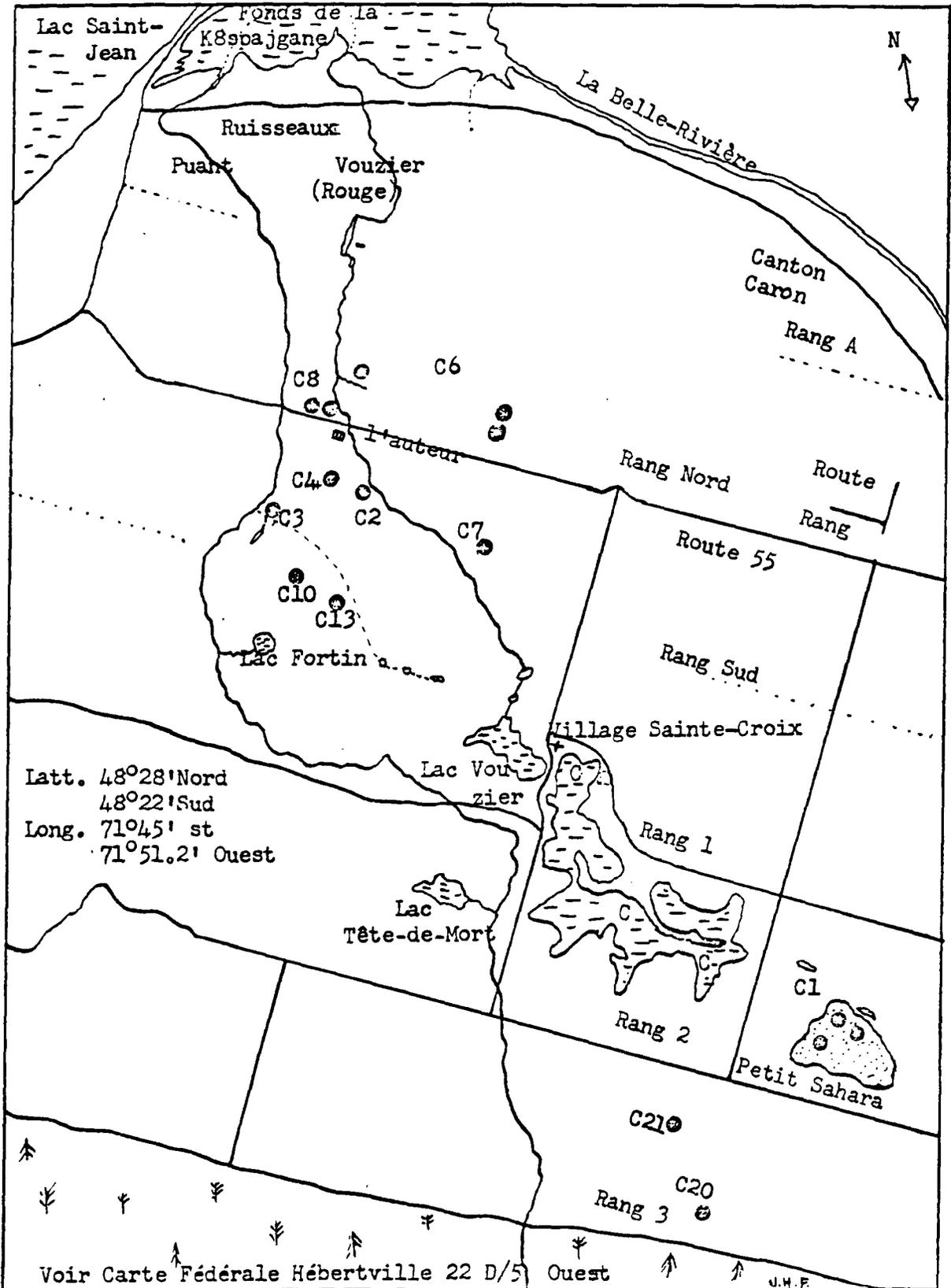
Pour mieux faire valoir l'importance de la contribution du notaire, et ainsi fournir un instrument de référence aux chercheurs, il conviendrait d'examiner globalement l'ensemble des sites qu'il a découverts: un coup d'oeil aux cartes suivantes fait bien comprendre que dès 1967 notre oncle avait parcouru, par terre et par eau, toutes les grèves du Piékouagami, longé les berges de la majorité des cours d'eau du secteur sud, sud-ouest, et arpenté inlassablement les terres labourées. Ces courses, entreprises surtout entre 1964 et 1972 vont lui permettre de dresser un inventaire des sites préhistoriques et historiques locaux, inventaire auquel très peu de découvertes nouvelles viendront s'ajouter depuis cette date. En fait, si l'on soustrait à la carte 6, les sites indentifiés par M. Laliberté sur le cours supérieur de l'Ashapmouchouan, par Girard sur la Péribonka de même que ceux relevés récemment sur les basses terres par les équipes de J.-F. Moreau, on peut, sans risque, reconnaître au notaire la paternité d'au moins 80% des sites préhistoriques, connus dans notre région.

Parce que les conditions d'accessibilité étaient fonction des caprices du Piékouagami, la plupart des sites demeurant sous l'eau onze mois sur douze, le notaire les revisita, presque annuellement, tout au long de sa carrière de chercheur (Tableau 3). Curieusement, on peut constater, sur nos deux cartes, une étonnante distorsion entre la distribution des sites sur l'ensemble de la région. Alors que le plus grand nombre se retrouve dans le secteur Sud, Sud-



Lettres du système J.-H. Fortin, et de ses Collections affectées aux sites indiens du Peok8agami, délimités entre 1964 et 1967.
Source: Fortin 68A

CARTE 8. Les campements C



Source: Fortin 71a, 6

TABLEAU 3. Des sites et des visites

Sites	Endroits	Années
A	Ashuapmouchouan, Riv.	(1965-66-67-68-69)
A1-H	Ashuapmouchouan entre rivière à l'ours et Site H, Riv. Aux-Iroquois	(1965-66-67-68-69-70-71-72)
Bu-Ou	Lac Bouchette	(1965-67-68-71)
CM	Lac des Commissaires	(1970-71-72)
E Eco	Grande Pointe Chambord et Riv. aux Écorces	(1965-66-67-68-70-71)
F	Riv. Aux-Iroquois	(1964-65-66-68-69-71)
H	Petite Décharge du lac St-Jean	(1965-66-67-68-69-70-71-72)
I	Ile du Repos et la Péribonka	(1966-67-68)
Ou	Lac Ouiatchouan (Bouchette)	(1965-68-71)
K	Lac Kénogami	(1964-65-66-67-68-69-70-71-72)
Ka	Petit Lac Cascouilla	(1965-66-67)
KK	Lac Kiskisink	(1968)
KV	Entre lacs Kénogami et Kénogamichiche	(1968-71-72)
Ma (1)	Montagne à Nil Dufour, St-Jérôme	(1966)
M.	Estuaire de la Métabetchouan	(1964-65-66-67-68-69-70-71-72)
MN	Lac Métabetchouan	(1968-69-70)
N	Riv. Ouiatchouam estuaire	(1965-66-67-68-69-70-71)
NE	Ile des Pins entre Riv. Ouiatchouan et Grande Pointe Chambord	(1967-68-69-71)
O	Grande Décharge du lac St-Jean	(1965-66-67-68-69-70-71-72)
P	Pointe-Bleue	(1965-66-67-68-70)
R (2)	Lac de la Belle-Rivière	(1964-65-66-67-68-69-70)
S	Estuaire Belle-Rivière	(1964-65-66-67-68-69-70-71-72)
S10a	Un site des fonds K8spajgane (Belle-Rivière)	(1971-72)
T	Riv. Métabetchouan, entre Gde Écluse-Rapide Gingras	(1964-66-67-68-70)
U	Riv. Tikuapé, début Riv. Mistassini	(1966)
V	Lac Vert	(1964-65-66-67-68-69-70)
W	Riv. Tikuapé	(1966-67-68-69)
Y	Lac Bostonnais	(1965)
SX	Bas du port de la Belle-Rivière (Route 55)	(1964-68)

TABLEAU 4. Campements C des terrasses

Sites	Endroits	Années, 1968 à 1972
C	Lac-à-la-Croix, Canton Caron.	
C1	Petit Désert de Sahara, 1 mille est du Lac-à-la-Croix.	
C2	Laurent Fortin, lots 53 et 54, Rang Sud Caron (Ferme ancestrale).	
C3	Lot 67, Rang Sud Caron (près ruisseau Maline). (Ferme ancestrale).	
C4	Augustin Fortin, lot 65, Rang Sud Caron. (Ferme ancestrale).	
C6	Laurent Fortin, lot 61, Rang Nord Caron (Ferme ancestrale).	
C7	Joachim Villeneuve, lot 67, Rang Sud Caron.	
C8	Ulysse Duchesne, Lots 66, 67, Rang Nord Caron.	
C10	Augustin Fortin, lot 31, Rang 1, Caron (Ferme ancestrale).	
C13	Lucien Boudreault, lots 21 et 22, Rang 1 Caron.	
C20	Henri Boudreault, lots 21 et 22, Rang 1 Caron.	
C21	Henri Boudreault, lots 21 et 22, Rang 1 Caron. 1965-66-67-68-69-70-71-72	

Ouest, la partie nord semble étrangement dépourvue: il faut relier ce fait autant à la personnalité du notaire qu'à des phénomènes purement d'ordre physiographique. En général, les sorties du notaire étaient brèves, tant il préférait se retrouver chez lui chaque soir. Or le hasard fit qu'il résidat tout près de la "porte d'entrée" du Piékouagami, quelques kilomètres à peine de la Métabetchouan et de la Belle-Rivière. Amateur de plein air, surtout pêcheur émérite, il avait sillonné pendant des années les lacs et ruisseaux de l'arrière pays, au sud du contrefort laurentien. Membre de différents clubs privés de chasse et de pêche, les territoires joutants aux lacs Belle-Rivière, Des Commissaires et Lizotte n'avaient aucun secret pour lui. Par contre, les terres du nord lui étaient moins familières, exigeant des déplacements plus longs. Il ne s'y risqua que très peu, surtout que la topographie rendait plus difficile l'indentification des sites. Il faut savoir qu'au nord du lac, les rivières Péribonka et Mistassini ont charrié, au cours des millénaires, d'énormes quantités de sables marins, formant ainsi les pointes Taillon et Vauvert. Ces reliefs sans cesse érodés et redispés n'offraient que peu de protections aux sites estivaux, ce qui n'implique nullement que ces territoires n'aient point été fréquentés.

Pendant toutes ces années, les découvertes du notaire se superposent à ses connaissances théoriques. Peu à peu, une vision globale de l'occupation préhistorique des basses terres du Lac-Saint-Jean, jusqu'à l'intérieur du contrefort du Sud, s'articulera, au gré de ses lectures, de ses analyses et de ses intuitions.

6.3 Une vision "étagée" des cultures et des périodes

Pour en arriver à une saisie globale de la préhistoire de son secteur, le notaire, après avoir peiné pendant plusieurs saisons à faire des collectes et des analyses typologiques, s'intéressa de plus en plus à l'ethnohistoire des Montagnais du lac Saint-Jean. Connaissant leurs lieux de

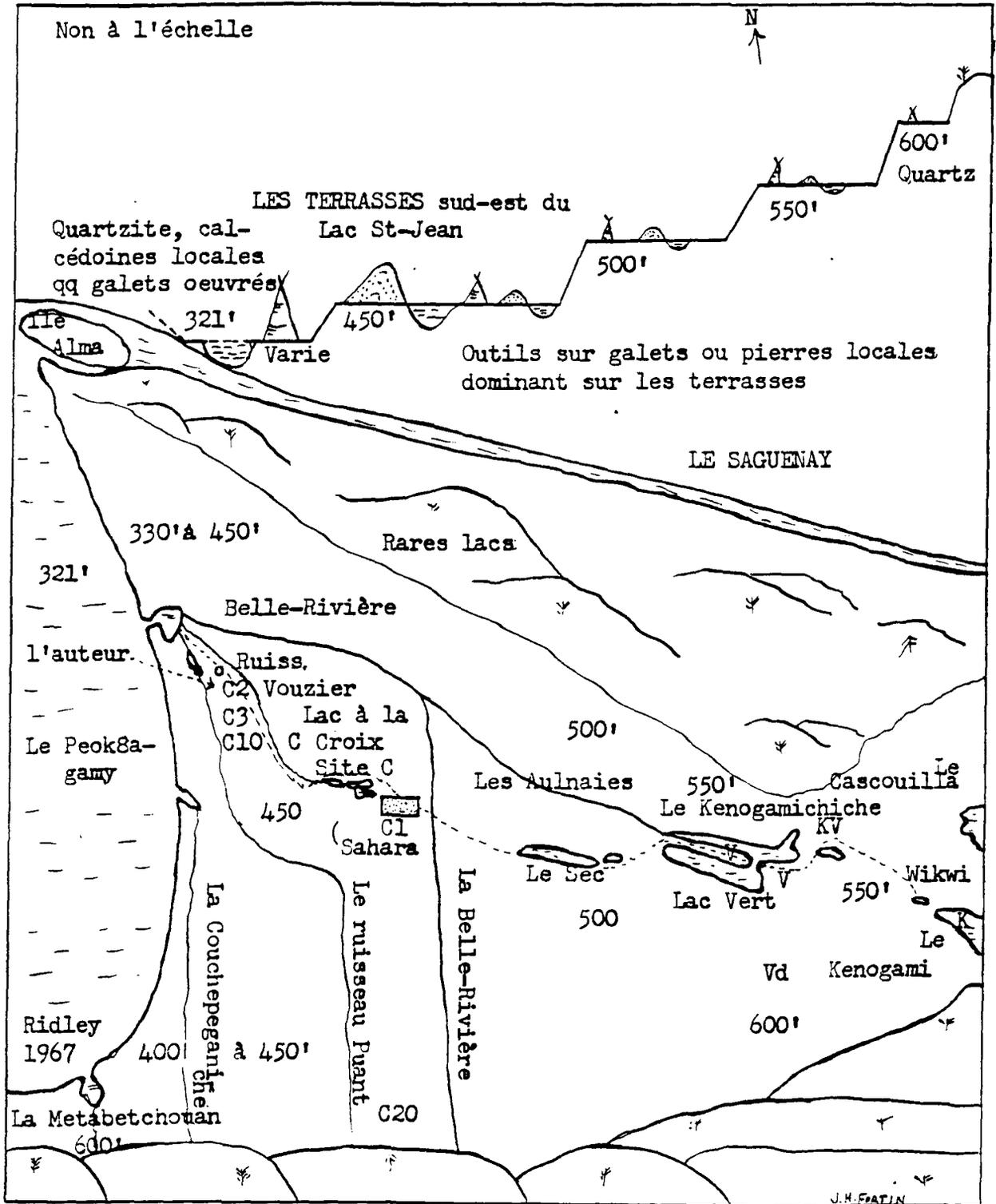
rassemblement annuel, et ayant approfondi les us, coutumes et traditions que les rares documents de l'époque lui laissaient entrevoir, il parvint à tracer l'ébauche d'une séquence culturelle régionale, tenant compte surtout des artefacts diagnostiqués, selon leur morphologie et leur stylistique, mais particulièrement aussi des matières premières utilisées. Ce dont il se rendit compte, plus particulièrement, c'est que le "contenu" des sites qu'il explorait variait selon l'altitude des différentes terrasses bordant le lac et formées lors de la régression marine de la mer Laflamme (Carte 9).

Ce schéma du notaire est tout à fait révélateur: à partir du secteur qu'il a le plus fréquenté, sa résidence en occupant le centre ouest, il nous brosse le tableau suivant:

Tableau 5: Une vision "étagée" des cultures

ALTITUDE	MATIÈRES PREMIÈRES DOMINANTES	PÉRIODES
321' À 450'	Quartzite (Mistassini) Calcédoines locales Peu de galets oeuvrés	Archaïque laurentien, archaïque boréal, sylvicole
450' à 550'	Pierres locales (outils sur galets)	Pré-montagnaise?
600' et plus	Quartz	Culture inconnue
Route d'eau, Lac-intérieurs, portages	Quartzite (Mistassini) Calcédoines locales	Archaïque laurentien, archaïque boréal, sylvicole

CARTE 9. Une vision "étagée" des cultures



Source: Fortin 1970a: 5

En ce qui a trait aux routes d'eau, aux lacs intérieurs et aux têtes de portages, les analyses du notaire deviennent fines et précieuses. Il sera, par exemple, le premier chercheur à signaler la présence de céramiques iroquoiennes (huronnes - iroquoiennes du Saint-Laurent), surtout concentrées aux portes du lac, suivant les trajets traditionnels de pénétration vers le Piékouagami (Moreau *et al* 91). Ces céramiques, associées à d'autres artefacts typiquement "montagnais", permettront ultérieurement de bien évaluer les réseaux d'échanges préhistoriques, aux quels se superposeront plus tard ceux de la traite des fourrures.

Cette "vision" peut paraître simpliste, pourtant, à ce jour, elle demeure encore tout à fait vraisemblable si l'on tient compte de l'énorme progrès que représentent, au chapitre des données comparatives, les apports réguliers des chercheurs qui ont pris sa relève, au niveau régional et à celui de l'ensemble du nord-est américain. De même, parce que les méthodes d'analyse des témoins, tant lithiques que céramiques et organiques, ont atteint un degré de développement que n'aurait jamais pu soupçonner l'amateur des années 60, il est évident que certaines phases culturelles que l'on inscrit de nos jours avec beaucoup de précisions, dans un cadre chronologique approprié, étaient inconnues du notaire. Par contre, ce dernier en savait autant que quiconque, à l'époque, sur les séquences culturelles rencontrées dans le nord-est américain et décrites entre autres par Ritchie (1965; 1971). C'est pourquoi, à partir des évidences typologiques des artefacts diagnostiques, il pourra rattacher la très grande majorité de ses découvertes à une séquence culturelle appropriée. À cet égard, il demeure plaisant de noter qu'il a pris le risque de considérer l'ensemble du matériel qu'il a découvert comme constituant un assemblage cohérent, même en l'absence de sites stratifiés. (Notons aussi que les Baulu (1978), Beaudin (1982) et Langevin (1990), n'agiront pas autrement à l'échelle des sites qu'ils réexamineront plus tard).

TABLEAU 6. La séquence culturelle du Piékouagami
Les constats du notaire

	Période	Tradition	Kakouchak	Sites
1600	historique	huronne	É v o l u t i o n i n s i t u d e l a t r a d i t i o n d u b o u c h i e r	Métabetchouan
	Sylvicole	iroquoise du Saint- Laurent		Chicoutimi La Belle Rivière Métabetchouan Pointe-Bleue Lac des Commissaires
	supérieur	"owascoïde"		Chicoutimi
1000 apr. J.-C.	Sylvicole moyen	?		La Grande Décharge Métabetchouan
500		Adena		
	Sylvicole inférieur	?		La Grande Décharge
100 av. J.-C.		Meadowood		
2000	Archaïque du bouclier	du bouclier	La Belle Rivière Lac des Commissaires La Grande Décharge Chicoutimi Métabetchouan	
500		Lamoka		
3000				
3500	Archaïque Laurentien	Brewerton Otter Creek	La Belle Rivière Lac des Commissaires La Grande Décharge Métabetchouan	
4000				

Source: Chapdelaine (1984) p. 102.

6.3.1 Le peuplement initial

“Mais d’où viennent donc nos Montagnais avec leur culture archaïque boréale, les emprunts d’armes notamment les pointes” s’interrogeait le notaire en 1968. Et de constater aussitôt:

“Il y a un trou évident dans le domaine de l’anthropologie, lorsque les auteurs parlent de ces anciennes populations qui vivaient au-delà des Grands-Lacs et du St-Laurent, c’est tout comme s’ils avaient rencontré le diable en personne”. (Fortin 1968 a: 139) (le souligné est de nous).

“Il faut en tout premier lieu établir les relations culturelles entre Mistassini et le territoire du Lac-Saint-Jean proprement dit. Car une certaine quantité de nos pointes sont similaires et même identiques à celles du territoire de Mistassini. Les expéditions de Rogers & Rogers en 1946-47 et 48 au Lac Mistassini avaient révélé au monde de l’Archéologie une forme de culture que pour le moment il était impossible de caser parmi les cultures connues.” (Fortin 1965: 1)

Donc, bien avant les chercheurs francophones que nous avons cités plus haut, le notaire savait qu’il fallait rattacher la majorité de ses artefacts à l’ensemble de la culture définie plus tard par Wright (archaïque bouclérien), mais il avait vite compris, devant les évidences typologiques, qu’il devait chercher aussi, ailleurs qu’en milieu subarctique, pour identifier l’origine probable des nomades qui auraient pu visiter notre région alors que les conditions paléo-écologiques auraient pu s’y prêter. (Fortin 1970 a: 8)

“Il ne serait donc pas impossible que des nomades, qu’ils fussent de Tadoussac ou du St-Laurent nous aient visités à la recherche de gibier qui normalement était réapparu” (Fortin 1970a: 22).

Ces visites, selon lui, auraient pu coïncider avec la fin (la dernière phase) de la vieille culture laurentienne de Tadoussac à partir d'une date estimée de 5000 ans B. P. "*De facto*", il excluait toute possibilité d'un peuplement datant de la période paléoindienne, même s'il nous signale la persistance de certaines traditions et dans la forme et dans les techniques de taille de certaines pièces (Fortin 1971 a : 3). De même, faisant allusion au présumé "*Complexe Plano*" de Mistassini (Martijn et Rogers 1969), il note:

"Nous passons sous silence cette prétendue taille transversale qui est plus un indice de l'habileté de l'artisan qu'une caractéristique de cette période" (Fortin 70a: 9).

Et il précise sa pensée en 1971, après avoir constaté que plusieurs pointes de projectiles, provenant du lac des Commissaires et de la Grande-Décharge, pouvaient de toute évidence se rattacher à des phases précises de l'Archaïque laurentien.

"Une autre raison, qui nous suggère une migration première par le Saint-Maurice, c'est la présence de pointes qui, malgré qu'elles soient de quartzite de Mistassini¹, sont nettement de tradition appartenant aux cultures du sud du fleuve Saint-Laurent" (Fortin 1971 b: 100).

Et d'illustrer son propos par des affiliations culturelles précises: Otter Creek, Brewerton, Lamoka.

1. Le notaire utilisait aussi le toponyme "Témiscamie" pour identifier ce quartzite. Baulu (1978), évoque une source de matière première de cette nature, près du lac Saint-Jean, sans la situer exactement.

6.3.2 La période sylvicole

Parce qu'il ne possédait pas les données inhérentes à la reconstitution anthropologique des systèmes adaptatifs, pouvant rendre compte de la nature des contacts entre les différentes "cultures" observables à travers le temps et l'espace, notre oncle ne put quand même s'empêcher de livrer une explication vis-à-vis de ce qu'il qualifiait de "foule de cultures" présentes au Lac-Saint-Jean pendant la période.

"Les Montagnais, étant de sang Algonquin entretenaient avec ces derniers une amitié qui ne s'est jamais démentie. Et comme les peuplades Algonquines couvraient presque tout le territoire compris entre Québec, le nord des Grands Lacs, les plaines jusqu'aux Rocheuses et rejoignaient le lac Mistassini par le nord, on peut déduire que de fortes relations commerciales existaient entre ces deux peuples".

"Et en ce qui concerne les peuplades iroquoises établies entre Montréal et Québec au temps de Cartier, il semblerait que l'histoire soit incapable de nous renseigner convenablement concernant leur disparition. Et sait-on au juste depuis quand datait cette inimitié entre Iroquois et Montagnais avant ce fameux traité de la Pointe aux Alouettes intervenu entre Champlain, les Montagnais et les Algonquins?" En conséquence il n'y a pas à se surprendre du matériel typiquement iroquois, notamment les poteries, sur les sites Montagnais (Fortin 70 a: 12).

Ainsi, l'appartenance culturelle et "l'amitié possible" avec les Iroquoiens du Saint-Laurent pouvaient, selon lui, rendre compte de la très grande variabilité culturelle des témoins lithiques et céramiques des trois phases du Sylvicole à travers lesquelles il identifia avec justesse du matériel typique des cultures dites d'Adena, de Hopewell et du Mississipi.

6.3.3 Les Montagnais du Lac-Saint-Jean

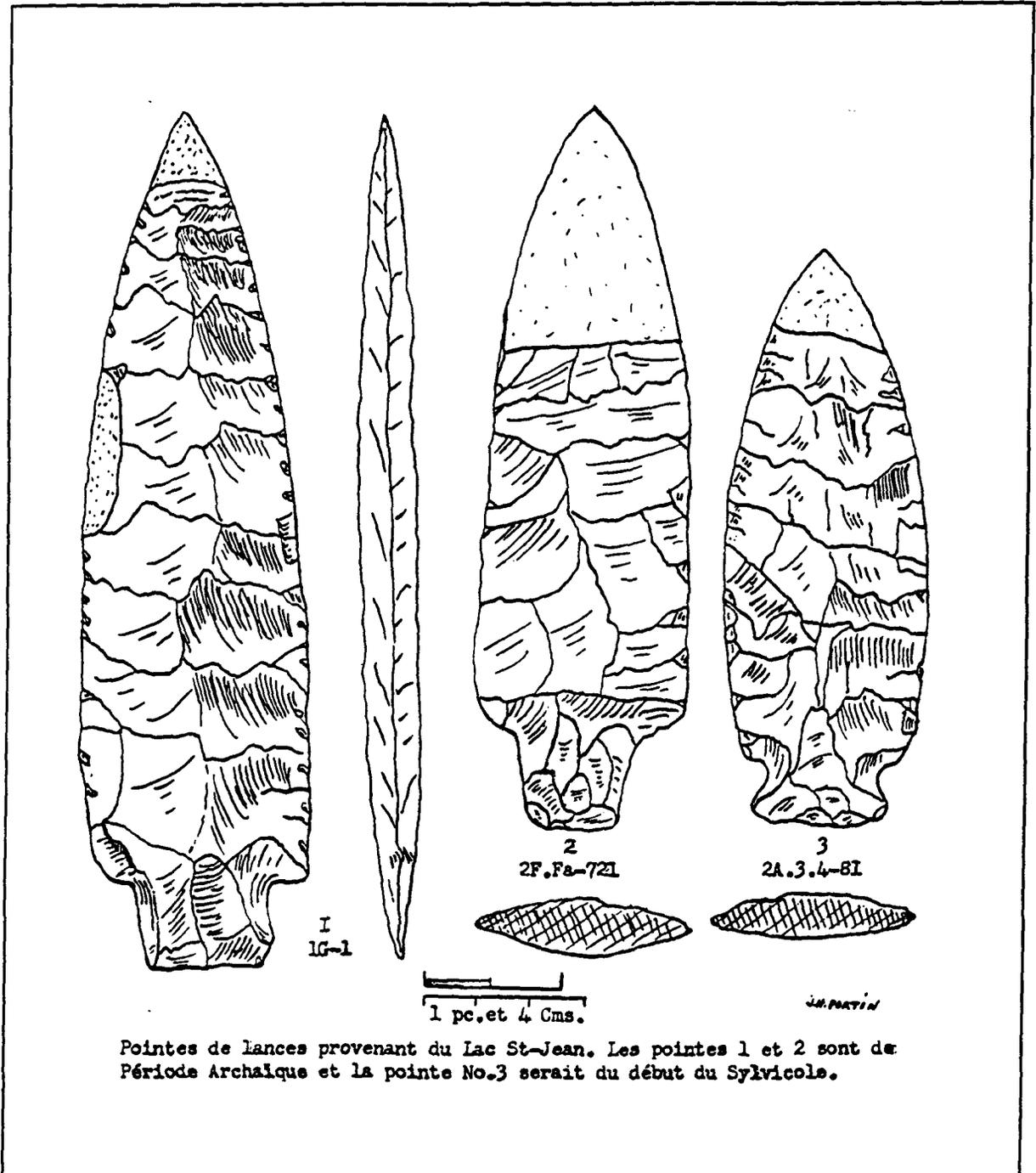
“The ancestry of the Montagnais and related bands is still somewhat complex but there is evidence to suggest that they evolved from a late shield base (Wright 1972 a: 35). (le souligné est de nous).

Mais auparavant Wright avait cité Ritchie, lequel, dès 1965, avait noté que: “there is some slight evidence of contact with the Southeast of the shield in the great Lakes-St-Lawrence forest country”.

Anne Baulu, qui avait pu constater, dès 1974, ces évidences au lac des Commissaires préféra n’y voir qu’un “rapprochement discutable” (Baulu 1978: 12) avec les cultures du sud. Cette position, toute faite de prudence, reflète quand même le peu de perméabilité des constats du notaire Fortin, même en milieu francophone, alors que sous l’impulsion de N. Clermont, l’Université de Montréal en était à former la première génération d’archéologues professionnels francophones.

Wright, Laliberté, Baulu et Chapdelaine ont tracé leurs constats sur notre région en analysant une poignée d’artéfacts. Le notaire Fortin, qui, entre 1964 et 1971, en avait manipulé des milliers, et qui se considérait dès lors comme un amateur “averti” et qui avait noté, sur des centaines de pages, toutes les observations et les interrogations suscitées par ses découvertes, en était arrivé, à cette date, à pouvoir dire, en faisant allusion au site connu aujourd’hui sous le sigle (DdEw-12), situé à la Grande-Décharge du lac Saint-Jean: “Nous pensons que ce site aurait été un lieu d’arrivée d’une vague d’immigrants de race algonquine et qui, par la suite, ont été nommés Montagnais par les Européens” (Fortin 1971: 80).

FIGURE 3. Pointes de lances provenant du Lac-Saint-Jean



Source: Fortin 1971.

Il en était arrivé à cette conclusion après avoir réexaminé ses collectes de 1966-67-68 et décrit plus particulièrement les pointes dans trois volumes intitulés: *Pointes du Lac St-Jean* (Fortin 1965-66), volumes qu'il cite dans un autre rapport sur le site o (DdEw-12) lui-même intitulé *Sites du Lac St-Jean* 1968 vol. III .

“L'ensemble des pointes, comme nous l'avons déjà dit, est la petite pointe à encoches du type laurentien avec certaines pièces se rattachant de toute évidence à l'Archaique Boréale” (Fortin 1968 d: 40).

Et parce que la matière première qui dominait sur le site était surtout constituée de quartzite de Témiscamie (Fortin 1971: 80) il put établir ainsi un lien solide, concernant l'évolution “*in situ*” de populations résultant de la rencontre originale de bandes provenant du nord-ouest et du sud du Québec, opinion disait-il sentencieusement: “à ne pas mésestimer” .

Mais comment expliquer alors qu'en 1970 il écrivait que:

“LA RARETÉ DES OUTILS retrouvés et recueillis dans les endroits fréquentés par les Montagnais et surtout la faible ligne d'occupation sur les sites qui sont presque tous sous l'eau, nous forcent à conclure à une occupation récente des Montagnais, et si nous avons à risquer une date, nous dirions environ 700 ans, soit vers l'an 1200 de notre ère” (Fortin 1970 a: 30).

Cet énoncé, qui semble démolir tous les autres, et qui se situe chronologiquement à une date charnière de l'évolution de son cadre théorique, nous a longuement intrigué, jusqu'à ce que nous en arrivions à saisir et à entendre ce que le notaire concevait à travers le terme “Montagnais”. Pour lui, et la suite de ce travail le démontrera, la culture montagnaise faisait essentiellement référence à un ensemble de données tout à fait modernes, données issues de témoignages mal interprétés par les historiens locaux en qui le notaire avait placé sa confiance. Ces “Montagnais” qu'il avait suivis à la trace, étaient connus pour avoir fréquenté certains sites

historiques où il découvrira beaucoup d'évidences archéologiques pouvant se rattacher au Sylvicole moyen et supérieur. Et parce que la présence de matériaux autochtones lui laissait croire qu'il s'agissait là de "boîtes à outils" typiquement montagnaises, il en vint à la conclusion citée plus haut.

Ce qu'il percevait mal, c'est la vision que peut avoir un préhistorien actuel des mouvements de population (les pressions démographiques internes et externes), causés autant par des changements environnementaux que par l'évolution des systèmes adaptatifs, et par conséquent, des schèmes et des lieux d'établissement.

Ce texte de 1970 faisait essentiellement état d'une prétendue sous-culture lithique, de laquelle auraient été absents tous les outils traditionnels des Montagnais. Cette "sous-culture", il la concevait à l'époque comme pré-montagnaise, et il tentait désespérément de lui trouver une place entre ses constats antérieurs, et ce qu'il percevait comme culture montagnaise proprement dite. Cette hypothèse le fit s'embourber pendant plus de quatre ans, et fut peut-être une des causes majeures de son éviction de la recherche archéologique au Québec.

6.4 Discussion

Nous avons désiré mettre en exergue le fait que ceux qui liront les travaux de Fortin, et qui examineront ses collections, seront d'abord fascinés par la richesse et la diversité de ses découvertes. D'un autre côté, parce que le notaire a absolument voulu rendre compte de sa démarche à travers une multitude de rapports individuels, où la ligne directrice est souvent absente, ses lecteurs en viennent à douter de son bon sens parce que d'un écrit à l'autre, le notaire n'avertit pas son lecteur quand il change de paradigme.¹

1. Nous employons ici ce terme en lui donnant son sens le plus général.

Sitôt qu'une nouvelle trouvaille l'induit sur une piste intéressante, son intelligence, toujours vive, le pousse à faire des déductions dont il rend rarement compte. Ce processus, qui aurait fait de lui le plus mauvais des pédagogues, le dessert à un point tel que l'on comprend maintenant la position plus que prudente des auteurs que nous avons cités. Tel que nous l'avons connu, notre oncle était tout à fait imprévisible, passant d'une humeur à l'autre, précisément comme l'a décrit David Fortin. (1985)

Ce trait de caractère, placé en parallèle avec le fait qu'il était toujours scrupuleusement honnête, quoique colérique et, on l'aura deviné, superbement fier, voire orgueilleux, le conduira à des excès de langage dont on peut rire aujourd'hui, mais qui, dans leur contexte, blessaient souvent ses interlocuteurs. Cet handicap, se traduira par une susceptibilité malade, lorsque le monde restreint des préhistoriens de son temps osera douter de la validité de ses hypothèses concernant ses fameuses "pierres communes".

Ainsi, tous les rapports qu'il écrira entre 1964 et 1974, portent sur la page de garde, l'avertissement suivant:

"Je présente dans ce rapport de 19... des outils de silex (terme générique) et d'autres exécutés dans n'importe quel galet local. Les premiers sont acceptés par tous les archéologues. Mais les seconds sont refusés, malgré de meilleures preuves de l'authenticité de leur cueillette. Ils n'intéressent que le chercheur que je suis".
J. H. Fortin 1972

Et de ne jamais rater l'occasion, pendant cette période, de qualifier les professionnels de "Pontifes de l'Archéologie", "d'archéologues avec un grand A" et "*tutti quanti*"... Pourtant, quand il voudra mettre un point final à ses études sur cette fameuse culture, il prendra la peine, mais à la toute dernière ligne, d'avouer: "...car nous ne voulons pas heurter les convictions personnelles de qui que ce soit" (Fortin 1974a: 195).

Ce changement de ton serait encore une fois inexplicable pour qui n'aurait pas lu la note suivante, incluse dans un volume précédent:

“Pour notre bonheur ou notre malheur nous avons trouvé une pièce de silex de Trenton, brun genre Falardeau, avec un grattoir très érodé de notre calcédoine grise du lac St-Jean, ainsi que deux nucléus ou rognons de cette même calcédoine, dont l'un a été retouché pour en tirer certes de petites lames très coupantes. Ces trois pièces que nous venons de décrire et qui sont acceptées des archéologues accompagnent tous nos outils sur galets (de ce campement) et sont une preuve irréfutable de l'existence de campements en cet endroit”. (Fortin 1973c: 17)

Lui, qui avait basé toute son argumentation à propos de l'existence d'une occupation pré-montagnaise au Lac Saint-Jean sur le constat que de tels artefacts étaient absents des assemblages lithiques de cette “sous-culture”, voyait ainsi son édifice s'écrouler. Mais encore une fois, il n'avertira pas ses lecteurs de 1974 de son changement de paradigme. Non, son idée étant faite, il ne fera jamais plus allusion¹ à cette prétendue “occupation pré-montagnaise”, se contentant désormais d'inclure cette industrie lithique à travers la production normale des amérindiens de son “secteur”.

Tel est l'héritage du notaire: d'abord tout fait de probité et d'acharnement, d'abnégation, d'intuitions brillantes et de réalisations concrètes. D'autre part, lourdement hypothéqué par la nature complexe de l'homme, par les déficiences de son environnement scientifique, et aussi par l'évidente faiblesse de ses traducteurs. Il y a là quelque chose de manichéen que nous ne devons en aucun cas tenter d'occulter.

1. Nous approfondirons les données de cette question au chapitre X de ce mémoire.

CHAPITRE VII

LE MANDAT DE J. -H. FORTIN: CONSTITUER UN INVENTAIRE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU LAC-SAINT-JEAN

Si nous avons fait un travail valable, on en jugera plus tard et personnellement nous estimons être arrivé à notre heure malgré, malgré que nous étions déjà en retard de 40 ans.

(Fortin 71C: 1)

Nous avons déjà relaté dans quelles circonstances le notaire fut confronté au monde merveilleux de la préhistoire. Doué d'un sens épique certain et d'une plume alerte, il décrira en 1971 les difficultés d'un homme âgé, se débattant face aux divers avatars de la recherche sur le terrain, et au scepticisme du milieu professionnel vis-à-vis la validité de son travail. Ayant compilé à cette date un catalogue complet des pièces qu'il avait collectées, soit 19 814 artefacts, il ne put s'empêcher de se faire justice:

“Dans le chaos d'érosion des sites du lac Saint-Jean et des lacs de la périphérie où persistent encore les reliquats des barrages anciens érigés pour le flottage du bois depuis au-delà de 100 ans, tel est le bilan de la pyramide de pièces accumulées par un amateur qui a gagné de se faire traiter de voleur, d'arriéré¹, et de bien d'autres qualifications encore.”

“L'amateur a aussi des rhumatismes, de l'arthrite, s'est mouillé les fesses en tombant à l'eau, a risqué la noyade avec un ami dans la Grande Décharge en 1965, il s'est enlisé dans la terre molle du printemps, parce qu'il fallait y être au tout début du printemps, ce qui était une condition “sine qua non” avant la montée des eaux pour l'été, vers le milieu de mai.” (Fortin 1971)

Ces quelques lignes tracent le tableau de l'état d'esprit et des conditions matérielles à l'intérieur desquelles dut opérer le notaire. Avant d'aller plus loin, il convient de souligner que dès sa première saison de recherche, il se préoccupa, non seulement de l'aspect légal de la question, mais encore, d'adopter, dès les premières heures, une méthode de travail adéquate.

1. Le notaire avait probablement lu Martijn et Cinq-Mars (1970: 182), lesquels, à l'époque, faisaient état des conceptions “vieillotes” de la pratique archéologique de certains amateurs.

7.1 L'archéologie au point de vue légal en 1964

Nous avons pu, dans un travail antérieur revisiter l'itinéraire que notre oncle a emprunté afin d'avoir les cautions justifiant ses recherches.

“Dès qu'il fut confronté aux multiples problèmes que pouvait causer sa situation de chercheur “isolé”, face à une discipline dont il ne connaissait rien, le notaire Fortin, légiste dans l'âme, s'enquit auprès des spécialistes du Musée National d'Ottawa, de la légitimité de ses recherches... Ces derniers le référèrent au niveau provincial, où, le ministère des Affaires culturelles venait à peine d'organiser un bureau responsable de l'archéologie. Ayant obtenu le feu vert (ce qui s'explique par l'absence du monde universitaire et professionnel à cette époque), le notaire Fortin put poursuivre son oeuvre.” (Fortin G. 1988)

7.1.1 L'autorité régionale

Mais telle était sa préoccupation de justifier et encore une fois de légitimer ses recherches, qu'il voulut avoir l'aval de celui qu'il percevait comme la référence ultime au chapitre des recherches historiques régionales: une longue correspondance avec Mgr Victor Tremblay, de la Société Historique du Saguenay, décrit le chercheur en quête d'un modèle. Finalement, suite à ces discussions, la Société d'Archéologie du Saguenay fut fondée, et dès lors, il put considérer la question comme réglée.

À la même date, il reçoit la visite de Jacques Rousseau, alors considéré comme une sommité provinciale au chapitre de l'ethnologie et de l'écologie en milieu nordique. Ce dernier ne manqua pas de l'encourager à poursuivre son travail, lui déclarant, en substance, de ne pas avoir peur de se considérer comme un “archéologue”, ayant, lui dit-il, “découvert cette science par vous-même” (Fortin 1964). Plus tard, d'autres spécialistes viendront le rencontrer, certains l'appuyant, d'autres rejetant carrément certaines de ses intuitions. Quoiqu'il en soit, il poursuivra jusqu'à son éviction.

7.2 Une méthodologie particulière, à la limite de son personnage...

Le tout petit cercle, réunissant à l'époque les intéressés à la chose archéologique, incluait déjà les brandons de discorde qui allaient plus tard provoquer la dichotomie amateurs versus professionnels. Des expressions telles "pilleurs de sites", "voleurs" et "collectionneurs" taxaient déjà, en chapelle fermée, certains qui n'avaient pas fréquenté les hautes institutions du savoir. Voulant se garantir contre de telles épithètes, le notaire prit la décision de noter, de décrire et de bien situer ses découvertes. Se remémorant ses premiers pas à la Grande-Décharge, en 1964, il put écrire six ans plus tard...

"Après une seconde visite au même endroit, nous avons reconnu qu'il fallait numéroter nos pierres, noter la date de la cueillette, préparer des plans au moins sommaires des lieux et prendre des photographies. Et l'avenir nous a démontré que la décision prise ce jour-là était sans prix" (Fortin 1970: 3).

Sans prétendre à un travail de professionnel, il veut, à l'aube de sa carrière, se ranger du côté de ceux qui sont utiles à la discipline.

"Un amateur, qui ne dresse pas de plan, apporte un spécimen pour oublier demain sa provenance, n'est pas de grande utilité... Mais celui qui note tout, observe tout, fait rapport et remet tout entre bonnes mains est-il un pilleur tout simplement?" (Fortin 1964: 6).

On peut dès lors reconnaître, à travers ces préoccupations, l'utilité de son expérience d'homme de loi, habitué qu'il était aux longues recherches et aux fastidieux travaux d'écriture exigés par son art. Il ne fera jamais faute d'y déroger, même si les résultats ne seront pas toujours d'un égal bonheur.

7.3 ...et au type de terrain visité

Sans vouloir lui enlever le moindre de ses mérites, concernant son sens de l'observation, il faut reconnaître que les circonstances particulières entourant ses recherches rendaient possible la collecte de nombreux artefacts. Ainsi, toujours en 1964 il remettait à la Société Historique du Saguenay, en hommage à son fondateur Mgr Victor Tremblay, "une collection de 818 spécimens d'outils, armes ou autres instruments ayant appartenu aux occupants du Royaume du Saguenay et plus particulièrement d'un petit coin d'ici, le Lac-St-Jean." (Fortin 1964: 3).

Le nombre élevé des artefacts de cette première collecte prédisait les succès futurs du notaire, et rend bien compte des circonstances de ses trouvailles.

Nous connaissons maintenant l'état d'érosion avancée des berges du Piekouagami. Nous savons qu'à chaque printemps, la crue des eaux de fonte est précédée d'un bref répit (2 à 4 semaines), permettant de visiter les sites archéologiques alors plus ou moins exondés. Certaines années, suite à un régime de précipitation trop faible, il est impossible de remplir totalement l'immense réservoir. Ce fut le cas en 1970 et à une échelle moindre en 1985 et 1989. De telles exceptions permettent de plus longues investigations pendant la saison estivale.

Un phénomène analogue se produit lorsque les écluses, construites à la décharge des lacs, pour le flottage du bois, cèdent parce que désuètes et inutilisées. Dans certains cas, surtout lorsque les berges de ces lacs sont garnies de maisons d'été, les ouvrages sont reconstruits, souvent en béton, afin que les propriétaires riverains retrouvent les facilités de navigation et de baignade auxquelles ils sont habitués, comme cela fut le cas du Lac des Commissaires (Fortin 1970c; 1971b; Baulu 1978).

D'autres plans d'eau, plus isolés, donc de moindre importance et moins occupés par les pêcheurs, chasseurs et vacanciers, ne voient pas leurs écluses restaurées lorsqu'elles cèdent. Après quelques années, les berges dénudées se recouvrent d'herbages et peu à peu la forêt reprend ses droits, comme le démontrent les lacs Belle-Rivière et Métabetchouan.

Grâce à un réseau d'informateurs fidèles, le notaire Fortin se tenait au courant de tels bouleversements et s'empressait d'aller vérifier sur les lieux. De même, demeurant à proximité du Piekouagami, il pouvait en surveiller les niveaux d'eau, et il ne rata jamais aucune occasion d'en visiter les berges, quand les conditions étaient propices.

À cette époque très peu de personnes avaient l'habileté de reconnaître un site archéologique; il est donc aisé de comprendre pourquoi les premières visites du notaire sur les berges du Piekouagami seront si fructueuses. La majorité des sites n'avaient pas encore subi la visite des "collectionneurs" et autres intéressés. Le plus souvent, un simple coup d'oeil sur des pierres cassées, pelées et rougies par le feu, suffisait pour identifier un ensemble de foyers. C'était là l'indice essentiel. Tout près de ces foyers, les artefacts reposaient en surface, plus ou moins dispersés, selon les circonstances décrites plus haut.

7.4 Un système de classification ordonné

Dès qu'un site était identifié comme tel, le notaire s'empressait de dresser un plan sommaire de la topographie locale, prenait souvent des photographies, et selon l'étendue des lieux, divisait le site en sections. Chaque artefact recueilli se rattachait à son point d'origine grâce à une série de chiffres et de lettres indiquant l'année de la découverte, le site et la section concernés, de même que le numéro particulier de l'objet: système clair, s'il en est un (pour un

notaire), mais qui surprendra toujours les archéologues. Ainsi, la pièce 1.S.1-1 fut découverte en 1964 au Lac de la Belle Rivière, dans la première section du site, et aurait été la première pièce trouvée dans cette section (Fortin 1970).

Devant l'accumulation du matériel, il convertit le sous-sol de sa résidence en laboratoire, modifia ses équipements photographiques, se munissant, avec une grande ingéniosité, de ce qu'il lui fallait pour faire un travail efficace. R. Simard, qui le fréquenta régulièrement note aussi que:

“Ce que je retiens de lui, c'est son ardeur, je dirais sa passion pour le travail qu'il faisait; il ne comptait ni ses heures, ni ses dépenses. Je retiens encore de lui son ingéniosité à monter par exemple, un appareil pour photographier des pièces archéologiques ou pour nettoyer le métal, son habileté à confectionner des pointes ou reconstituer des vases cassés.

Monsieur Fortin, depuis ses débuts dans l'archéologie, a cherché toujours à en connaître plus sur le sujet; il a été continuellement en relation avec des hommes de science à qui il écrivait et demandait des renseignements. Il a ainsi laissé une énorme correspondance.

On ne sera peut-être pas toujours d'accord avec ses points de vue, ses théories, mais il a donné un immense élan à la recherche archéologique dans notre région et il a su communiquer son enthousiasme aux membres de la Société d'archéologie du Saguenay”. (Simard 1985: 169)

Absolument maître de sa personne et vivant pratiquement sans contraintes matérielles, bien que ses revenus fussent modestes, il put partager les années qu'il consacra à la recherche entre les expéditions sur le terrain, ses travaux de laboratoire et l'écriture. Le cycle de ses activités s'accorde évidemment avec les conditions saisonnières. Ainsi, il s'agitait fébrilement au printemps, revisitant régulièrement les berges et embouchures immédiates du Piekouagami. Sitôt les eaux montées, il explorait les rives des lacs et rivières avoisinants, plus à l'intérieur

des terres. L'automne, il ne manquait pas d'arpenter les labours, attentif à tout indice révélateur des diverses formes d'occupations, tant historiques que préhistoriques. L'hiver venu, il rédigeait ses rapports, lisait énormément, entreprenait des expériences sur la taille de la pierre, et ... attendait le printemps.

7.5 La production écrite de J. -H. Fortin

L'étudiant ou le chercheur qui veut en savoir plus long sur la carrière archéologique du notaire, se trouve aux prises avec une montagne de notes, rapports et pièces de correspondance qui le laissent perplexe. Comment retrouver l'essence de sa pensée? Comment aborder l'ensemble de son héritage littéraire?

Pour les besoins de cette étude, nous avons dû lire et relire l'ensemble de ces documents, opérer un classement, et ainsi mettre en place un appareil opératoire, permettant de jalonner, diachroniquement, l'évolution de son cadre théorique, à partir de ses découvertes d'artefacts et des sources de renseignements disponibles à l'époque. D'emblée, nous pouvons considérer que son oeuvre présente quatre catégories de travaux:

- 1- Les études archéologiques. Ces travaux incluent:
 - a) Des rapports annuels (remis au ministère des Affaires culturelles).
 - b) Des synthèses, articles, monographies, publiés ou non.
 - c) Des catalogues, illustrant certaines pièces, plus particulièrement les pointes (flèches).
- 2- Les études historiques.
- 3- Les études familiales.
- 4- La correspondance.

Il faut cependant noter le caractère arbitraire d'une telle classification. Si l'on met de côté les études familiales (généalogiques ou autres), tous les autres documents qu'il a laissés présentent, à différents niveaux, une foule de renseignements où histoire et préhistoire se confondent dans une perspective où son approche historique des sites archéologiques lui dicte sa méthode opératoire.

Toutefois, certaines de ses productions jalonnent son oeuvre et constituent, à notre avis, des documents clés: il s'agit naturellement de ses synthèses, lesquelles nous livrent rapidement l'essentiel de ses conclusions et nous permettent de jauger notre chercheur.

Nous croyons qu'il n'est pas utile de présenter dès maintenant la liste de ces travaux, telle que nous l'avons classée en bibliographie, mais nous ferons plutôt un commentaire général à propos de chacune des catégories.

7.5.1 Études archéologiques

A) Les rapports annuels

Tenu de faire rapport de ses activités, le notaire rédigeait chaque année un ou plusieurs documents relatant ses différentes "sorties" archéologiques. Il décrivait sommairement ses artefacts, dessinait les principaux, identifiait à l'aide de plans les sites, ou parties de sites qu'il avait découverts. Il faut noter que ses rapports débordent régulièrement le cadre purement descriptif des sites. On peut y puiser de multiples renseignements à caractère ethnohistorique et historique, de même que des commentaires généraux nous aidant à comprendre l'évolution de son cadre théorique.

B) Les synthèses

Écrites en vue d'être publiées, soit à titre d'articles visant l'audience du grand public, ou le cercle plus restreint des spécialistes, les différentes synthèses produites par le notaire, constituent, comme nous le disions plus haut, des jalons essentiels, pour qui veut connaître rapidement l'essentiel de ses conclusions "archéologiques".

C) Les catalogues

Ces derniers décrivent des artefacts particuliers: pointes de flèches, outils fabriqués de "pierres non spécialisées" ou des artefacts de la période de la colonisation de la région. Cette catégorie d'ouvrages pourrait être utile pour celui qui voudrait avoir une vision "typologique" de ces artefacts. Cependant, parce que le travail est plutôt descriptif que comparatif, et parce que certaines descriptions sont incomplètes et imprécises, l'utilité immédiate nous en semble douteuse.

7.5.2 Les études historiques

À ce chapitre, les frontières entre études historiques et ethnohistoriques nous apparaissent un peu floues: ces études visent surtout la localisation de l'ancien poste de traite de la Métabetchouan, et tentent d'illustrer certains trajets suivis par les explorateurs français et autres.

7.5.3 Les études familiales

Elles n'ont pas été publiées et concernent surtout les généalogies complètes des familles Fortin et Bouchard, depuis leur arrivée en Amérique. Elles décrivent, à partir de la tradition

orale, appuyée par des documents légaux, les pérégrinations des pionniers en quête d'un domaine familial. Leur lecture nous a été très profitable, parce qu'elle nous révèle la perception qu'avait le notaire de certains faits sociaux.

7.5.4 La correspondance.

Limité dans ses déplacements par ses problèmes de santé, notre oncle fit littéralement voler sa plume, et inonda certains intervenants de l'époque de ses incessantes demandes de renseignements, révélant sa hâte et sa soif de savoir. Parce que la majorité de ces lettres ont pu être examinées, elles nous éclairent tant sur la nature profonde de l'homme que sur l'isolement d'un chercheur régional, en quête de modèle. Mais il nous apparaît important de signaler que le notaire a certainement opéré un tri, faisant malheureusement disparaître certaines pièces. Ainsi, quand nous avons voulu retracer les circonstances entourant son éviction de la recherche préhistorique, suite à la loi de 1973, nous devons avouer avoir fait là une reconnaissance inutile. (Fond: J. H. Fortin, Société Historique du Saguenay; Fond J. H. Fortin, Laboratoire d'Archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi)

7.6 Le "ton" du notaire

La lecture des différents documents légués par le notaire n'est jamais ennuyeuse, à condition de les aborder un à un. Certes, sa volumineuse production, de même que la nature cyclique de ses courses, imposent au lecteur nombre de redondances, des redites qui ne sont que le reflet de son cadre opératoire. Hors celà, parcourir l'un ou l'autre de ces rapports ou synthèse demeure un exercice plaisant.

L'écriture du notaire est organique, d'un premier jet, sans fioritures. Alors que dans les productions de ce genre les scientifiques établissent toujours une distance respectueuse, entre l'objet et l'observateur, le notaire lui ne se désincarne jamais, fait part tout autant de ses impressions, de ses sentiments, que de ses observations. Le récit devient souvent anecdotique, truffé de détails, englobant. Mais, la relation devient encore plus révélatrice, au fur et à mesure que l'on met en parallèle l'évidente satisfaction que lui procurent ses découvertes et la piètre opinion suscitée par ces dernières auprès des archéologues professionnels. Tout alors devient une question de ton: au début, le notaire se fait humble mais prend aussitôt l'assurance de celui qui maîtrise les techniques élémentaires de sa profession. Cette phase, (1964 à 1967) révèle l'euphorie du découvreur. Suit alors sa période de misère: on refuse son argumentation sur les pierres "communes", puis on l'évince de la discipline (1968 à 1972).

Mais le notaire s'obstine; dans ses compte-rendus annuels le ton monte, devient caustique avec des pointes d'ironie vitriolique. Voulant alors agrandir son audience il tente, par ses synthèses de convaincre par une démonstration plus sereine. On ne lui répond tout simplement pas. Puis, tout bascule de nouveau. À partir de 1973, on le sait, le notaire abandonne sa théorie d'une culture "prémontagnaise" du Lac Saint-Jean. C'est la fin du cycle, le retour à la case départ. Mais les blessures ne seront jamais pansées tout à fait. La sérénité qui baigne ses études familiales contraste avec l'amertume qui pointe souvent dans ses dernières notes archéologiques (1974-1982).

Conclusion

Le bref survol de ce que nous appelons le legs universel de J.-H. Fortin ne serait pas exhaustif, si nous ne soulignons l'énorme impact provoqué par ses recherches, auprès d'une petite minorité qui l'encourageait, et qui s'adonnera plus tard à la discipline, et dans un certain sens, continuera son oeuvre. Ses apports dépasseront le cadre étroit de cette minorité pour devenir la base où puiseront les chercheurs des années subséquentes. Bien plus, grâce au développement des institutions muséales régionales (Fortin G. 1987), suivi par l'implantation d'un laboratoire d'archéologie à l'Université du Québec à Chicoutimi, ses travaux alimenteront plusieurs recherches subséquentes.

Dans cette perspective, on peut déjà entrevoir le degré de validité externe de son travail. Reste le point essentiel, l'ensemble des travaux de J. -H. Fortin peut-il être qualifié de production scientifique? Si oui, dans quelle mesure? Si non, pourquoi? C'est ce que nous allons tenter d'éclaircir dans la prochaine partie de cette étude.

PARTIE III

LA RECONSTRUCTION

La principale marque du génie n'est pas la perfection, c'est l'originalité, la découverte de nouveaux territoires.

Arthur Koestler, *Le Cri d'Archimède*,
Calmann-Lévy

CHAPITRE VIII

LE NOTAIRE FORTIN ET LA PRÉHISTOIRE LOCALE: LE CADRE CONCEPTUEL

"Je puis vous assurer, photographies en moins que ces petites terrasses contenaient encore (1964) une incroyable quantité de foyers bien visibles... Maintenant les derniers labours d'Henri Demeules ont fait disparaître toutes traces... Et nous accusera-t-on d'avoir volé le paysage où s'étalaient ces spendeurs du passé après nous avoir accusé d'avoir volé les quelques artefacts que nous y avons recueillis et qui autrement eussent été perdus à tout jamais?"

(Fortin 1972g: 26)
Le site M.

Nous avons décrit les circonstances de l'émergence de la pratique archéologique québécoise francophone. Nonobstant le risque de nous répéter, il semble essentiel de resouligner, et l'énorme retard théorique de la discipline, lui-même relié au contexte du nord-est américain, de même que le rôle absolument incontestable, joué par les amateurs, en tant que maîtres d'oeuvre de cette émergence. De plus, si tant est qu'un cadre conceptuel puisse être lessivé de son contenu scientifique, une telle opération sera toujours tributaire du corpus intellectuel de l'auteur, donc de ses limites académiques, de ses sources et en définitive de sa formation globale. L'exercice qui suivra sera donc le produit, nécessairement dilué, d'une élutriation conceptuelle, parce qu'il résultera de la rencontre de ce que nous sommes, *hic et nunc*, et de ce que le notaire Fortin a été, en son temps.

8.1 Une approche historique, héritée du contexte

Afin de rendre compte du comportement du notaire vis-à-vis "sa geste préhistorique", il faut essayer de comprendre quels pouvaient être les fondements de son approche vis à vis les populations amérindiennes de son secteur. Or, celui qui ne possède *a priori*, ni la formation théorique et pratique, ni toutes les subtilités d'ordre épistémologique aptes à valider les résultats d'une quête scientifique, aborde cette dernière avec un bagage et des techniques relevant du sens commun et, quand il s'agit de s'interroger sur des populations locales connues, dont le comportement semble avoir été identifié depuis longtemps, comportement qui sous certains aspects peut avoir perduré jusqu'à l'époque contemporaine, rien n'est plus normal que de projeter ces notions vers le passé et d'en tirer des conclusions d'ordre analogique. Or, cette approche, on ne peut plus sensée, comporte deux volets qui ne doivent pas être confondus.

Le premier concerne l'identification culturelle d'un site archéologique: c'est la fameuse

“direct historical approach” telle que définie par Julian Steward (1942), où, en basant ses évidences sur la connaissance de la géographie culturelle de “contact”, on peut comparer des sites dûment identifiés à cette période avec d’autres datant de la préhistoire récente, et en arriver à une identification culturelle possible. (Chapdelaine 1984 :108)

Le second utilise l’analogie à la façon d’un modèle. Il n’est guère surprenant que ce soit encore une fois Binford qui en ait fait les premières démonstrations, dans un contexte qui peut maintenant être considéré comme un cas type. Parce que dans les mêmes circonstances les mêmes causes devraient produire les mêmes effets, Binford, alors en France, tenta de faire un lien entre certains sites “moustériens” qu’il examinait avec François Bordes, et le comportement actuel de chasseurs de l’Arctique américain (Binford 1983: 65), le tout avec des résultats plus ou moins heureux, les analogies possibles étant d’un tout autre ordre.

Le notaire Fortin qui ne connaissait rien de Steward ni de Binford, utilisera les deux volets sans distinguer le premier du second. (Il nous vient l’amusante intuition que le “petit” notaire et le “grand” Binford se seraient entendus comme larrons en foire). Le notaire usera et abusera de cette approche. Les amérindiens de son “territoire”, que les premiers missionnaires et explorateurs identifiaient comme des “Montagnais”, seront plus ou moins victimes de sa part, d’une mal-vision souvent inspirée par des témoignages secondaires.

8.2 Des limites imposées par le contexte: le cas du site “M” (rivière Métabetchouan)

Le choix du (ou des) sites archéologiques de la rivière Métabetchouan semble tout à fait pertinent pour illustrer comment quelques témoignages secondaires ont pu induire le notaire Fortin vers des demi-vérités qu’il a pris pour des certitudes. Il faut savoir, au départ, que cet

endroit fut sans doute un des lieux “archéologiques” qu’il visita le plus souvent. Sise à quelques kilomètres de sa résidence et facilement accessible, l’embouchure de la rivière Métabetchouan était connue pour avoir été occupée par les Amérindiens jusque vers la fin du XIXe siècle, alors que la Compagnie de la Baie d’Hudson y opérait un poste de traite et que les missionnaires oblats venaient y faire leur mission annuelle. Les deux traditions, traite, et missions “remontaient” au XVIIe siècle, dès que les Jésuites y avaient érigé chapelle et résidence et “ferme”, pendant que les responsables de la “traite de Tadoussac” y organisaient le commerce des fourrures.

À l’heure où nous écrivons ces lignes, n’importe quel chercheur peut puiser à son gré dans les productions récentes des Guitart (1984), Laliberté et Moreau (1988a-1988b), Simard (1970) et ainsi se faire aussi une idée assez juste de l’occupation préhistorique et historique des sites de la Métabetchouan. Mais au début des années 60, seuls les écrits des historiens locaux (Tremblay 1968) étaient disponibles. Faute de sources originales, le notaire Fortin y puisa des demi-vérités.

8.3 Métabetchouan: capitale et parlement des Montagnais

S’il est reconnu aujourd’hui que l’embouchure de la rivière Métabetchouan fut l’un des lieux de rencontre où les peuples de l’est de l’Amérique pouvaient à l’occasion opérer des échanges, la dimension et l’importance que lui donnait le notaire Fortin semblent pour le moins exagérées. Les termes, “capitale” et “parlement”, font état de concepts qui n’existaient sûrement pas chez les nomades qu’étaient les ancêtres des Montagnais. De même, les dernières reconnaissances sur le terrain, limitent l’aire du (des sites) identifiés par le notaire, au point de les réduire considérablement. Mais laissons-le parler, et voyons comment il en vint à de telles

perceptions. Dès 1964 il rend compte de ses découvertes et avoue:

“J’ai fait de multiples voyages au site M, et je me suis penché avec intérêt et amour même sur ces lieux historiques, uniques dans l’histoire des Montagnais, des missions des Jésuites”. (Fortin 1964: 14)

Un peu plus loin:

“Je me suis penché vraiment sur ces lieux, et je crois y avoir laissé un peu de mes yeux”.

Il convient que les dimensions du site sont “stupéfiantes”:

“Je calcule à vue que sa longueur dans le sens de la rivière excède le mille, et que sa largeur, rivière comprise peut aller à bien au-delà d’un demi-mille.

Et il prend la peine de nous avertir:

“ces dimensions, elles ne sont pas le fruit d’une imagination surexcitée, mais inscrites sur le terrain pour l’observateur averti.” (Fortin 1964: 14)

Tout à fait sidéré par ses découvertes, il s’empresse d’en faire part à Mgr Victor Tremblay, alors directeur-fondateur de la Société Historique du Saguenay, titre qui conférait, aux yeux du notaire, un prestige considérable. D’ailleurs, la présentation de son premier rapport en fait état.

“Je présente ici, à la Société Historique du Saguenay, en hommage à son président fondateur, Monseigneur Victor Tremblay, aux connaissances et de connaissance universelle...” (Ibid p.3)

Le 30 juillet 1964 Mgr Tremblay, lui écrit et commente ainsi ses observations:

“Vos observations sont judicieuses quant à la possibilité de rassemblement considérable à l’embouchure de la rivière Métabetchouan. Quand on voit une

affirmation comme celle du père Albanel: “C’était autrefois l’endroit où toutes les nations qui sont entre les deux mers, de l’Est (fleuve St-Laurent) et du Nord (Baie d’Hudson), se rendaient pour y faire leur commerce; j’ai vu plus de vingt nations assemblées”, il n’y a pas lieu de s’étonner de l’abondance d’emplacement de tentes et aussi de sépultures. Les observations du père Albanel reportent aux années 1650-1670”. (Ibid p.13)

Et fort de ce témoignage le notaire en conclut que le site M constitue:

“... un phénomène unique, je dirais au Canada, et certainement unique au Québec, en ce sens que toute une nation indienne, la nation montagnaise, sans doute, avait chaque année un lieu de rassemblement unique, comme il est dit plus haut dans la citation, où toute la (peuplade) venait trafiquer, se revoir et régler les problèmes d’intérêt général”. (Ibid)

Et il se répète:

“Le Royaume du Saguenay, le domaine du Roi, et plus particulièrement le Lac St-Jean, était habité par une peuplade indienne dont tous les membres, si éloignés fussent-ils de ce lieu de rassemblement, se réunissaient une fois l’an à l’embouchure de la Métabetchouan”. (Ibid)

Deux ans plus tard il précise sa pensée et faisant allusion au site M, il le présente comme:

“le plus grand et le plus important de tous les sites Montagnais du Peokoagamy. Il est probable aussi que c’est le plus ancien. Il semblerait, par les déclarations du Père Albanel, que c’était le lieu du parlement de la nation Montagnaise, où avaient lieu tous les palabres, où tous les problèmes de chasse, de délimitations de territoires, de guerres, d’échanges avec les autres peuplades ou nations avaient lieu “(Fortin 1966: 5)

Il poursuit avec un autre témoignage, celui de Madame Victoire Basile, Montagnaise de Pointe-Bleue alors octogénaire:

“Tous les indiens se rassemblaient autrefois, en printemps, à la Métabetchouan; tous les groupes y étaient, même les Nascapis et les Mistassins,

et l'agencement des divers groupes étaient fait de telle façon sur le terrain que ceux qui étaient voisins et se connaissaient, s'y retrouvaient voisins, et ceci pour prévenir les chicanes". (Ibid)

Et il répète encore:

"De multiples investigations sur les lieux nous permettent de confirmer sans restrictions les avancés du Père Albanel et de Madame Raphaël (Basile). L'ampleur des terrains occupés autrefois par les campements le confirme". (Ibid)

Et encore et toujours, cette fois en 1968:

"Il était autrefois le plus important de tous les sites du Piekoagamy, parce qu'à deux reprises le père Albanel nous l'affirme. Il y voyait arriver en printemps toutes les tribus échelonnées entre la Baie d'Hudson et le fleuve St-Laurent". (Fortin 1968: 14)

Il nous livre le bouquet en 1972. L'embouchure de la Métabetchouan devient la "Capitale des Montagnais" (Fortin 1972: 3) Toujours d'après les mêmes témoins: le Père Albanel et Mgr Victor Tremblay.

Or, à l'instar de Guitard (1984: 15), nous avons lu et relu les textes des pères Albanel (R. J. 1672: 44) et Dequen (R. J. 1647); et nous sommes forcé de conclure qu'aucun des textes cités ne nous "permet de désigner un lieu de rencontre précis". Quant au témoignage de madame Basile (Raphaël), il paraît plus crédible: octogénaire en 1966, cette dernière pouvait fort bien se remémorer l'époque où la Cie de la Baie d'Hudson opérait encore le poste de la Métabetchouan. Cependant, la "projection" de ce témoignage jusqu'aux frontières de la préhistoire, fait encore état des limites conceptuelles que la "nature complexe" du notaire Fortin imposera à l'ensemble de ses travaux.

**TABLEAU 7. Le site M. (Embouchure de la rivière Métabetchouan).
L'illusion du notaire.**

DATE	PERCEPTION	Démonstration
1964	Lieu historique dans l'histoire des Montagnais Toute la nation Montagnaise s'y rassemble une fois l'an pour trafiquer et régler les problèmes d'intérêt général.	archéologique ethnologique
1966	Le plus grand et le plus ancien des sites du Piékoagamy.	archéologique
1968	Il y voyait arriver au printemps toutes les tribus échelonnées entre la Baie d'Hudson et le fleuve St-Laurent.	ethnologique
1972	Le site devient la capitale des Montagnais.	imagination du notaire

Cette vision rend bien compte de la confusion créée par l'amalgame de données archéologiques et ethnologiques. Dans un sens, le notaire additionne ensemble des faits éphémères, mais récurrents, addition qui fausse sa perception.

8.4 Des limites imposées par la “nature complexe” du notaire Fortin

Le notaire était un personnage tout d’une pièce, accordant sa confiance à qui répondait à ses critères, la retirant dès que son interlocuteur heurtait ses propres convictions. L’opiniâtreté avec laquelle il présentait et défendait ses théories, découlait elle-même des efforts acharnés qu’il appliquait, quant il s’agissait de développer l’un de ses multiples talents. Autrement dit, il projetait chez les autres la même confiance qu’il avait en lui-même, tant il était sûr de la logique de sa démarche. De là sa foi du “charbonnier” envers les écrits des historiens locaux: il ne prendra pas la peine de vérifier ses sources, convaincu dur comme fer que Mgr Victor Tremblay ne pouvait se tromper.

Pourtant, dès qu’il était lui-même le maître d’oeuvre d’une théorie, et que celle-là pouvait être contestée par un autre chercheur, il rompait les ponts, allant jusqu’à la dérision pure et simple. Ainsi, le jésuite Antonio Dragon, ayant malencontreusement situé les bâtisses présumées de la mission de la Métabetchouan (Dragon 1970), se fait-il semoncer d’importance.

“De sa part c’était ineffaçable cette affirmation qui montrait la profonde ignorance de l’auteur et sa façon cavalière de faire l’histoire. J’ai suspendu en cet endroit la lecture de ce volume me disant que ce n’était probablement pas la seule erreur du livre”. (Fortin 1982 : 2)

Et voilà: refus de recevoir et fin de la discussion. Or, le même, s’étonnera souvent de l’absence de commentaires de la part de ses pairs, concernant ses propres publications (Fortin 1973c: 16). On comprend alors aisément ces derniers.

Dans un sens, le cas de Dragon n’était que le dernier d’une longue suite de rebuffades qu’auront à subir et les admirateurs et les détracteurs du notaire. Nous savons maintenant que

malgré toutes ses qualités, ce dernier ne possédera jamais cette sérénité si nécessaire à celui qui veut faire oeuvre scientifique. Nous pouvons dès lors prédire ce qui en résultera à l'heure où il aurait pu contribuer vraiment à la connaissance des premiers habitants du Lac-Saint-Jean.

CHAPITRE IX

LE NOTAIRE FORTIN ET LES QUATRE PRÉALABLES

"Il est vrai qu'en matière d'anthropologie et d'archéologie je n'ai jamais fréquenté les maisons de haut savoir enseignant ces disciplines. À vrai dire je n'ai même pas reçu sur la tête les gouttes d'eau qui dégoulaient des toits de ces maisons. Je ne pense pas que cela eût été nécessaire dans les conditions où je me trouvais. Si on ne naît pas avec l'amour de l'archéologie on ne saurait devenir archéologue."

Fortin 1974e-12

Nous avons dégagé, au chapitre I de ce mémoire, quatre conditions préalables, ou catégories de connaissances, avec lesquelles le “nouvel archéologue” devait faire des liens constants pour guider sa démarche. Nos lecteurs comprendront sans doute que nous avons l’intention de les utiliser ici à des fins avant tout pratiques et encore une fois heuristiques. En effet, quand il s’agit d’analyser, donc de réduire, il faut absolument que les outils soient appropriés à la matière, sinon tout le contexte risque à son tour d’être occulté. En clair, démonter une canalisation de plastique avec des torches à souder, risque de faire flamber tout l’édifice. Nous insistons parce que certains analystes des sociétés primitives américaines, semblent incapables de mesurer l’espace conceptuel qui les sépare eux-mêmes, non pas de ces sociétés pensent-ils, mais bien de ceux qui les premiers ont livré des témoignages sur celles-ci. En dernier ressort, ces présumés analystes rompent eux-mêmes les ponts pouvant les rattacher à la compréhension rigoureuse de la réalité. Ainsi, quand les historiens, les sociologues ou les anthropologues manient les techniques de l’analyse marxiste ou structurale pour comprendre les relations entre Européens et Amérindiens au XVIIe siècle, tel Laflèche (1973), ils ne se rendent pas plus intelligents en démontrant que le père Lejeune ou Samuel de Champlain n’étaient ni socio-démocrates ni trotskistes. Ces chercheurs livrent ainsi une conception hybride de la réalité, hybride tout à fait stérile, parce qu’issu, comme disait si justement le père Lejeune, “d’un discours de cheval et de mulet”. (R. J. 1637: 45)

Nous prenons quand même le risque d’utiliser le modèle du “bon archéologue”, tout en sachant que le notaire Fortin ne pouvait être l’émule de Flannery ou de Binford.

9.1 Connaissance préalable du milieu bio-physique, tant local que régional

Le lecteur doit se rendre compte que le notaire considérait comme “une vérité de La

Palice” le fait que toute étude anthropologique doive “commencer par une connaissance suffisante des conditions géologiques qui ont prévalu autrefois” (Fortin 1971). À ce chapitre, ses connaissances s’affineront au fur et à mesure que ses interrogations sur les possibilités d’occupation de son “secteur” deviendront plus précises. Dans l’ensemble, les données disponibles à l’époque lui étaient familières, surtout celles correspondant aux phénomènes de déglaciation, de régression et transgression marines¹. Par contre, il avait au départ une tendance à confondre les ères géologiques et les séquences de l’apparition des êtres vivants. Pour son plus grand malheur, il fit un jour part au professeur Louis-Emond Hamelin de “traces d’un gros animal préhistorique imprimées dans l’anorthosite” près du lac Saint-Jean, ce qui lui valut une réponse cinglante de ce dernier (Fortin 1969: 2). De même, les variations climatiques, à l’intérieur des séquences de peuplement lui étaient inconnues.

Toutefois, à l’échelle locale, il n’ignorait rien de la micro-topographie et pouvait nous dire, entre autres, combien de fois un champ en culture avait été labouré depuis la colonisation de la région. De même, les ressources de la bio-masse lui étaient tout à fait familières, bien qu’il n’eût jamais l’idée de les quantifier en terme de capacité de charge, ce qui lui aurait permis d’éviter de surévaluer les populations préhistoriques locales (Fortin 1966: 47). Il n’en reste pas moins qu’il nous a légué, sur ce sujet, une foule de témoignages pertinents et qui seront toujours utiles à qui veut revisiter, pour fins d’analyses, l’un ou l’autre, des sentiers qu’il a parcourus et dont il avait la connaissance fine du paysan, du chasseur et du pêcheur qu’il était.

D’ailleurs, nous le comprenons maintenant, ce n’est pas sans raison que la très grande majorité des sites archéologiques locaux, connus aujourd’hui, est concentrée dans le secteur

1. Les données de Richard (1985) font reculer de beaucoup la date approximative de l’habitabilité des basses terres du Lac-Saint-Jean. Toutefois, aucun site préhistorique n’a été découvert, qui pourrait confirmer cette possibilité.

sud, sud-ouest du Lac-Saint-Jean. De même, parce que les subtilités du réseau hydrographique régional lui étaient familières, il aura peu de peine à imaginer les corridors par lesquels les biens et les personnes ont pu circuler pendant la préhistoire.

En définitive, le notaire avait une perception globale du phénomène régional qui peut se rattacher à l'école française de Vidal de la Blache (1955)¹ à laquelle se grefferont plus tard les brillantes études de Raoul Blanchard (1935). Il est malheureux que notre oncle ait si peu exploité les travaux de ce dernier, tout comme il est pénible de constater souvent la réelle méconnaissance des conditions bio-physiques locales de la part de certains chercheurs, mandatés par des firmes spécialisées. Ces chercheurs auraient intérêt à approfondir leurs connaissances au chapitre des écosystèmes régionaux, de même que quiconque s'intéressant aux phénomènes humains en milieu nordique doit absolument se référer à l'oeuvre de Louis-Emond Hamelin (1968; 1980), tant est encore brumeuse, dans l'ensemble, l'idée que l'on se fait de la "nordicité".

9.2 Connaissance préalable de l'environnement culturel

Considérant que cette condition est intimement liée à l'approche historico-analogique qui sert de cadre conceptuel et opératoire au notaire Fortin pour aborder les cultures préhistoriques locales, nous nous sentons légitimé de retourner notre lecteur au chapitre précédent de ce mémoire. Cependant, comme le notaire était un homme cultivé qui n'eut cesse d'en savoir plus au sujet de ses chers Montagnais, il apparaît nécessaire d'aller plus loin et de tenter de comprendre comment ses contemporains ont pu influencer la perception globale qui lui permettra, à divers degrés, d'avoir sa propre vision de ces cultures.

1. La nature permet, l'homme dispose.

Il est bien évident que l'homme, pendant sa jeunesse et tout au cours de ses études, eut à subir le même climat d'indifférence, d'ignorance et souvent de mépris si bien décrit par les anthropologues actuels.

Bien plus, les rares chroniqueurs régionaux du début de ce siècle, ou de la fin du siècle dernier, autres que les missionnaires, qui commettaient des descriptions des Montagnais, tels Huard (1897), Roy (1889: 193) et Buies (1896: 234) ne pouvaient que leur prédire une "mort édifiante", parce que chrétienne, et la disparition de tout un système de valeur relié à une culture semblait les laisser tout à fait indifférents. Plus tard, les historiens locaux voudront quand même rendre compte de l'originalité de ces cultures. Ainsi, le zèle intelligent de Mgr Victor Tremblay¹ mérite-t-il d'être souligné, parce qu'il osera publier de larges extraits des *Relations des Jésuites*, dans la revue *Saguenayensia*, organe officiel de la Société Historique du Saguenay.

Le même, voulant retracer tous les petits pas de l'histoire régionale, recueillera et publiera, dans la même revue, des dizaines de témoignages des premiers "colons" de notre région, témoignages entièrement précieux, parce qu'ils nous permettent d'établir une distinction importante: si la plupart des vieillards interrogés décrivent le quotidien du défricheur, aux prises avec une nature hostile qu'il fallait mater, certains font allusion aux contacts qu'ils ont pu avoir avec les Montagnais, et témoignent franchement de l'admiration qu'ils éprouvaient pour ces derniers, au chapitre de leur générosité et de leurs aptitudes physiques à survivre dans un tel milieu. Par contre, l'interrogateur n'incitait jamais le témoin à poursuivre sur cette voie, ce qui suggère le peu d'intérêt de ceux-là sur cette question.

1. Victor Tremblay était fier de compter une amérindienne parmi ses ancêtres.

Quoi qu'il en soit, le notaire Fortin puisera là une partie des demi-vérités qui le serviront si mal, et qui le feront s'embourber dans les circonstances que l'on connaît. D'autre part, quand il entreprendra de "s'éduquer lui-même", il n'aura pas toujours la main heureuse, et certains des auteurs chez qui il ira chercher la base pratique de ses connaissances sur la culture montagnaise, même s'ils livraient des descriptions assez correctes, n'avaient malheureusement pas évolué vers l'approche systémique dont nous avons parlé plus haut. À titre d'exemple, il commandait, en octobre 1966 le classique de Jenness, *The Indians of Canada*, dont c'était la sixième édition (Jenness 63). Or, les données de Jenness, s'inspiraient elles-mêmes, en fonction de leur intégration, à des concepts issus des travaux de Kroeber et de Wissler sur les aires culturelles et leur déterminisme vis-à-vis le milieu naturel. Il est malheureux, qu'à cette époque, personne n'ait eu l'idée de lui suggérer d'autres auteurs qu'il eut pu aborder facilement, tel Farb (1968), dont l'essai sur l'évolution des sociétés humaines, paru sous le titre: *Man's rise to civilisation* l'aurait introduit avec bonheur vers les nouvelles perspectives de l'anthropologie culturelle américaine, lesquelles auraient pu l'induire à la "New Archeology". Encore là, notre oncle ratera de peu le train de l'histoire, trébuchant littéralement sur la dernière marche du quai, quand on connaît les conditions de l'émergence de la pratique archéologique québécoise. Ainsi les fréquentations des Lee et Ridley (Cinq-Mars et Martijn 1981: 32), qui s'avéraient pratiquement les seuls auteurs à avoir produit des travaux pouvant l'éclairer, n'étaient certainement pas aptes à opérer le transfert (*linkage*) conceptuel, qui l'aurait projeté au moins dans le dernier wagon.

Mais terminons sur une note plaisante, encore en fonction de l'approche historico-analogique qu'il utilisait: avant d'entreprendre des reconnaissances sur un territoire donné, il prenait toujours le soin de s'informer sur les derniers occupants amérindiens du secteur concerné, livrant là des anecdotes, parfois savoureuses et surtout d'une très grande utilité, compte tenu que la plupart de ses informateurs sont maintenant disparus. (Fortin 1970c: 9; 68a: 99; 68a: 64; 68b: 7; 73c: 29; 73d: 4).

9.3 Connaissance préalable de la méthodologie et des techniques de fouilles

La fouille d'un site archéologique constitue en elle-même une opération où la lecture d'un message culturel implique inéluctablement aussi la destruction totale du support. Parce que le contenu global du message peut se lire autant à travers la distribution spatiale, verticale ou horizontale, que dans le vestige lui-même que l'on exhume, l'exercice prend toujours un caractère chirurgical qui a de quoi stupéfier le non-initié. L'enregistrement constant de toutes les données inscrites dans le sol, exige une minutie qui rend l'opération fastidieuse, si on la compare à l'espèce de chasse aux trésors à laquelle se livraient beaucoup d'amateurs à l'époque.

Ce sont les objectifs, préalablement sélectionnés dans le cadre de la recherche, qui déterminent les stratégies de fouilles. S'agit-il d'un simple échantillonnage, visant à identifier le potentiel probable d'un site, que les chercheurs se contenteront d'effectuer des sondages espacés logiquement, souvent à la manière d'un damier. (Certains sites du Lac-Sain-Jean ont tellement été "sondés" par les amateurs et les professionnels qu'ils en sont venus à ressembler à la face cachée de la lune). D'autre part, si les chercheurs visent la reconstruction ethnologique, ils s'attaqueront alors au décapage horizontal de plus grandes surfaces, ce qui permettra une lecture cohérente des schèmes d'établissement, à partir de la disposition des artefacts et écofacts, à travers les structures mobilières ou autres ainsi mises en évidence. Dans un cas comme dans l'autre, le "fouilleur" doit toujours opérer à travers les conditions dictées par ses objectifs.

Si le notaire avait été logique avec lui-même, il n'aurait théoriquement jamais fait de fouilles proprement dites, et se serait contenté d'effectuer des collectes en surface, ce qui aurait évité plusieurs problèmes à ses successeurs. E. Langevin, signale à ce propos que notre oncle pouvait avoir exagéré les effets dévastateurs de l'érosion, provoquée par l'exhaussement des

eaux du lac Saint-Jean sur certains sites. Malgré des phénomènes taphonomiques très graves, Langevin démontre efficacement, dans son mémoire de maîtrise, qu'il est possible de tirer quand même des renseignements d'ordre "anthropologique" très intéressants à condition que la localisation du matériel ait été effectuée de façon précise. Or, le site étudié par Langevin est l'un des rares, sinon le seul, où le notaire ait pris la peine d'effectuer ce type de localisation avec un peu plus de soins que d'habitude (Langevin 1990: 53). Malheureusement, le mal est fait; et parce que nous connaissons maintenant le mandat que le notaire Fortin s'était lui-même confié, et les conditions à travers lesquelles il a cru devoir l'effectuer, et parce que nous sommes nous-même un témoin direct de ses travaux sur le terrain, nous devons dès lors rendre compte de deux états de faits fondamentaux.

Le premier se situe au niveau des techniques de collecte: alors qu'il se défendra régulièrement de n'avoir oeuvré qu'en surface, sauf sur certains sites où, d'après lui, des mesures d'urgences s'imposaient, nous devons avouer que presque partout où notre oncle identifiait ce qu'il appelait un "feu" (un foyer) il le "nettoyait" régulièrement de ses artefacts. Autrement dit, il avait le "poignet raide" et maniait la truelle avec une vigueur qui démentait son aspect frêle et son âge avancé. Cette rapidité d'exécution, dans une circonférence de plusieurs mètres autour de ces foyers, peut être vérifiée quand on revisite les lieux où notre oncle a passé.

Le second s'applique à presque tous les autres amateurs que nous avons connus, y compris nous-même. Nous avons alors cette tendance à perpétuellement outrepasser nos objectifs, non pas sur les lieux de fouilles déjà circonscrits par nos "expéditions", mais en périphérie immédiate, lors de ballades en soirée, d'excursions de pêche ou autres. Dans ces circonstances, ramener le plus grand nombre parmi les plus gros des artefacts, nous apparaissait

être un geste démontrant notre aptitude à “trouver”, ce que d’anciens glorifiaient à la manière de ceux qui savent débusquer, abattre et ramener une grosse pièce de gibier. On imagine les conséquences néfastes d’une telle pratique.

Ces biais, si communs aux archéologues amateurs, poussent ces derniers à effectuer un tri parmi le matériel disponible, ce qu’House & Schiffer (1975: 174), cités par Langevin, appellent “the size effect”. En toute connaissance de cause, nous devons admettre que ce fut là, probablement, le pire des crimes archéologiques qu’ait commis notre oncle, même si l’avenir lui donna souvent raison quant aux risques de destruction, ou de pillage par vandalisme de certains sites.

9.4 Connaissance préalable du contenu culturel des vestiges exhumés

La fouille d’un site préhistorique, en tant qu’opération de mise à jour et d’enregistrement d’indices, doit permettre la reconstruction d’un mode de vie qui est le résultat de la stratégie adaptative sélectionnée par le ou les groupes qui ont occupé le site en question, et qui ont transmis leur acquis à leurs descendants. Cette sélection peut être, à long terme, le résultat de pratiques locales plus intimement liées aux ressources immédiates de l’environnement physique, de même qu’elle peut avoir été influencée par des groupes voisins, phénomène se rattachant à l’acculturation et donc à l’interpénétration de traits culturels, eux-mêmes reliés à la pratique économique et sociale des groupes en question.

Dans un cas comme dans l’autre, l’archéologue doit être capable, à partir des matières premières utilisées et qui ont été disposées sur le site, non seulement d’opérer l’identification culturelle au sens strict, mais encore d’être à même de tout reconstruire le système. Ce

processus s'applique autant à l'intégrité de l'artefact, qu'à tous les autres vestiges exhumés, dont la disposition spatiale constitue, nous le savons maintenant, d'autres structures interprétables.

Les "collectes" du notaire ne lui ont pas permis d'atteindre ce niveau d'interprétation, et ici il faut cesser de s'en prendre aux seuls facteurs relevant de son environnement scientifique. D'une part, il se trouva très tôt confronté à la tâche écrasante de décrire et de classer un nombre très élevé d'artefacts provenant de dizaines de sites différents, tâche qu'il effectua avec tout le bonheur et les faiblesses que l'on connaît.

Et la manie qu'il avait de toujours entreprendre, chaque année, la tournée de ses sites, ne pouvait qu'augmenter la complexité de cette tâche, l'empêchant d'avoir la vision ponctuelle si nécessaire et si utile à celui qui veut parvenir à un niveau d'interprétation acceptable. Cependant, dès qu'il fut confronté à ses premières découvertes, il tenta de répondre aux quatre questions fondamentales que se pose toujours le non-initié en présence d'un artefact préhistorique:

- a) Qu'est-ce que c'est? (À quoi cela pouvait-il servir?)
- b) Qui a fait ça? (Où, quand et par qui cet objet a-t-il été fabriqué?)
- c) En quoi c'est fait? (Quelle est la matière première de l'artefact et d'où provient-elle?)
- d) Comment ont-ils fait pour faire cela? (Quelles sont les techniques de fabrication?)

Très tôt, le notaire fut en mesure de répondre à ces questions, tout en demeurant dans les limites du cadre conceptuel (le modèle) hérité de son environnement scientifique. Il acquit une maîtrise étonnante de la minéralogie, parvenant à identifier sans peine à peu près n'importe quel caillou, connaissant sa réaction autant au milieu physique qu'aux chocs ou aux effets de la percussion. Il découvrit les sources de matières premières, distinguant les rares silices

FIGURE 4. Pointes taillées par J.-Henri Fortin
(verre, quartzite, chert)

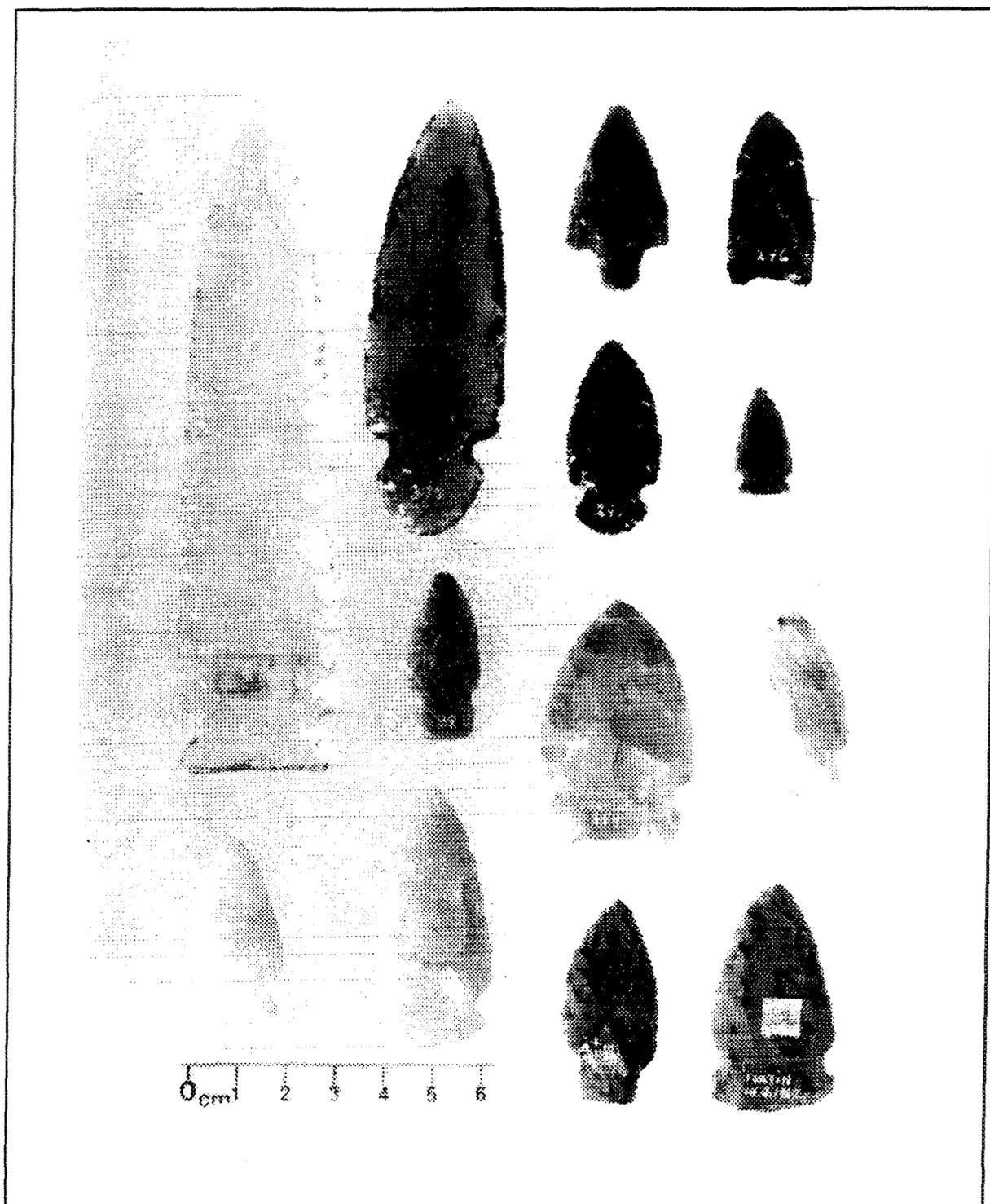


Photo: Laboratoire d'archéologie de l'U.Q.A.C. 1992.

autochtones (calcédoines du Lac-Saint-Jean, silex de Trenton) des autres matériaux, et parvenant avec une rare habileté jusqu'à maîtriser l'art de la taille¹. (Fortin 1974e)

“... je crois, sauf preuve du contraire, qu'il n'y a pas un seul de nos archéologues du Québec qui soit capable de confectionner convenablement la plus rudimentaire des pointes de flèche. Cette technique devrait être enseignée il me semble car on y apprendrait bien plus qu'à tenter de scruter à la loupe un artefact sans jamais découvrir comment on s'y prenait pour le fabriquer”. (Fortin 1974e: 121)

Bien qu'il confondit souvent les termes propres à distinguer les attributs technologiques et fonctionnels d'un artefact, ses écarts, en ce domaine, ne furent pas pires que ceux de ses contemporains. Naturellement, sa perception de la typologie ne dépassera pas certes celle de Ritchie (1965-71), et s'il sera porté à abuser d'une nomenclature rattachant “*de facto*” un artefact à une “culture”, il faut s'en prendre à ses maîtres à penser. Les descriptions, photographies, dessins et schémas des artefacts qui accompagneront ses rapports, seront toujours d'une fidélité tout à fait suffisante pour qui voulait les consulter.

On connaît beaucoup mieux, aujourd'hui, les schèmes culturels qui sont reliés à la technologie lithique et qui permettent au chercheur de retracer toutes les étapes du processus de réduction qui donnent à l'artefact et sa forme et sa fonction. Or, l'aube éclairait à peine cette perspective lorsque le notaire entreprit d'exécuter son mandat. Les travaux des Leroi - Gourhan (1968), Bordes (1969) et Brézillon (1969; 1971) se situent dès lors à une date charnière, et permettront quand même à notre oncle d'avoir un niveau de compréhension propre à l'induire sur certaines généralisations tout à fait courantes à l'heure actuelle.

1. À ce chapitre, le notaire pourrait être considéré comme un précurseur. Malheureusement, faute de matière première adéquate, il exerça surtout son art avec du verre.

Ainsi, il en vint à soupçonner l'importance du "coefficient de fractionnement" qui permet de distinguer, en fonction de l'économie de la matière première, les "matériaux autochtones (poids par rapport au nombre peu élevé) récoltés à faible distance des sites et les matériaux allochtones (poids par rapport au nombre plutôt élevé), obtenus d'une source plus lointaine" (Moreau et Girard 1987: 8). Dans cet optique, il pourra quantifier, avec assez de précision, l'origine des matériaux servant de matières premières et ainsi faire les liens entre l'obtention du matériau et la problématique reliée à l'éloignement relatif de ce dernier.

Quant à l'interprétation culturelle des assemblages lithiques, considérés sous l'angle de leurs distinctions selon des classes fonctionnelles, il put en arriver à des déductions très semblables à celles de Wright (1981), reliant l'importance numérique des grattoirs au fait qu'ils étaient utilisés sur le site, tandis que les pointes, faiblement représentées, auraient été éparpillées un peu partout.

En somme, il était bien de son temps, et il serait inutile et malveillant de vouloir aller plus loin dans cette voie.

CHAPITRE X

LES MONTAGNAIS DU LAC-SAINT-JEAN, D'APRÈS LE NOTAIRE FORTIN: LA RUPTURE

Nous avons perdu peu de temps et lorsque notre santé nous le permettait nous avons visité les grèves de notre lac, ses îles, les berges de ses rivières, la forêt, les champs en labours à la recherche et reconnaissance de leurs traces... les traces des Indiens de notre Peok8agamy, qui sont un peu les nôtres maintenant et pendant quatre années nous avons vécu constamment avec eux et ce n'est pas sans émotions que nous rencontrions leurs monticules, les pierres maintenant éparses de leurs foyers, de leurs feux où ils ont ri, mangé, dormi et très souvent souffert, attendant leur rencontre avec le Grand Esprit, rencontre qui s'est manifestée pour eux avec l'apparition de la Robe Noire.

(Fortin 1968a: 1)

"C'était vers la fin septembre, alors que la forêt se débarrasse de ses broussailles et de ses fougères et qu'elle s'est parée de son manteau multicolore de l'automne. Lentement, sans se presser le Peau Rouge et sa famille, accompagnée d'autres membres de la tribu, retournaient à leurs terrains de chasses héréditaires, accompagnés des hurlements des chiens qui n'avaient pas place dans le canot d'écorce familial et devaient suivre par la forêt.

Vers le milieu de mai, les lacs et rivières étant libres de leurs glaces on avait profité des hautes eaux du printemps pour retourner à la Siatchan, d'où l'on s'était rendu à la Métabetchan, pour échanger les fourrures de l'hiver avec les 20 tribus amies ou du groupe des montagnais contre d'autres produits ou nécessités que l'on ne trouvait pas au Piedkagami.

Ensuite l'été s'était passé agréablement à pêcher la ouiananiche de la rivière, à rencontrer des amis et à palabrer. Quelques-uns s'étaient rendus à la Grande Décharge du grand lac, où la pêche était encore plus abondante, et même ils y avaient fait l'acquisition d'outils, dont des haches et peut-être quelques pointes, car il y avait un atelier où on les fabriquait, et de plus, sur une île, une carrière de belle ardoise grise, spéciale au lac Saint-Jean.

D'autres avaient préparé sur la berge de la rivière tout un lot d'outils de calcédoine que l'on trouvait en abondance sur une île du lac et d'outils du beau quartzite de la rivière Temiscamie.

Maintenant c'était le retour pour ceux qui n'avaient pas passé l'été dans les terrains de chasse. On avait franchi la chute de 236 pieds de hauteur par un sentier abrupt, suivi le cours relativement calme de la rivière, pour arriver au premier des lacs NATOUAKAMI (appelé aujourd'hui Ouiatchouan) et séparé d'un second lac par un certain dénivellement et une très courte passe, (ce dernier lac connu maintenant sous le nom de Bouchette).

Une très longue presque île ensablée entre les deux lacs avait permis aux voyageurs de dormir confortablement près d'un feu pétillant.

Le lendemain après avoir franchi un sentier suivant la rivière Eshkakma c'était enfin le lac, le territoire de chasse et cette petite cabane sur la pointe de la décharge."

(Fortin 1971b: 1)

ARCHÉOLOGIE

AU HAUT-SAGUENAY
(Le Lac Saint-Jean)

Série: Les Sites du Peok8agamy
Volume 6

LE SITE H
Rivière-Aux-Iroquois P.Q.



(Fortin 1973a: page couverture)

Les études des anthropologues modernes sur les sociétés primitives demeurent des lectures intellectuelles, relevant d'une méthodologie on ne peut plus scientifique, à l'intérieur de laquelle l'observateur se désincarne littéralement afin que, libéré du sujet, l'objet puisse briller de ces lumières, toutes concentriques, savamment projetées sur chacune de ses facettes. À ce chapitre, l'effet réflexe, s'avère tout aussi important que l'objet de l'étude. (En réalité, quand on dit d'une étude qu'elle est "brillante", les projecteurs se retournent automatiquement sur le sujet, qui, dès lors, derechef se réincarne, sans pour autant que demeure éclairé pour la masse, l'objet premier de ses efforts). La situation souvent précaire des chercheurs universitaires, de même que ceux du monde industriel, bataillant pour un poste, n'est certes pas étrangère à ce phénomène de savoir en vase clos.

Le notaire Fortin était libéré de ces contraintes. Ses objectifs étaient modestes. Désirant faire l'inventaire des sites archéologiques des basses terres du lac Saint-Jean, fréquentées par les Amérindiens de "son secteur", il n'aura au départ d'autres références sur ces derniers que l'ensemble des concepts véhiculés par la tradition régionale, toute imbibée, on le sait, d'indifférence, d'ignorance et d'un mépris quasi conventionnel. Plus tard, confronté à ses propres découvertes, il puisera, comme nous l'avons vu, dans les témoignages des missionnaires et explorateurs, avec tous les risques que cela comporte. À partir de ces trois ordres de savoir, il tentera, même en l'absence d'un cadre théorique cohérent, de livrer pour la postérité ses connaissances au sujet des premiers habitants du Lac-Saint-Jean. Or, cette esquisse, nous avons dû en retracer les principaux éléments à travers l'ensemble de son oeuvre. On la retrouve par bribes, ça et là, au gré de ses rapports annuels et de ses publications. Et parce que nous avons déjà traité des questions concernant le peuplement initial et les séquences culturelles régionales, nous nous en tiendrons ici aux seules questions relevant du système adaptatif des Montagnais du lac St-Jean. Mais le notaire ne savait presque rien de cette approche systémique. Ébloui par

ses premières découvertes il se construira, dans un premier temps, une vision "hollywoodienne" du comportement des montagnais préhistoriques. Décrivant le site S (Embouchure de la Belle-Rivière) il ne peut s'empêcher de livrer ses impressions, tout à fait contrastantes vu celles du texte précédent (p.124).

"Le site M était l'endroit de rencontre annuelle de toute la nation, mais au site S on voyait passer toute la nation. En effet tous les Montagnais voyageant vers la mer, ainsi que tous ceux venant de la mer passaient par le site S."

"On peut facilement imaginer les cris gutturaux des hommes, perçants des femmes, l'agitation des jeunes au passage ou à l'arrivée d'un groupe. La quantité d'indiens, de canots, de plumes, de chiens devait, tout comme au site M, former un tableau vraiment haut en couleurs." (Fortin 1964: 46)

D'ailleurs, il n'existait, à l'époque aucune synthèse décrivant spécifiquement les Montagnais du lac Saint-Jean. Certes, les publications des Speck (1915-27), Lips (1947), Burgesse, Leacock (1954) étaient disponibles, mais des travaux tels que ceux de la Smithsonian Institution de Washington (Subarctic, Helm 1981) nous ont permis d'aller beaucoup plus loin, et de construire un modèle théorique, s'inspirant à la fois des données ethnohistoriques et archéologiques (Fortin G. 1991), modèle qui servira de base à notre démonstration.

Nous avons utilisé l'approche systémique car il est connu maintenant que depuis les années cinquante, la plupart des chercheurs nord-américains entendent la culture comme étant le résultat d'une série d'interventions au sein d'un certain nombre de variables, lesquelles peuvent se rattacher aux constituantes suivantes (Binford 1972: 136; Chapdelaine 1989: 116):

- A- le sous-système économique
- B- le sous-système technologique
- C- le sous-système social
- D- le sous-système idéologique

Il est très révélateur que dans son premier "rapport" (Fortin 1964), le notaire ne fasse aucune tentative dans ce sens, hormis sur les fameux rassemblements de la Métabetchouan. Ce n'est qu'en 1966 qu'il nous trace un premier tableau, illustrant certains traits, et sur des schèmes d'établissements, et sur l'économie des populations de "l'âge de pierre" du Lac-Saint-Jean. Dans les circonstances, nous croyons que ce serait mal servir le lecteur que de lui présenter, extrait par extrait, et suivant la séquence de sa production, chacune des références concernant le sujet. Nous tenterons plutôt d'utiliser le modèle que nous avons construit, quitte à y introduire des éléments pertinents, eux-mêmes issus des travaux de chercheurs contemporains.

N.B. Nous sommes conscients que la présentation de ce chapitre peut paraître quelque peu controuvée: parce que l'éviction du notaire, hors des recherches sur le terrain, peut-être reliée, dans une certaine mesure, à son interprétation du sous-système technologique des Kakouchaks (les Montagnais du Lac Saint-Jean ou Porcs-Épics), nous inverserons ici l'ordre logique, et ferons part de nos commentaires sur ce sujet après avoir traité des sous-systèmes économiques, idéologiques et sociaux.

10.1 Le sous-système économique

La perception qu'avait le notaire Fortin du sous-système économique des Porc-Épics demeure quand même assez juste, si on entreprend de l'épurer de la mal-information dont nous avons déjà parlé. Ainsi, s'il acceptait la notion de nomadisme, généralement liée aux populations bouclériennes, il y introduisait des variantes de nature à systématiser le "cycle de vie", dans une perspective qui s'écarte plus ou moins de notre modèle, et qui aurait fait des Porc-Épics, des semi-nomades.

Le chapitre XIII de ce travail nous a démontré comment le notaire s'était "enlisé" à propos des rassemblements printanniers des Montagnais à la Métabetchouan. Selon lui, ce "parlement" aurait permis la rencontre annuelle, non seulement des diverses bandes des "Porc-Épics", mais aussi de celles du Saint-Laurent et de Mistassini (Fortin 1974a: 2). Sitôt ces "assises" terminées, chacun retournait chez soi, tandis que les Porc-Épics occupaient pour l'été les sites propres à fournir une abondante nourriture. À cet égard, il verra juste et il fera le lien entre l'importance des sites de la Petite et de la Grande-Décharge (sites F et O) et l'abondance de la ouananiche, que l'on pouvait y pêcher. De même, pendant l'été, les Porc-Épics auraient chassé (Fortin 1974a: 3) sur les basses terres, divisés en petits groupes, afin de varier un menu trop monotone. L'exploitation des petits fruits, surtout du bleuet, n'est pas exclue (Fortin 1966) non plus que celle des mannes passagères que pouvaient être les migrations d'éperlans au printemps.

En octobre ou novembre, les familles regagnaient leurs "territoires de chasse", à la poursuite du gros gibier. Ici, le notaire s'écarte complètement. Il adhère, comme la plupart de ses contemporains, au concept du territoire de chasse, héréditaire, appartenant à une seule famille (Fortin 1971b: 1). Bien qu'il ait eu connaissance des récits d'hivernement des Jésuites, il en vint à conclure, que la grande latitude qu'avaient les chasseurs, à l'époque où ces récits ont été écrits, de pouvoir circuler à peu près n'importe où, ne serait que la conséquence de l'abandon de "territoires" suite à l'affaissement démographique provoqué par les épidémies et les guerres (Fortin 1974a: 3).

Il est donc tout à fait logique de le voir imaginer ces familles, seules ou regroupées (Fortin 1972d: 1), s'aménager un "abri rudimentaire" d'où elles pouvaient rayonner afin d'exploiter

leur domaine. Cet “abri”, contrairement aux habitats d’été concentrés sur les plages sablonneuses, aurait été plus en retrait des bordures des lacs et des rivières. Il en fait d’ailleurs la distinction très nette, et ce à plusieurs reprises (Fortin 1973d: 4).

Quant à la circulation des biens, son ignorance des sous-systèmes sociaux et idéologiques, ne lui a pas permis de soupçonner le rôle réel des échanges qu’il situait au niveau du troc (Fortin 1968a: 139). Par contre, au strict point de vue de la circulation des matières premières, il aurait pu en remonter à quiconque tant il percevait justement les corridors ou “ouvertures” par lesquels les Porc-Épics pouvaient avoir accès à ces matériaux . (Fortin 1972j: 7)

10.2 Les sous-systèmes idéologiques et sociaux

Nous les regroupons ici sous un seul thème. À ce chapitre, l’indigence des informations est flagrante, et rend bien compte des mentalités qui prévalaient alors que le notaire Fortin, fut “éduqué”. Nous parlions encore, en l’introduction à ce chapitre, du contexte régional tout imbibé d’indifférence, d’ignorance et de mépris vis-à-vis la question amérindienne. Profondément influencé par le triomphalisme clérical qui caractérisait le Québec pendant la première moitié du vingtième siècle, le chercheur qu’il était n’éprouva jamais le besoin d’approfondir ces questions. Bien qu’il eut connaissance des travaux de Jacques Rousseau (Fortin 1964), il préféra puiser, inconsciemment, dans les données régionales. Ainsi, des auteurs comme Victor Tremblay demeureront ses guides et modèles, et c’est dans cet esprit que le notaire Fortin livre ses rares commentaires sur la question.

Selon lui, dès 1665 tous les Montagnais du Lac-Saint-Jean sont “bons catholiques” (Fortin 1973a: 1). De même, leur contact avec le monde spirituel se concrétisera avec l’arrivée

de la “Robe noire” (Fortin 1968a: 1). Fait-il allusion aux rites et aux mythes qui auraient perduré à travers les temps, qu’aussitôt le ton monte d’un cran. (Fortin 1972e: 2)

C’est le terme “tribu” (Fortin 1971b: 1) qui sert de référence pour signifier l’ensemble des Montagnais. Reconnaisant que ces derniers étaient divisés en sous-groupes qui se partageaient le territoire (ceux de la Côte Nord - Les Mistassins - Les Porc-Épics) le notaire Fortin nous laisse entrevoir une sorte de confédération où les chefs et les sous-chefs (Fortin 1972f: 33) jouent un rôle essentiel. (Pensons au fameux “parlement”). D’ailleurs, dans ses brèves reconstitutions du quotidien des Montagnais, il accorde aux chefs une place prépondérante: ainsi nous décrit-il le chef en train de tailler ses pointes (Fortin 1964: 78). Voit-il, à l’intérieur d’un site préhistorique, une élévation quelconque, que celle-là devient l’emplacement de la “tente du chef” (Fortin 1968d: 42). La toponymie locale suggérait aussi une telle emphase, comme “la butte du Chef” à la Métabetchouan et la rivière du Chef (un affluent de la Chamouchouane). Dans son optique, les chefs donnent des ordres (Fortin 1972g: 26) et correspondent vraiment aux valeurs hiérarchiques telles que dénoncées dans notre modèle.

Quant à la famille, il n’y fait jamais allusion, sinon au sujet du traditionnel partage des tâches entre hommes et femmes. Nous savons pertinemment que le notaire Fortin était très “collet monté” quand il s’agissait d’évoquer “l’autre” sexe. Un jour, lorsque nous explorions ensemble les îles de la Grande Décharge, il pointa du doigt un “cran” de granit poli par les glaciers en bordure du site: “Tu vois, me dit-il, ces roches-là ont été polies par les milliers de fesses de sauvagesses”. De sa part, c’était tellement énorme que j’en failli casser le tuyau de ma pipe.

Et puisque nous y sommes, il conviendrait peut-être de traiter de ce terme “sauvage” qu’utilisait volontiers notre oncle pour identifier les Amérindiens de son secteur. Certes, il ne fait là que suivre la tradition, tant des Jésuites et des Oblats que de celle du “parler” populaire. Nous savons que quant à lui, ce terme n’avait rien de péjoratif.

Parce qu’il aimait se présenter comme un ami lorsqu’il entrait en contact avec des Amérindiens, l’image qu’il s’est efforcé de donner du comportement politique des Montagnais préhistoriques, suggère, de sa part, une tendance inconsciente pour leur faire gravir un échelon dans l’échelle évolutive. Bien qu’il n’eut jamais à s’exprimer sur les distinctions primaires entre sauvages, barbares et civilisés, il avait très certainement un point de vue identique à ceux qui envisagent la société industrielle comme la résultante des états inférieurs. Il en serait peut-être de même pour le terme tribu qu’il utilise, plutôt que celui de bande. Mais, le notaire Fortin ignorait la pensée des néo-évolutionnistes et n’a jamais, d’autre part, théorisé sur le sujet. D’ailleurs, les Montagnais actuels auraient eu son appui inconditionnel vis-à-vis leurs revendications territoriales. Ce dernier, admettait “qu’on leur a volé leur territoire” et qu’il fallait qu’on leur “rende justice”. (Fortin 1972j: 12)

10.3 Le sous-système technologique

La tentation serait facile, de décrire exhaustivement toutes les étapes de l’apprentissage qui ont permis au notaire Fortin de maîtriser une bonne partie des savoirs utiles à la compréhension de ce sous-système. Parce que d’une part, les matières lithiques, céramiques et osseuses, constituent le relief le plus évident d’un site archéologique préhistorique, parce que d’autre part, sa propre conception d’une “culture” se limitait souvent à ses données matérielles (Fortin 1972j: 9), il n’aura de cesse de toujours en savoir plus. Et c’est à ce chapitre que se situe

sa réelle contribution à la science archéologique. N'importe quel "amateur", le moins averti, peut découvrir un site archéologique, bien le situer, classer les artefacts, les décrire, sans pour autant contribuer à la science, sinon au niveau des faits. Le notaire ira plus loin, traçant lui aussi de "nouvelles perspectives" et jouant d'emblée un rôle de précurseur.

10.4 La découverte du notaire Fortin

Nous connaissons maintenant les limites du cadre théorique qui pouvaient empêcher l'amateur des années 60 d'exploiter à fond toutes les interrelations entre les sous-systèmes d'une culture préhistorique. Il faut admettre, curieusement, que cette situation handicapait autant les "vieux" professionnels de l'époque que les amateurs. Car, s'il est clair que les années 60-70 ont marqué un tournant en ce qui concerne la science archéologique, la vague de fond n'atteindra le Nord-Est que beaucoup plus tard. D'un autre côté, Kuhn (1983) démontre quelle est la réaction des chercheurs à la veille d'une révolution scientifique. Dès que se dessine l'abandon d'un paradigme, l'état de pré-science (Chalmers 1987: 122) qui prévaut alors permet l'exploration de diverses avenues conduisant à la construction d'une autre étape scientifique. Les travaux initiaux de Binford, malgré un vocabulaire atroce, le démontrent très bien. Nous pensons que le retard des praticiens de l'archéologie du Nord-Est leur confèrera justement la tranquille assurance qui les empêchait de voir clair. Le notaire Fortin, qui avouait "s'éduquer lui-même" (Fortin 1974c: 36), se trouvait alors tout à fait libre de voir les choses à sa façon. Dès lors, il pouvait ouvrir une brèche, et ce malgré la malvision de ses contemporains.

Ceux qui connaissent bien les travaux du notaire savent, que nous voulons dissenter ici de sa fameuse "sous-culture sur pierres communes", ou "pierres non-spécialisées du Lac-Saint-Jean". Nous n'avons aucunement l'intention de nous livrer à quelque examen minutieux de ces

outils, ou d'en faire une description technique; nous nous contenterons plutôt de comprendre pourquoi les prétentions du notaire ne furent jamais reconnues, en son temps.

Une telle assertion, suggère de suite la reconnaissance, de notre part, qu'au moins une assez bonne partie de ce qu'il qualifiait lui-même "d'outils grossiers" pourraient être d'authentiques artefacts¹; car l'évidence plaide d'elle-même. Par contre, tenter de déterminer lesquels des sites de la région peuvent livrer les spécimens les plus probants, ainsi que de vouloir évaluer lesquels de ces artefacts peuvent être d'authentiques outils, nous semblerait constituer un exercice plus urgent. Mais auparavant, il serait utile de refaire une partie du parcours qui a permis au notaire Fortin de tant disserter sur cette "sous-culture".

Les premières mentions concernant ces fameux outils des pierres "communes" datent de 1964, année où le notaire entreprit sa démarche archéologique.

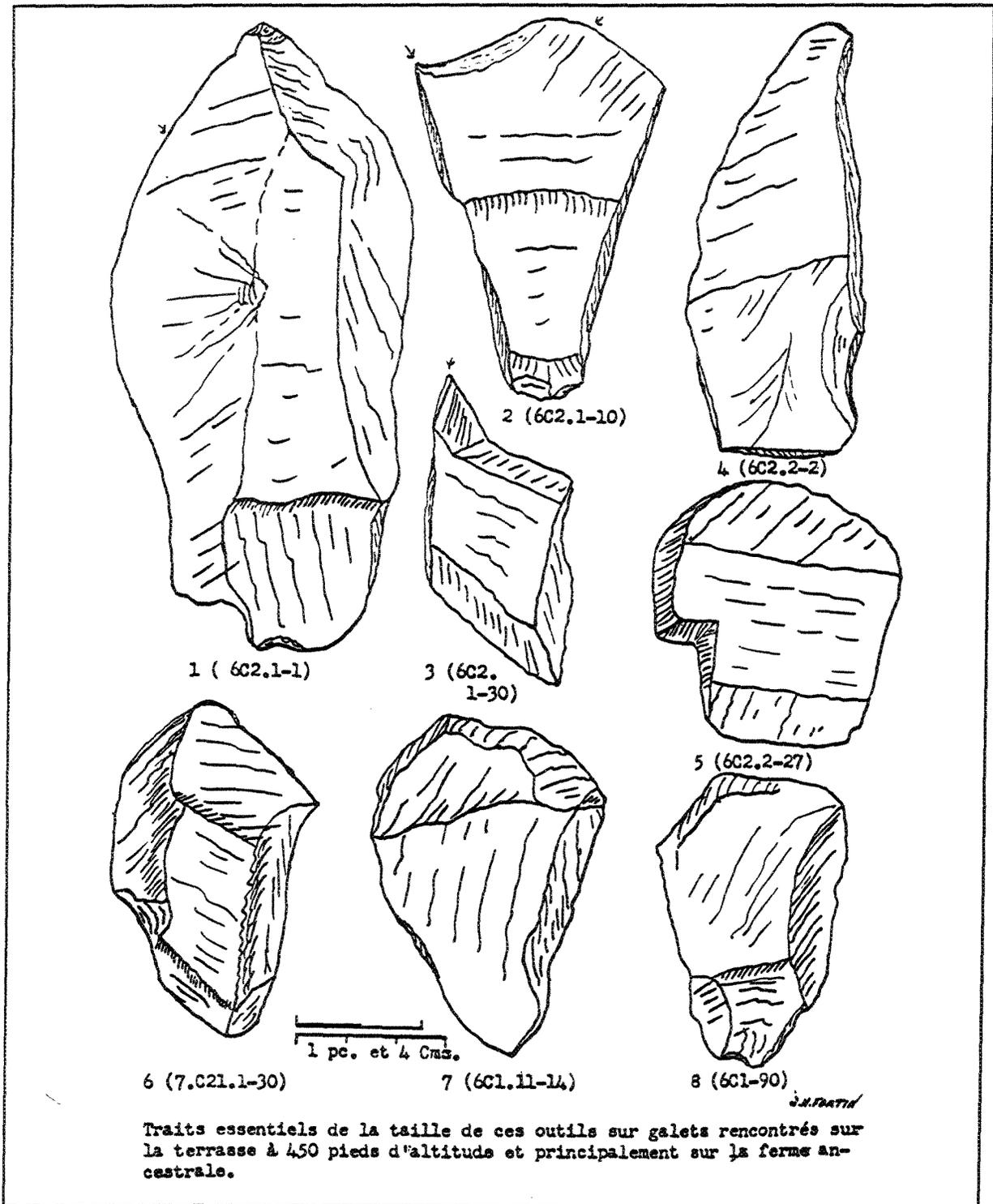
"... mais déjà nous notions autour des foyers érodés la présence de curieuses pierres que nous avons recueillies, certes, car il était déjà évident pour nous qu'elles n'étaient pas de celles que la nature façonne." (Fortin 1967: 1)

Et à la même occasion il signale que ces pierres, bien que présentes sur les sites en bordure du lac Saint-Jean, entremêlées aux autres "silex", se retrouvent surtout en périphérie, sur des sites de campement temporaires, où le silex est généralement absent, et il note:

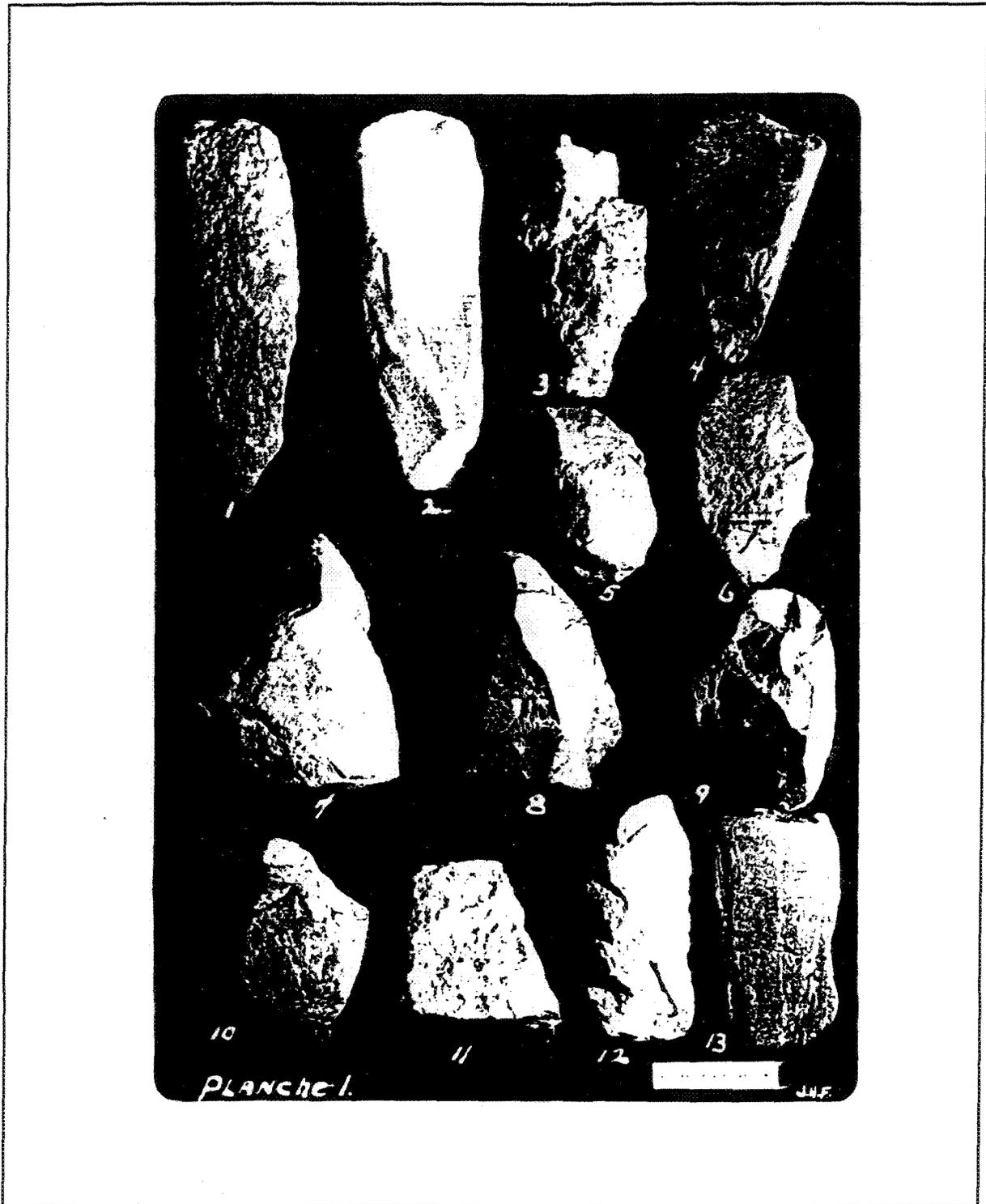
"... la plus curieuse caractéristique est que ces pierres, personnellement nous disons ces outils, se retrouvent dans tous les galets, blocs ou éclats transportés par les glaciers, perturbés par la mer de Champlain, et finalement mis à jour le long des cours d'eau par la dispersion des matières meubles".

1. Suite au scepticisme de ses interlocuteurs vis-à-vis ses découvertes, le notaire conservait ces fameuses "pierres communes" dans une collection particulière qui, à cette heure, n'a pas encore été examinée systématiquement.

FIGURE 5. Outils sur galets



Source: Fortin 1971.

FIGURE 6. Outils ou simulations?

Source: Fortin 1967: 9

TABLEAU 8. La "sous-culture" ou pierres non "spécialisées":
l'élaboration d'un concept.

DATE	DÉCOUVERTES	INTERPRÉTATION
1964	Découverte de quelques "grossiers outils", entremêlés aux autres autres silex sur les berges du lac.	Fabriqués par des <i>sauvages dégénérés</i> .
1967	Après analyses, il attribue ces artefacts à la production coutumière des outils des montagnais du lac Saint-Jean.	Les Montagnais du Sud manquent de matières premières <i>nobles</i> .
1970 à 1972	Découverte des campements "C" d'où sont absents tous les autres outils en silex (quartzite et calcédoines). Cette sous-culture devient "prémontagnaise".	Les premiers arrivants n'ont pas encore découvert les sources de matières premières.
1973	Découverte de rognons de silex et de calcédoine dans l'un des campements "C".	Le notaire revient à sa position de 1967.

Notons le caractère nettement évolutionniste de la position de départ du notaire.

...“ Il semble, que le degré de dureté ne constituait pas un problème pour eux, (les indiens) pour la simple raison que la majeure partie de ces pierres se retrouve dans les endroits de campement temporaires le long des cours d'eau, où ils s'arrêtaient occasionnellement ou lors de leurs migrations annuelles, ou de leurs courses à la poursuite du gibier. Dans ces conditions, ils façonnaient un couteau ou un grattoir avec des schistes, des gneiss, des granits, et d'autres espèces de pierres, mais de celles qu'ils avaient sous la main” (Ibid : 1)

Il en vint donc à la conclusion que les éclats roulés par les glaciers, perturbés par la mer de Champlain et finalement mis à jour le long des cours d'eau par la dispersion des matières meubles, avaient pu servir de matières premières. Et il en déduisit donc, dans un premier temps, que les Amérindiens de son “Secteur” ne dépendaient nullement des “silex” et autres pierres “nobles” pour se confectionner des outils. D'ailleurs, l'éloignement relatif des sources de matières premières de qualité (quartzite de Temiscamie) et la mauvaise tenue des calcédoines locales plaident en faveur d'un tel raisonnement. Nous savons maintenant comment, après cette date, il s'embourbera dans sa tentative de démontrer qu'il s'agissait là d'une culture indépendante ou prémontagnaise.

Il est impérieux de comprendre que cette “découverte”, tant et aussi longtemps qu'on la considère en elle-même, n'est qu'un apport négligeable à ce que nous appelons la science archéologique. Elle se réduit en effet à démontrer que les matériaux servant à fabriquer des outils peuvent être très diversifiés. Par contre, l'indifférence, ou le rejet pur et simple des prétentions du notaire d'avoir fait là une découverte essentielle, et ce de la part des initiés de son temps, nous ont conduit sur une autre voie.

Celui qui prend le temps de lire attentivement les différents rapports et publications que le notaire a laissés, et qui concernent plus spécifiquement ces fameuses “pierres communes”, peut se rendre compte du processus tout à fait stimulant que constitue l'introduction d'une nouvelle découverte dans un ensemble de données.

C'est en 1968 que le notaire nous livre ses premières conclusions sur le sujet. Il publie alors "*Outils ou simulations*" *Pierres non-spécialisées du Lac-Saint-Jean (Lac Piéquouagamy)* (Fortin 67) dans lequel il ne fait que signaler et décrire sa découverte. Face à l'indifférence et au rejet (dont nous parlions plus haut), il continue ses recherches, et découvre, non loin de sa résidence, toute une autre série de foyers préhistoriques, desquels sont absents tous les artefacts classiques (en silex, quartzite ou calcédoine) mais qui livrent en abondance une panoplie d'outils en pierres "non spécialisées". Il s'agit des fameux Campements C, ou Campements Laurent (Fortin 1972i).

En avril 1970 il transmettait un manuscrit intitulé "*Les Campements C*" ou *Laurent*" à l'officier en charge de la section d'archéologie de l'Université de Trois-Rivières; mais ce dernier le "perd" et le manuscrit ne sera jamais publié (Fortin 1971 i). Le notaire ne se décourage pas et rédige sur le champ: "*Une sous-culture sur pierres communes et le Pebletool au Lac-Saint-Jean P. Q.*" (Fortin 1971a). Entre temps, il avait préparé, à l'intention de ses amis anglophones une synthèse de toutes ses découvertes. Ce document, dont il produisit seulement six copies, constitue à notre avis, le plus bel effort d'intégration de toutes ses connaissances, à condition qu'on le superpose à l'ensemble de ses travaux. Il est intitulé: "*Les collections 1 et 2 de J-Henri Fortin, y a-t-il une occupation prémontagnaise au Lac-Saint-Jean?*" (Fortin 1970).

La lecture de ce dernier document éclaire en effet tous les autres. Ici, le notaire démontre qu'il saisit très bien la relation qu'il faut faire entre la géomorphologie (qu'il identifie cependant à la topographie) (Fortin 1970a: 4) et les "dernières manifestations du quaternaire dans ce secteur" (déglaciation, invasion marine, régression et formation des terrasses) et l'apparition

des Amérindiens au Lac-Saint-Jean. S'inspirant de Laverdière et Mailloux (1969), Elson (1886) et Laflamme (1883-1916), il en conclut, comme nous l'avons déjà signalé au chapitre IV, après avoir relu Lowther (1968) Speck (1943) et Wintemberg (1965), que celui qui fera une étude comparative entre le peuplement initial des hautes terrasses de la région de Tadoussac et celles du Lac-Saint-Jean, possédera la "clé" lui permettant de comprendre les séquences de l'apparition de l'Amérindien dans son "secteur".

Quand le notaire se livra à cet exercice, le choix de Tadoussac s'imposait de lui-même (il s'agissait de la rare région archéologique à peu près "connue" à la porte du Saguenay - Lac-Saint-Jean). Dès lors, il suggéra la possibilité de rattacher le peuplement initial de son "secteur", à la fin de "la vieille" culture archaïque laurentienne". Il déterminera, avec assez de justesse pour l'époque, que les conditions du couvert végétal et les possibilités d'exploiter du gibier (le caribou), auraient permis à des bandes nomades d'avoir visité notre région il y a 4000 à 5000 ans. Plus tard, les ancêtres des Montagnais (prémontagnais) auraient exploité plus systématiquement le territoire. Quant aux premières bandes visiteuses, elles auraient pénétré notre région plus tôt par le sud-ouest, et n'auraient pas découvert immédiatement les sources de matières premières "nobles" propres à fabriquer de beaux outils. Elles auraient d'abord utilisé le quartz, comme substitut, pour en venir à se servir de n'importe laquelle des "pierres communes", et plus tard, cette tradition serait demeurée, tant l'éloignement des matières premières nobles rendait leur obtention difficile, et tant les matériaux silicieux locaux étaient de mauvaise qualité. C'est pourquoi le notaire établira plus tard la contemporanéité entre les deux catégories d'outils, ceux de "pierres communes" et ceux de "silex" (Fortin 1971a: 15).

Malheureusement, la conjoncture ne lui permis pas d'aller plus loin . Enlisé dans ses théories, il ne put jamais examiner les collections de Tadoussac. Le Musée national d'Ottawa

lui avait aussi refusé le prêt de certaines publications. Le ministère des Affaires Culturelles québécois fit pression pour qu'il cédât ses collections de pierres "nobles", refusant d'acquiescer celles des "pierres non spécialisées"¹. Bien plus, on lui interdit de continuer ses recherches sur le terrain. Comme il avait déjà rompu avec la Société d'Archéologie du Saguenay² (Fortin 1970b: 1) il se retrouva seul. Homme d'ordre et de discipline, il termina en un temps record la série des "Sites du Lac-Saint-Jean" où il ne fait que réécrire ses découvertes, "laissant à d'autres le soin de tirer conclusions" (Fortin 1973a: 58).

Or, ce qu'avait découvert le notaire, grâce à ses interrogations sur ses fameuses "pierres communes" n'est rien d'autre que la démarche, tout à fait moderne pour son temps, qui caractérise et guide encore aujourd'hui certains aspects de la discipline archéologique: l'utilisation d'un modèle (celui de Tadoussac), tenant compte des conditions paléo-écologiques, pouvant expliquer les séquences du peuplement régional, et la comparaison intersite visant à rendre compte de la variabilité culturelle au niveau local.

10.5 La rupture

Le notaire Fortin connaissait mieux que quiconque l'état d'anémie permanent qui caractérisait le milieu scientifique québécois des années 60. Mais, quand son cri "primal" pour que l'État québécois fasse quelque chose pour sauver le patrimoine archéologique régional

1. Nous devons reconnaître ici l'intervention intelligente de l'historien R. Bouchard qui, à titre de conservateur du Musée du Saguenay, réussit en 1977 à convaincre les membres du conseil d'administration de cette institution, de faire l'acquisition de cette collection.
2. À l'été 1970, Roger Marois du Musée national d'Ottawa voulut entreprendre la visite des sites archéologiques de la région du Lac-Saint-Jean. Il en avertit le notaire qui le lui déconseilla vivement, les eaux du lac étant beaucoup trop hautes. Certains membres de la Société d'Archéologie du Saguenay y virent une intervention à caractère politique. Outré, le notaire démissionna immédiatement.

atteignit enfin l'auditoire qu'il visait, l'écho de cette même clameur, amplifié des rumeurs de toutes sortes, l'évinça aussi du cercle restreint des véritables chercheurs de cette époque:

“...mais, les archéologues du Québec, qui se comptent sur les doigts d'une main et ne suffisent pas à la tâche, ont jugé qu'il fallait tuer tout le monde, même les plus honnêtes chercheurs. Mais eux ils se sont solidement branchés, pendant que tous les sites Amérindiens se dégradent et disparaissent l'un après l'autre sans laisser de traces.” (Fortin 72i: 5)

Si nous ne partageons qu'à demi cette image que le notaire s'était fabriquée de lui-même, nous considérons par contre que la rupture définitive entre notre oncle et le monde des “grands initiés”, eut pour conséquence de ralentir encore plus l'évolution de la discipline archéologique au Québec. Même si cette rupture, et nous le concevons bien, fut autant provoquée par les écarts de sa forte personnalité que par le rejet de ses théories, il faut admettre, comme le notaire le disait lui-même, qu'il aurait pu “donner” encore de bonnes années au service de l'archéologie québécoise. J.-F. Moreau témoignait récemment que l'on commençait à peine à “dépoussiérer” les collections du notaire, alors déposées, par le ministère des Affaires Culturelles, au laboratoire d'archéologie de l'U.Q.A.C. (Laliberté et Moreau 1988a: 103). Laissé à lui-même, le notaire aurait pu se charger d'une bonne partie de la tâche, à condition qu'on lui fournisse les outils adéquats.

10.6 Le cas James F. Pendergast

Claude Chapdelaine, en plus de nous avoir magistralement éclairé sur la variabilité culturelle des Iroquoiens du St-Laurent, démontre aussi ce que peut être le cheminement d'un “amateur”, vis-à-vis la chose archéologique, lorsque cet “amateur” n'est pas rejeté par la structure. Pendergast, un officier de l'armée canadienne, s'intéressa très tôt aux questions

archéologiques et eut la chance, dès ses débuts, d'être guidé et encadré par des professionnels. Malheureusement, aucun Wright (Chapdelaine 89:16) n'aura la disponibilité ou l'ouverture d'esprit requise, pour jouer le même rôle auprès du notaire Fortin. Livré à lui-même ce dernier dut s'avouer vaincu.

En 1976 Pendergast reçut la consécration suprême. On lui décerna un "*doctorat honoris causa*" pour souligner la qualité de son oeuvre. En 1984, les responsables du Centre d'Interprétation de la Métabetchouan, organisme bénévole voué à la cause de l'histoire et de la préhistoire régionale, firent don au notaire d'une peau de castor, voulant sans doute souligner son travail de pionnier. Connaissant maintenant la valeur symbolique d'un tel don, nous pouvons conclure, sans ironie, que ce fut là son plus beau "diplôme". Le lendemain, notre oncle décédait.

CHAPITRE XI

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

"Le soussigné a donné déjà six années complètes de son temps à la cause de l'archéologie et a appris avec certitude qu'il existe une foule de problèmes qu'il n'a certes pas résolus. Mais à cette époque que font les archéologues et qu'ont-ils fait?"

(Fortin 1970a: 31)

Et parlant de ces pierres "communes", j'accuse donc les archéologues professionnels de manquer d'initiatives, et de ne suivre que les sentiers battus."

(Fortin 1972)

Nous pensons être en mesure, à l'heure où nous écrivons ces lignes, de faire un bilan plutôt positif concernant les "apports" du notaire Fortin à la discipline archéologique car, si cette dernière procède de la collecte des faits, à leur description et leur classification, pour en arriver à une explication globale, le notaire a suivi cette démarche. Lui-même d'ailleurs, se serait reconnu à travers ces trois étapes de l'évolution des connaissances. Dès 1964, lorsqu'il entreprend d'inventorier les sites préhistoriques du Lac-Saint-Jean, il avoue n'être qu'un "bébé" qui veut s'instruire (Fortin 1964). Quelques années plus tard, il démontre, suivant les canons de l'époque, qu'il maîtrise les deux premiers "stages" de l'acquisition du savoir archéologique (Moreau et al 1991). Enfin, en 1970, il nous dit que "son heure a sonné" (Fortin 1970) et qu'il est en mesure de livrer des conclusions. Hélas, il devra laisser cette tâche à "d'autres" pour les raisons que l'on connaît.

Notre interrogation, sur la nature de cette "éviction", nous a poussé à en rechercher les causes, autant endogènes qu'exogènes, et aura permis, encore une fois, de faire un exercice où l'épistémologie et l'historiographie ont joué un rôle tout à fait complémentaire.

11.1 Les évidences de l'historiographie

Ici les faits sont formels. Le notaire Fortin, parce qu'il réclamait avec d'autres des structures propres à protéger le patrimoine archéologique du Québec, finit par se faire entendre. Mais, étant perçu comme indésirable dans cette structure, il en fut rejeté. Pourtant, une lecture globale de ses travaux et l'utilisation ultérieure qu'en feront les "initiés", convainct de la validité tant externe et jusqu'à un certain point interne, de sa quête scientifique.

Bien que les "amis", à qui le notaire avait livré la quintessence de son savoir soient

demeurés silencieux, et ce probablement pour ne pas heurter l'homme dont ils connaissaient la susceptibilité, il est étonnant de constater le mutisme de ceux qui auraient pu aller beaucoup plus loin. Ainsi, le responsable de la section d'archéologie du ministère des Affaires Culturelles du Québec, C. Martijn, qui dût négocier avec le notaire la session de sa collection archéologique, demeure absolument abscons quand il s'agit, dans l'un de ses essais d'historiographie (Martijn 1974) de bien situer le rôle de cet amateur au Québec. Faisant part de l'acquisition des collections du notaire par son ministère, il se contente de souligner que celles-ci sont bien "annotées". Plus tard, quand les sites du Lac-Saint-Jean seront revisités par la première génération d'archéologues francophones, formés à l'Université de Montréal, (Laliberté, Moreau, Chapdelaine...), ces derniers devront naturellement puiser dans les travaux du notaire, ne serait-ce que pour situer les sites et se faire une première idée du matériel colligé, et, ils auront ainsi l'occasion de laisser transpirer dans leurs travaux, la perception qu'ils ont eu de l'oeuvre du notaire Fortin.

À ce chapitre, Jean-François Moreau, parce qu'il fut confronté quotidiennement avec les collections et les travaux de notre oncle, fut l'un des premiers à admettre, que pour un "amateur", le notaire Fortin se classait honorablement (Moreau et al 1991). Claude Chapdelaine, voulant faire la synthèse des travaux de Simard et de Lueger sur le site de Chicoutimi (Chapdelaine 1985: 148) se donnera la peine de lire les "travaux" de J.-H. Fortin et sera d'accord, sans le dire, sur une séquence culturelle semblable à celle du notaire. Notons aussi, que le terme de "travaux" qu'emploie Chapdelaine, suggère de sa part, que le notaire était ainsi qu'il se percevait lui-même, un "chercheur" et non un collectionneur.

En dernière heure, nous avons pu comparer les données de ce travail avec les constats de Éric Langevin, lequel a patiemment réévalué le potentiel culturel du site DdEw12 découvert

et décrit à plusieurs reprises par notre oncle. Selon nous, la séquence culturelle révélée par les travaux de Langevin concorde en tout point avec celle proposée par le notaire, et l'utilisation des données de ce dernier par l'auteur, rend bien compte de l'appréciation qu'il nous en livre. (Langevin 1990: 20)

Si l'historiographie confirme le rejet du notaire hors des structures de la discipline, et paradoxalement la validité (tout au moins externe) de son travail, comment l'épistémologie peut-elle rendre compte de cette position tout à fait inconfortable?

11.2 Les subtilités de l'épistémologie

Nous devons avouer, que tout au long de notre démarche, nous avons été tiraillé par le désir légitime de "réhabiliter" notre oncle, tout en nous assurant une bonne marge de crédibilité. L'histoire des sciences est toutefois très éloquente quand il s'agit de jauger le risque. Conscient de notre problème, nous pouvions quand même adopter une démarche susceptible de nous enliser à notre tour. Nous occuperons donc ici une position extrêmement prudente et construirons notre raisonnement à partir des matériaux les plus sûrs que nous ayons pu trouver. Nous appellerons à la barre deux des meilleurs témoins que la science anthropologique nous ait fait connaître. En effet, c'est grâce à E. E. Evans-Pritchard et P. S. Martin que nous avons pu situer le notaire Fortin dans une classe à part, laquelle le rendait presque inaccessible pour les uns et pour les autres.

Pour les uns, qui se situeraient plutôt du côté des "amateurs", "le profane fait ses observations dans le but de répondre aux questions posées par la généralisation de l'opinion populaire (le souligné est de nous) (Evans - Pritchard, 1968-84). Or, le profane ne saurait faire

l'exercice auquel nous nous sommes livré. Certes, détachés de leur contexte, certains des travaux du notaire Fortin sont accessibles à qui possède une large culture générale, mais l'ensemble de son oeuvre ne l'est pas. Donc, pour le profane, le notaire n'en est plus un...! Ce qui explique que dans son milieu, le notaire jouissait de toute l'admiration que l'on réserve pour les savants de haut calibre et de la sympathie que l'on prodigue envers ceux dont le mérite n'est pas reconnu.

Pour les autres, qui auraient franchi la barrière de l'empirisme, pour atteindre les hautes sphères de la systématique, le notaire Fortin n'aurait été qu'un chercheur de bas-étage, peu digne d'intérêt, et surtout tout à fait intraductible.

“Scientist of higher standing often resist discoveries made by scientist of lower standing or by unknowns, or by amateurs. (Mendel was considered by distinguished botanist of the time as an unimportant monk with no professional standing)”. (Martin 80:5). (Le souligné est de nous).

En fait, Martin ne fait que citer B. Barber, quand ce dernier souligne en huit points pourquoi plusieurs chercheurs ont résisté à certaines découvertes scientifiques (Barber 1961). Le commentaire de Martin “*The Revolution in Archeology*” est toutefois fort éclairant, parce qu'il illustre quelle doit être l'ouverture d'esprit de celui qui veut franchir la barrière de l'indifférence face à de nouvelles théories. Bien plus, si nous faisons le lien entre la révolution épistémologique des années 60 dont nous avons déjà parlé, et le constat de retard de l'archéologie du Nord-Est, le rejet du notaire, hors de la structure officielle, s'explique de lui-même. Ni amateur pour les uns, ni professionnel pour les autres, il se retrouve dans un “*no man's land*”, les premiers lui lançant des fleurs, les seconds demeurant tout à fait indifférents.

Conviendrait-il d'aller plus loin, ou d'examiner comment une vision holistique aurait pu aveugler ceux qui, sans rejeter l'homme, n'auraient pas partagé ses points de vue ou qui, choqués par l'une ou l'autre de ses théories, auraient rejeté l'ensemble? Nous avons démontré que le notaire n'était surtout pas lui-même à l'abri d'un tel comportement. Encore, faudrait-il invoquer, comme nous l'avons déjà fait, la méthodologie souvent rebutante ou imprécise qu'il utilisait? La barrière linguistique? Non certes! Et nous livrerons là le fond de notre pensée. Même si toutes les raisons que nous avons citées ont pu influencer et sur son destin, et sur le peu d'intérêt suscité par ses travaux, il faut nécessairement revenir à notre position de départ, telle que suggérée par Evans-Pritchard et Martin. À l'époque susdite, le notaire était inaccessible pour les uns comme pour les autres, d'autant que la loi toute simple, du nombre minimum d'individus, jouait implacablement contre lui.

Ceux qui s'intéressent aux phénomènes concernant les grandes épidémies qui ont si cruellement décimé les populations du Moyen-Âge en Europe et les populations autochtones en Amérique lors de la période de contact, savent qu'il est nécessaire pour qu'un virus ou autre agent pathogène puisse proliférer et faire ses ravages, qu'un nombre minimum d'individus deviennent receveurs afin que la situation de pan-épidémie puisse être atteinte. Or, ceux qui auraient pu être "contaminés" par les travaux du notaire Fortin étaient, à l'époque, trop peu nombreux pour que puisse s'opérer la réaction en chaîne. D'une part, les rapports et les collections du notaire, s'empoussiéreront de 73 à 84 sur les tablettes obscures du ministère des Affaires Culturelles. À ces heures, le tout petit nombre d'archéologues francophones avait d'autres chats à fouetter. C'était l'époque bénie de la Baie James, l'âge d'or pour les premiers diplômés francophones. D'autre part, ce n'est qu'en 1984 que le "virus" pourra être réactivé, grâce aux efforts de l'Université du Québec pour trouver un successeur à l'abbé Jean-Paul Simard, fondateur du Groupe des Études Amérindiennes de l'U.Q.A.C..

11.3 Une question de confluence

Quand notre oncle entreprit ses recherches, en 1964, il était loin de se douter qu'il soulevait lui-même le couvercle d'une boîte, pire que celle de Pandore. L'un de ceux qu'il considérait le plus, parmi ses rares amis anglophones, le torontois Thomas Lee, lui décrivait le monde des archéologues comme un "paniers de crabes". Lee, alors en "exil" au Québec, se cherchait désespérément des alliances, comme quoi somme toute, les "contraires" peuvent s'attirer.

Et le hasard fit aussi sa part! La carte des aires culturelles, physiographiques, environnementales, dessine encore aujourd'hui des marches ou des frontières imprécises, presque brumeuses, rendant difficile l'interprétation des faits archéologiques. Sans le savoir, le notaire était ainsi géographiquement positionné qu'une foule de variables, dont il ignorait tout au départ, ne pouvait que rendre encore plus ardue sa quête scientifique.

Wright soulignait en 1980 les difficultés de la recherche archéologique en milieu boréal; bien que depuis ces années, des chercheurs francophones comme Laliberté, Moreau et Langevin aient pu développer des stratégies propres à mieux contourner ces difficultés, il n'en reste pas moins que les cultures "boréales" sont encore les plus mal connues de tout l'hémisphère Nord américain. Plusieurs distinctions s'imposent ici et mettent en exergue d'autres facteurs que la taphonomie pure et simple. Car, si les vestiges sont infiniment mieux conservés, tant dans le pergélisol de l'Arctique et sur les terrasses sablonneuses où les Iroquoiens du Saint-Laurent bâtissaient leur villages, si les structures de pierres ou de pieux des Dorsetiens et des Hurons rendent l'interprétation d'un site préhistorique plus abordable que les humbles amas de pierres éclatées par le feu, qui sont souvent les seules traces observables du

passage d'un chasseur nomade, il faut aussi convenir de l'écart énorme que constitue le bilan actuel des recherches, celles-ci s'étant plutôt polarisées dans un axe méridional.

Il est parfois amusant d'observer l'éclair d'intérêt instantané que suscite la découverte d'un simple tesson de bord, d'une quelconque céramique iroquoienne en milieu boréal. Certes, il s'agit là d'un marqueur chronologique et culturel sans pareil, alors que les humbles grattoirs, et grossiers bifaces des nomades sont beaucoup plus silencieux. Mais il y aurait aussi lieu de s'interroger, comme le notaire Fortin l'a fait, sur le fait qu'inconsciemment, les anthropologues soient plus attirés par des "cultures" témoignant d'un stade évolutif plus prestigieux?¹ Nous ne débattons pas de cette question, nous contentant, avant de conclure, de resouigner encore la position inconfortable du notaire.

Illisible pour les uns, irréductible pour les autres, "né trop tôt dans un monde trop antique" il devra, pendant les quelques quinze ans de sa carrière de chercheur, se confronter aux hostilités de son environnement culturel et physique et, travaillant aux frontières de l'éphémère, du ténu et de l'intraductible, il sût quand même forger des outils adéquats, bâtissant presque seul les bases pratiques de la connaissance préhistorique régionale. Tel que déjà souligné, le notaire, homme de son temps s'il en fut un, ne peut être accusé d'avoir "squatterisé" son territoire. Bien au contraire, son formidable travail de sauvetage doit être reconnu. Par ses collectes, ses analyses et ses publications, le savoir devint disponible.

1. La carrière d'un archéologue peut être détournée, dans un certains sens, autant par ses propres découvertes que par le contexte de l'institution où il oeuvre. Ainsi, N. Clermont de l'Université de Montréal, s'intéressera pendant plusieurs années aux populations préhistoriques boréales avant de devenir un spécialiste des cultures iroquoiennes.

CHAPITRE XII

LES STRUCTURES DANS LA VIE ET L'OEUVRE DU NOTAIRE FORTIN

"Vous savez, je suis vieux en âge¹ mais je suis aussi très vieux dans la région. Personne, à ma connaissance, ne peut se vanter d'avoir des racines régionales aussi profondes que les miennes. En fait, elles datent de la fin du dix-septième siècle alors que deux des fils de mon ancêtre, Julien Fortin (l'émigré de France) oeuvraient à titre de serviteurs à la Mission St-Charles de Métabetchouan. Vous comprenez quand je circule dans le secteur de Desbiens au Lac St-Jean, je suis absolument sûr de recouper les pistes de mes ancêtres".

Lajoie 1979.

1. Il avait alors près de 80 ans.

Parce que certains pourraient faire le constat que notre mémoire s'articule essentiellement à partir des vaines tentatives d'un homme pour s'intégrer dans un monde hostile où il n'avait pas sa place, parce que cette perception trahirait nos modestes efforts, nous pensons qu'il serait éclairant de relire encore une fois l'oeuvre, mais globalement, et en y intégrant cette fois d'autres données que ces issues de ses travaux archéologiques.

12.1 Le cycle des ruptures et du refuge

Nous avons déjà souligné les grandes étapes de la vie de notre oncle: notaire, électricien, archéologue, historien. Nous pourrions, comme le lecteur l'aura sûrement fait, noter qu'à chaque fois que le notaire pensait arriver à contrôler les éléments d'un système, il en était aussitôt "éjecté"! La maladie le force à quitter sa profession de notaire, la censure et la guerre l'empêchent de continuer ses activités de sans-filiste, le poids et le volume des premiers appareils de télévision l'incitent à abandonner son métier d'électricien, enfin ses propres clameurs le chassent du monde de la recherche archéologique. D'autre part, les exigences de notre démarche académique nous ont incités, antérieurement, à commettre quelques petites études illustrant comment le sentiment d'appartenance au terroir qu'éprouvait notre oncle, avait pu transparaître dans ses études familiales. (Fortin G. 1987a; 1987b) Quand il nous raconte comment et pourquoi notre ancêtre, Pierre Fortin (1826-1901), quitte sa Malbaie natale pour venir se tailler un domaine agricole au Saguenay, nous avons pu inscrire cette migration dans un cadre beaucoup plus vaste, incluant les efforts d'une nation qui, au XIXe siècle, se cherchait désespérément un "lieu" de reproduction sociale. En accord avec la vision "agriculteuriste" des maîtres à penser de son temps, le notaire percevait notre région comme un refuge, où les valeurs religieuses englobaient elles-mêmes les valeurs familiales et économiques. Or, cette vision d'un peuple sauvé par l'agriculture et par la foi, ne rendait pas compte de la

lente intégration des Canadiens français dans la société industrielle et des tensions destructrices qui en résultaient. Pourtant, notre oncle était fasciné par certains aspects tout à fait modernes de cette intégration: sa parfaite maîtrise de la technique des médias électroniques démontre comment, sur le plan général des communications, il put être tirillé par des “messages contradictoires, issus de deux milieux différents”.

Les travaux de Bateson (1977, 1978), basés sur la théorie de la double contrainte, pourraient servir de modèle pour celui qui, jouant les “introspecteurs”, voudrait comprendre le cycle répétitif des “ruptures” et “refuges”, omniprésent dans la vie et dans l’oeuvre du notaire. Ce dernier, étant intellectuellement alimenté autant par la tradition que par la science, n’aurait pas appris à concilier les deux types de message qu’il recevait alors, d’où son comportement frisant parfois la schizophrénie, ses fameuses “rebuffades” et le retour périodique au sein de la “ferme ancestrale”, celle-ci étant son propre refuge.

D’autres chercheurs canadiens-français avaient eu le même problème, bien avant lui. Luc Chartrand, citant le cas du frère Marie-Victorin, dépeint comment celui qui s’intègre très tôt à un savoir global, peut vaincre les scrupules aboutissant de la science (Chartrand 1981). C’est par le biais de l’institutionnalisation, des voyages et des contacts avec d’autres penseurs que le modeste frère put devenir la gloire nationale des Québécois. Nous savons que le notaire lui, marchera toujours dans ses propres pistes.

12.2 Les traces du notaire

Quand on lit, les uns après les autres, tous les documents qu’il a rédigés, on ne peut qu’être frappé par la redondance de ses propos, et finalement être lassé d’une forme répétitive inutile.

Il faut se rappeler ici que notre oncle, comme tout bon tabellion, était avant tout un clerc que l'essence même de sa formation poussait à agir de cette façon. Ceux qui veulent faire l'histoire, à partir des fonds légués par des hommes de loi, savent que rien ne ressemble plus à un acte authentique qu'un autre acte authentique. Si la formule est toujours la même, selon les époques, le contenu quantitatif et qualitatif évolue et rend compte des changements sociaux. Mais la tâche de percevoir sera toujours fastidieuse. Le notaire Fortin, parce qu'il fréquentait presque toujours les mêmes sites archéologiques, et parce qu'il devait en faire le compte pour la postérité, recoupait ainsi ses pistes et marchait en rond pour qui ne sait pas le lire.

12.3 Les traces d'un paysan et d'un pêcheur

L'image d'un agriculteur, arpentant son domaine et spéculant sur l'état de son troupeau, de ses prairies et de ses blés, s'impose à ceux qui ont rêvé d'un retour à la terre nourricière. Parce que ses ancêtres et lui-même croyaient à l'impossible autarcie d'une agriculture en milieu périphérique, aux limites d'un oekoumène peu productif, exigeant du même homme qu'il sache tout faire, avec les seules ressources familiales, le notaire puisera aux mêmes sources, constituant sa propre équipe, de ses frères et soeurs, neveux et nièces, et des nombreux amis de la famille.

Conscient d'être chez lui, dans son "secteur" il recoupait encore une fois ses pistes, découvrant les fameux "Campements Laurent" et "C" d'abord sur la ferme ancestrale, sur celle de son neveu ensuite. De même, le pêcheur à la mouche de haut calibre qu'il était, n'ignorait rien des ressources halieutiques des lacs et rivières environnants. Propriétaire successif de plusieurs "chalets" de chasse et de pêche en périphérie, il fréquenta pendant de nombreuses années les lacs des Commissaires, Lizotte et Belle-Rivière qui seront parmi les mieux décrits

de sa production archéologique.

12.4 Le mimétisme des sciences exactes

Notre oncle pouvait construire, à partir de pièces hétéroclites, n'importe lequel appareil électronique, radios, électrophones, etc. Il était tout aussi capable de réparer, avec les moyens du bord, à peu près n'importe quoi, assurant avec véhémence sa compétence dans de nombreux domaines. Malheureusement, quand il s'agira de distinguer science et technique, le contexte ne lui fournira pas tous les outils adéquats. Son obstination, à vouloir devenir archéologue, l'aveuglera au point qu'il confondra les disciplines préalables avec la connaissance elle-même. Les "faits" qui sont à la base de la science anthropologique, ne se recollent pas d'eux-mêmes pour bâtir un ensemble compréhensible, et seuls certains concepts intégrateurs de base permettent cette reconstruction. Nous avons signalé plus haut qu'il était quand même presque parvenu à s'y retrouver. Mais que de temps perdu et d'efforts gâchés! C'est le père Le Jeune qui déclarait que "le zèle sans la science est un mauvais guide". (R. J. 1646: 30)

Conclusion particulière

La complexité de la tâche à laquelle nous nous sommes livré depuis maintenant plus de deux ans à évidemment transpiré dans toutes les pages de ce travail. Les biais provoqués par l'orientation de nos lectures et les difficultés engendrées par l'insertion de nouvelles variables nous ont fait dévier quelque peu de notre interrogation initiale. Plutôt que de faire valoir comment le notaire Fortin a pu contribuer à la science archéologique, nous avons surtout démontré qu'elle était sa "position" vis-à-vis le développement de cette discipline, et ce dans

un contexte beaucoup plus large que nous ne nous l'imaginions au départ. Cependant, nous ne percevons là aucune opposition fondamentale. Au contraire, notre démarche nous a conduit vers le véritable objectif de tout travail du genre: nous rendre "intelligent", c'est-à-dire en train de comprendre. Ici, la forme participative prend tout son sens et nous permet d'espérer que ce processus de décantation et de sédimentation intellectuelle, continuera de s'opérer.

Georges Fortin, mai 1993

Bibliographie générale

Barber B., 1961

“Resistance by scientists to scientific discovery”, *Science*, 134: 596-602.

Bateson G., 1977 et 1980

Vers une écologie de l'esprit, Le Seuil, Paris.

Baulu, A., 1978

Reconnaissance archéologique au Lac des Commissaires, région du Lac-Saint-Jean. Collection Dossier, no. 32. Ministère des Affaires culturelles du Québec.

Beaudin J. & al, 1972

Carte écologique de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Québec.

Beaudin L., 1982

Lac-Saint-Jean, région de la Belle-Rivière: études technologique de matériel archéologique, Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal.

Beaulieu A., 1990

Convertir les fils de Caïn, Nuit blanche éditeur, Québec.

Binford L.R., 1962

“Archeology as Anthropology” *American Antiquity*, vol. 28, no. 2, 217-25, Salt Lake City.

Binford L.R., 1972

An Archeological Perspective, Seminar Press, New York.

Binford L.R., 1983

Working at Archeology, Academic press, New York.

- Blanchard R., 1935
L'Est du Canada français "Province du Québec", Beauchemin, Montréal.
- Bouchard G., 1983
"Les systèmes de transmission des avoirs familiaux et le cycle de la société rurale au Québec, du XVIIe siècle au XXe siècle", *Histoire sociale/Social History*, vol. XVI, no. 31, mai/may 1983, pp. 35-60.
- Bouchard G., 1986
"La dynamique communautaire et l'évolution des sociétés rurales québécoises au 19e et 20e siècles. Construction d'un modèle", *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 40, no. 1, été 1986, pp. 57-71.
- Bouchard G., 1987
"Sur la reproduction en milieu rural: systèmes ouverts et systèmes clos", *Recherche Sociographique*, vol. XXVIII, nos 2-3, pp. 229-253.
- Bouchard G., 1990
"L'historiographie du Québec rural et la problématique nord-américaine avant la Révolution tranquille. Étude de cas", *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, vol. 44, no. 2, p. 199-223.
- Bouchard R., 1987
"La faune menacée. Un vieux problème au Saguenay", *Saguenayensia*, vol. 29, no. 4, pp 11-18.
- Bouchard R., 1988
Le pays de Lac Saint-Jean, Russel Bouchard, Chicoutimi.
- Bouchard R., 1989a
Le Saguenay des fourrures - Histoire d'un monopole, Russel Bouchard, Chicoutimi.
- Bouchard R., 1989b
Aux sources de l'histoire sagamienne, Russel Bouchard, Chicoutimi.
- Brezillon M.-N., 1971
La dénomination des objets de pierre taillée. IV supplément à "Gallia Préhistoire", seconde édition, Éditions du C.N.R.S., Paris.

- Buies A., 1896
Le Saguenay et le bassin du lac Saint-Jean, Léger Brousseau, Imprimeur-Éditeur, Québec.
- Burgesse J.-A., 1945
“Property Concepts of the lac St-Jean Montagnais”, *Primitive man*, 18:1-25.
- Castonguay D., 1989
“Les impératifs de la subsistance chez les Montagnais de la traite de Tadoussac” (1720-50), *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XIX, no. 1, pp. 17-30.
- Chalmers A.-F., 1987
Qu'est-ce que la science?, Éditions de la découverte, Paris.
- Chapdelaine C., 1978
“Images de la préhistoire du Québec”, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. VII, nos 1-12.
- Chapdelaine C., 1984
Le site de Chicoutimi, Un campement préhistorique au pays des Kakouchaks, Dossier 61, Ministère des Affaires culturelles, Québec.
- Chapdelaine C., 1989
Le site Mandeville à Tracy, Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent, Recherches amérindiennes au Québec.
- Charbonnier G., 1961
Entretiens avec Claude Lévi-Strauss, Julliard.
- Chartrand L., 1981
“Marie-Victorin superstar”, *Québec Science*, vol. 19, no. 7, pp. 54-55.
- Chevrier D., 1978
“La Côte Nord du Saint-Laurent”, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. VII, nos 1-12, pp. 75-86.
- Cinq-Mars J. et Martijn C. 1981
“History of Archeology Research in the Subarctic Shield and Mackenzie Valley”.
Subarctic, June Helm volume editor, Smithsonian institution, Washington, vol. 6, p.

- Clarke D.L., 1968
Analytical archeology, London: Methuen.
- Clermont N., 1974a
“Qui étaient les Attikamèques”, *Anthropologica*, 16, 1, pp. 59-74.
- Clermont N., 1974b
“L’hiver et les Indiens nomades du Québec à la fin de la préhistoire”,
La revue de géographie de Montréal, vol. 28, no. 4, pp. 447-452.
- Clermont N., 1978
“Travailler en archéologie”, *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol.
VII, nos 1-2, pp. 7-10.
- Cossette E., 1985
“Le wapiti et le cougour au Québec: le fugitif et l’évanescent”,
Recherches Amérindiennes au Québec, vol. XV, no. 3, pp. 77-82.
- Courbin P., 1982
Qu’est-ce que l’archéologie?, Payot, Paris.
- Crépeau R.R., 1990
“L’écologie culturelle amérindienne et les sociétés amazoniennes”.
Recherches Amérindiennes au Québec, vol. XX, no. 2, pp. 89-104.
- De la Blache V., 1955
Principes de Géographie Humaine, Armand Colin, Paris.
- Delâge D., 1985
*Le pays renversé - Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-
Est 1600-1664*. Boréal.
- Dincauze D. F., 1979
“Images de la Préhistoire du Québec”, (REVIEWS), *Man in the north
east*, number 18, face 1979, p. 88.
- Dorozynski A., 1989
“Archéologue, creuse et tais-toi”, *Science et vie*, vol., no., pp. 38-47.
- Dubé, 1968
Relation climat-végétation au Saguenay—Lac-Saint-Jean, sommaire
de thèse présentée à la Faculté d’Agriculture, Université Laval, Québec.

Dufour J., 1977

“La Sagamie: un nouveau régionyme pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean”, *Cahier de l'ACFAS*, pp. 105-110.

Elson John A., 1886

Le Saguenay, Essai de Géographie Physique, lu devant la Société de Géographie de Québec, 1886.

Evans - Pritchard E.-E., 1968

Anthropologie sociale, Petite bibliothèque, Payot, Paris.

Farb P., 1972

Les indiens, Essai sur l'évolution des sociétés humaines, Éditions du Seuil, Paris.

Fagan, Brian M., 1987

The Great journey, Thames and Hudson Ltd, London.

Fortin D., 1985

IN MEMORIAM, Le notaire Joseph-Henri Fortin, 14p. (non publié).

Fortin G., 1987a

Le notaire J.-Henri Fortin: son apport à l'industrie touristique régionale, Département des sciences humaines, Maîtrise en études régionales, U.Q.A.C., Chicoutimi.

Fortin G., 1987b

Une descendance familiale au Saguenay—Lac-Saint-Jean: Le cas de Pierre Fortin, Département des sciences humaines, Maîtrise en études régionales, U.Q.A.C., Chicoutimi.

Fortin G., 1988

Le notaire J.-Henri Fortin et l'approche régionale, Département des sciences humaines, Maîtrise en études régionales, U.Q.A.C., Chicoutimi.

Fortin G., 1991

"Le modèle ethnohistorique des Kakouchacks" *Saguenayensia*, vol. 33, no 4, pp. 28-39.

Furet et al, 1982

L'atelier de l'histoire, Flammarion, Paris.

- Gagnon R., 1969
“Le Climat du Saguenay—Lac-Saint-Jean”, *Feuillets météorologiques*, vol. 8, no. 2, fév. 1969, pp. 26-48.
- Gallay A., 1986
L'archéologie demain, Belfond / sciences, Paris.
- Gardin J. C., 1979
Une archéologie théorique, Paris, Hachette.
- Gauthier M. J., 1975
L'Agriculture au Lac-Saint-Jean, Travaux de géographie du Saguenay: no.1, Université du Québec à Chicoutimi.
- Girard C., Perron N., 1989
Histoire du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec.
- Girouard L., 1972
“Un site iroquois sur le Richelieu”, *Québec Science*, vol. 10, no. 7, p. 7-8.
- Griffin James B., 1964:
“The Northeast Woodlands Area”. IN: *Prehistoric Man in the New World*, pp. 223-258, J. Jennings and E. Norbeck (editors), University of Chicago Press.
- Grignon C. H., 1965
Un homme et son péché,
Centre éducatif et culturel, Montréal.
- Guitard M., 1984
Des fourrures pour le Roi au poste de Métabetchouan, Chicoutimi, Direction régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Ministère des Affaires culturelles.
- Hamelin L. S., 1968
Le Québec nordique, Édition du Renouveau pédagogique, Montréal.
- Hamelin L. S., 1980
Nordicité canadienne, Hurtubise, Montréal.

- Harris R. C., 1987
Atlas historique du Canada des origines à 1800, Les presses de l'Université de Montréal, Montréal.
- House J. H., et Schiffer M. B., 1975
Significance of the archeological resources of the Cache River Basin. Dans *Cache River Archeological Project*. Arkansas Archeological Survey, Research series 8: 163-186.
- Huard V. A., 1897
Labrador et Anticosti, C.-O. Beauchemin et Fils, Librairies-Imprimeurs, Montréal.
- Huard V. A., 1887
"L'âge de pierre au Saguenay", *Le naturaliste Canadien*, vol. XVI, no. 5, pp. 87-91.
- Jenness D., 1963
The Indians of Canada, (sixth edition), National Museum of Canada Bulletin 65, anthropological series, no. 15.
- Kluckhohn C., 1966
Initiation à l'anthropologie, Charles Dessart, éditeur, Bruxelles.
- Kuhn T.S; 1983
La structure des révolutions scientifiques, Flammarion, Paris.
- Laflamme J.C.-K, 1883
Observations Géologiques faites dans la Région du Saguenay. Commission Géologique du Canada, 1883.
- Laflamme J.C.-K, 1916
"An ancient Archaeological Site on the Lower St-Lawrence", *Holmes Anniversary Volumes*, Washington, 1916.
- Laflèche G., 1973
Le missionnaire, l'apostolat, le sorcier. La Relation de 1634 de Paul Lejeune, Presses de l'Université de Montréal, Montréal.

Lajoie P.G., 1974

“Les coulées d’argile des basses-terrasses de l’Outaouais, du Saint-Laurent et du Saguenay”, *La Revue de Géographie de Montréal*, vol. XXVIII, no. 4, p. 419-428.

Laliberté M., 1978

“La forêt boréale”, *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. VII, nos 1-2, pp. 87-97.

Laliberté M., 1982

Les schèmes d’établissement cris, Ministère des Affaires culturelles, Québec.

Laliberté M., 1985

“53e Congrès de l’A.C.F.A.S., Université du Québec à Chicoutimi 1985: Occupations et échanges autochtones sur la rive gauche de la Métabetchouan”, *Saguenayensia*, vol. 29, no. 24, pp. 172-175.

Laliberté M. et Lapointe C., 1988

La synthèse des recherches archéologiques (1985-1987) dans le bassin de la rivière Ashuapmouchouane, Municipalité de Saint-Félicien, Direction régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean du Ministère des Affaires culturelles, Université du Québec à Chicoutimi.

Laliberté M. et Moreau J.-F., 1988a

DcEx-1: un site traditionnel d’échange sur les berges du lac Saint-Jean, Département des Études Amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

Laliberté M. et Moreau J.-F., 1988b

DcEx-1: les résultats de la campagne de fouille de 1987, Département des Études Amérindiennes, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 53 p.

Langevin E., 1990

DdEw-12: 4000 ans d’occupation de la Grande-Décharge du lac Saint-Jean. Mémoire de maîtrise, département d’anthropologie, Université de Montréal.

Langevin E. et Moreau J.-F., 1991

“L’état du patrimoine archéologique en Sagamie: diagnostic et palliatifs”, *Saguenayensia*, vol. 33, n°2, pp. 5-10.

Larouche C., 1988

Inventaire archéologique de surface sur les berges du lac Saint-Jean et du Grand Marais de Saint-Gédéon, Lac-Saint-Jean, Printemps 1987. Manuscrit, Laboratoire d'Archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

Larouche L., 1972

Le second registre de Tadoussac 1668-1700, Transcription par Léonidas Larouche, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal.

Laverdière C. & Mailloux A., 1969

"Le Quaternaire du Québec", *Revue de Géographie de Montréal*, vol. XXIII, no. 3.

Leacock E., 1954

"The Montagnais Hunting Territory and the fur trade", *Am. Anthropol. Assoc. Mem.*, no. 78.

Lee Thomas E., 1954

"The first Sheguiandah expedition, Manitoulin Island", *American Antiquity*, vol. 20, no. 2.

Lee Thomas, 1974

Archeological investigation of a long house ruin, Pamiok Island, Ungava Bay, Quebec, Centre d'études nordiques, Université Laval, coll. Paléo Québec, no. 2.

Leroi-Gourhan A., 1966

La préhistoire, P.U.F., Paris.

Levesque R., 1977

Cadre géographique des gisements archéologique de la région de Blanc-Sablon, thèse, Université de Sherbrooke.

Lévesque René, 1980

Initiation à l'archéologie, Leméac.

Levi-Strauss C., 1968

Les structures élémentaires de la parenté, Paris, Mouton & co. La Haye.

- Lips J.-E., 1947
“Notes on Montagnais-Naskapi Economy (Lake St-John and Mistassini bands)”, *Ethnos*, vol. 12, no. 1.2, pp. 1-78.
- Lowther W. J., 1968
A Paleo-Indian Site in Central Nova Scotia (at Debert). L’Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1968.
- Marois R., 1972
Vocabulaire français-anglais - anglais-français d’archéologie préhistorique, Les Presses de l’Université du Québec, Montréal.
- Martijn C., 1974
“État de la recherche en préhistoire du Québec”, *La Revue de Géographie de Montréal*, vol. XXVIII, no. 4, pp. 429-441.
- Martijn C., 1978
“Historique de la recherche archéologique au Québec”, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. VII, nos 1-2, pp. 11-18.
- Martijn C., 1979
“Archeological research in Quebec: an historical overview”, *Man in the Northeast*, number 18, fall 1979, pp. 3-13.
- Martijn C., 1985
“Le Complexe Plano de Temiscamie est-il une illusion”, *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XV, nos 1-2, pp. 161-164.
- Martijn C. et Rogers E., 1969
Mistassini-Albanel: Contributions to the Prehistory of Quebec, Travaux divers no. 25, 439 p., Centre d’Études Nordiques, Université Laval, Québec.
- Martin P.-S., 1980
“The revolution in Archeology”, *Contemporary Archeology*, M.-P. Leone ed., Southern Illinois University Press, Carbondale and Edwardsville, Illinois.
- Moran E. F., 1982
Human Adaptability. An introduction to Sociological Anthropology, Westview Press, Boulden, Colorado.

Moreau J.-F., 1980

“Réflexion sur les chasseurs-cueilleurs: les Montagnais décrits par Lejeune en 1634”, *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. X, nos 1-2, pp. 40-49.

Moreau J. -F., 1985

“Glossaire paléologique et archéologique pour la période paléoindienne”, *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 15, nos 1-2, pp. 165-171.

Moreau J. -F, Erik Langevin et Louise Verreault, 1991

“Assessment of the ceramic evidence for Woodland period cultures in the lake St-Jean area, eastern Quebec”, *Man in the Northeast*, no 41, pp. 33-64.

Moreau J.-F. et Girard J., 1987

“Histoire et préhistoire de la rivière Péribonka”, *Saguenayensia*, vol. 29, no. 1, pp. 6-18.

Moreau J.-F., Girard et Verreault L., 1987

“Aspect de la préhistoire de la Péribonka, à l’embouchure du lac Tchitogama”, *Saguenayensia*, vol. 29, no. 2, pp. 4-13.

Martijn C.A., Cinq-Mars J., 1970

“Aperçu sur la recherche préhistorique au Québec”, *Revue de Géographie de Montréal*, vol. 24, no. 2, pp. 175-188.

Perrin L., 1908

“L’origine de l’homme et les hypothèses darwiniennes”, *Revue Canadienne*, Nouvelle série, vol. 1, pp. 193-213.

Plumet Patrick, 1985

Le site de la pointe aux bélugas (QILALUGARSIUVIK) et les maisons longues dorsétiennes, Collection Paléo Québec, Montréal.

Provancher L., 1886

“Archéologie, l’âge de la pierre taillée chez nos aborigènes”, *Le naturaliste canadien*, vol. XVI, no. 5, pp. 66-72.

Provancher L., 1887

“Le Darwinisme”, *Le Naturaliste Canadien*, tome 16, p. 107.

- Richard P., 1985
"Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP", *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XV (1-2): 39-56.
- Ritchie W.A., 1965
The Archaeology of New York State, Garden City, The Natural History Press.
- Ritchie W.A., 1971
A Typology and Nomenclature for New York Projectile Points, édition révisée, New York State Museum and Science Service, Bulletin 384, Albany.
- RJ (Relations des Jésuites), 1972
Relations des Jésuites, 6 volumes, Éditions du Jour, Montréal.
- Rogers E.-S., 1981
"History of Ethnological Research in the Subartic Shield and Borderlands", *Handbook of North American Indians*, vol. 6, June Helm volume editor, pp. 19-29.
- Roy J.E., 1889
Au Royaume du Saguenay. Voyage au pays de Tadoussac, Imprimerie générale, A. Côté et Cie, Québec.
- Ryan W.F., 1966
The clergy and economic growth in Quebec (1896-1914), P.U.L., Québec.
- Savard F.A., 1944
Menaud maître-draveur, Fides, Montréal.
- Séguin N., 1977
La conquête du sol au 19e siècle, Les Éditions du Boréal Express, Québec.
- Séguin F., 1988
"La culture au ras du sol", *Québec Science*, vol. XXVI, vol. 5, pp. 42-43.

- Simard J.-P., 1977
"M8cha8raganich et la traite de Tadoussac", *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. 6, no. 2, pp. 3-16.
- Simard J.-P., 1983
"Les Amérindiens du Saguenay avant la colonisation blanche", in Christian Pouyez & Yolande Lavoie (dir.), *Les Saguenayens*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, pp. 67-94.
- Simard R., 1967
"Pourquoi parler d'archéologie au Saguenay", *Saguenayensia*, vol. 9, no. 2, pp. 47-49.
- Simard R., 1970
Le site de Métabetchouan, Lac Saint-Jean. Rapport préliminaire. Chicoutimi, Société d'archéologie du Saguenay.
- Simard R., 1971
Le site de Chicoutimi (DcEs-1), Fouille de sauvetage. Société d'archéologie du Saguenay.
- Simard R., 1985
"Le notaire Fortin et l'histoire de l'archéologie au Saguenay—Lac-Saint-Jean", *Saguenayensia*, vol. 27, no. 4, pp. 168-171.
- Snow O.R. (ed.), 1981
Fondations of Northeast Archeology, Academic Press, New York.
- Speck F.G., 1943
"Artefacts from Ancient Workshop sites near Tadoussac, Saguenay County", *American Antiquity*, vol. 8, no. 4.
- Steward J.-H., 1942
"The direct historical approach to archeology", *American Antiquity*, vol. 7: 337-343.
- Steward J.-H., 1955
Theory of culture change, Urbana University of Illinois Press.
- Steward J.-H., 1977
Évolution and ecology, Urbana University of Illinois Press.

- Tremblay M.A., 1983
“La recherche universitaire nordique dans les sciences humaines au creux de la vague”, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XVI, no. 3, pp. 90-95.
- Tremblay V., 1968
Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870. La Librairie Régionale inc., Chicoutimi.
- Tremblay V., 1979
La tragédie du lac Saint-Jean. Publication de la Société Historique du Saguenay, no. 36, Éditions Science Moderne, Chicoutimi.
- Trigger B. G., 1981
“Giants and pygmies: the professionalization of Canadian Archeology”, Gyn Daniel ed. *Towards a History of Archeology*, London, Thames and Hudson.
- White L.A., 1949
The Science of Culture: A study of man and civilisation. Farrar Straus, New York.
- White L.A., 1959
The evolution on culture, McGraw-Hill, New York.
- White T.D., 1982
“Les Australopithèques”. *La Recherche* no 138.
- Willey G. R. et J.A. Sabloff, 1980
A History of American Archaeology, H. Freeman and Company, San Francisco.
- Wintemberg W. J., 1965
“Archaeology of the Tadoussac Area, Province of Quebec”, *Anthropologica*, vol. VII, no. 1, 1965.
- Wright J., 1972
“The Shield Archaic”, *Publications d'archéologie* no. 3, 157 p., Musée National de l'Homme, Ottawa.
- Wright J., 1980
La préhistoire du Québec, Musée National de l'Homme, Fides, Montréal.

Wright J., 1981

“Prehistory of the Canadian Shield”, *Handbook of North American Indian*, vol. 6, *Subartic*, June Helm ed., Smithsonian institution, Washington, pp. 86-96.

Bibliographie J.-Henri Fortin

Études archéologiques et historiques

- Fortin J.-H., 1964
Les sites indiens du Lac-Saint-Jean, délimités en 1964. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 145 p.
- 1965
Les 232 pointes du Peok8agamy (le lac Saint-Jean), année 1965-1966. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 18 p.
- 1966
Archéologie au Saguenay. Un site du royaume du Saguenay: rapport préliminaire, site 0 (section 4), Lac-Saint-Jean, P. Q., Métabetchouan, Société d'archéologie du Saguenay. 51p.
- 1967a
"Outils ou simulations, pierres non spécialisées du Lac Saint-Jean (lac Peok8agamy)". In: *Archeologie au royaume du Saguenay,* Métabetchouan, Société d'archéologie du Saguenay.
- 1967b
Les 132 pointes du Peok8agamy (le lac Saint-Jean), année 1967. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 11p.
- 1968a
Un périple autour du lac Saint-Jean échelonné entre les années 1964 et 1967 et à ses sources du côté sud. Métabetchouan, Québec, 20 février 1968.
- 1968b
Sites du lac Métabetchouan (MN), Tamahish de Kishisink. Les Iroquois au lac Métabetchouan. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 29 p.
- 1968c
Les 137 pointes du Peok8agamy (le lac Saint-Jean), année 1968. Québec, Ministère des Affaires culturelles. 34 p.
- 1968d
Archéologie au royaume du Saguenay, Sites de Peok8agamy, travail de 1968, Québec, Ministère des Affaires culturelles. 69 p.

- 1969a *Archéologie au royaume du Saguenay. Les collections 1 et 2. Il est question de deux occupations au Lac-Saint-Jean et sur les terrasses de la mer de Champlain.* Chicoutimi, Société d'archéologie du Saguenay. 31 p.
- 1969b *Archéologie au royaume du Saguenay, sites du Peok8agamy, travail de 1969.* Québec, Ministère des Affaires culturelles. 60 p.
- 1970a *Les collections 1 et 2 de J.-H. Fortin. Y-a-t-il eu une occupation prémontagnaise au Lac-Saint-Jean?* Métabetchouan, Québec, 30 avril 1970.
- 1970b *Les campements C.* Québec, Ministère des Affaires culturelles. 58 p.
- 1970c *Occupation indienne au lac des Commissaires, P. Q. (Eshquakma).* Québec, Ministère des Affaires culturelles. 46 p.
- 1971 "Sept années d'observations archéologiques". *Saguenayensia*, vol. 13, no. 3, pp. 77-86.
- 1971a *Archéologie au Haut-Saguenay: une sous-culture sur pierres communes et le Pebble Tool' au Lac-Saint-Jean, P. Q., Métabetchouan.* 41 p.
- 1971b *Eshk8akma, le lac des Commissaires.* Québec, Ministère des Affaires culturelles. 104 p.
- 1971c *Sites du Lac-Saint-Jean, travail de 1971.* Québec, Ministère des Affaires culturelles. 54 p.
- 1971d *Communiqué concernant la disparition de deux sites archéologiques en 1972.* Québec, Ministère des Affaires culturelles. 8 p.
- 1971e *Archéologie au Haut-Saguenay. Périphérie sur le site Y1, Lac Bostonnais (Bassin du St-Maurice).*
- 1972 *Vade Mecum ou renseignements clefs se rapportant à votre travail archéologique de sauvetage, au Lac-Saint-Jean, entre les années 1964 et 1971.*

- 1972a *Archéologie au Haut-Saguenay: le site 8.5.10a; un site archaïque des Fonds de la K8spajgane, Lac-Saint-Jean (Québec)*. Chicoutimi, Société historique du Saguenay. 23 p. ("Publication de la Société historique du Saguenay", no 27)
- 1972b *Archéologie, dessins et descriptions de la collection particulière d'artefacts datant de l'âge de pierre provenant de dons différents faits au soussigné, J.-Henri Fortin. Venant des Amériques et de l'Europe depuis 1964.*
- 1972c *Anthropologie. Les Attikamèques: ou poissons blancs, ou tête-de-boule et parfois Montachings (nom donné par les Oblats - Brève étude couvrant la période 1634-1915).*
- 1972d *Le site O de 1965 à 1971.* Québec, Ministère des Affaires culturelles. 35 p.
- 1972e *Le site S.* Québec, Ministère des Affaires culturelles. 49 p.
- 1972f *Le site F.* Québec, Ministère des Affaires culturelles. 102 p.
- 1972g *Le site M.* Québec, Ministère des Affaires culturelles. 88 p.
- 1972h *La mission St-Charles de la METABEK8ANI et le poste français de 1676.*
- 1972i *Campements des terrasses C5, C6 et C9.* Québec, Ministère des Affaires culturelles. 41 p.
- 1972j *La rivière Métabetchouan. Géologie, géographie et occupation amérindienne.*
- 1973a *Le site H, rivière aux Iroquois, P. Q.* Québec, Ministère des Affaires culturelles. 58 p.
- 1973b *Collection résiduaire J.-Henri Fortin (non cédée). Table de concordance des sites des 5 rapports annuels de J.-Henri Fortin.*
- 1973c *Travail autour du lac Saint-Jean et sa périphérie sud en 1972-1973.* (Sont aussi annexés les trois travaux suivants).
- 1973d *Archéologie au Haut-Saguenay. Campement des terrasses C5, C6 et C9.*

- 1973e *Le site R. 1972.*
- 1973f *(Travail) année 1973.*
- 1973g *Archéologie au Royaume du Saguenay. 17 pointes de 1972, 14 pointes de 1973.*
- 1974a *Archéologie au lac Saint-Jean. Une culture unique des Amérindiens du Lac-Saint-Jean (465 illustrations).*
- 1974b *Archéologie au Lac-Saint-Jean. Haches des postes de traite et autres, trouvées entre 1964 et 1972 sur sites.*
- 1974c *Archéologie au Lac-Saint-Jean. Premiers essais de taille du quartzite de la colline blanche de la rivière Témiscamie.*
- 1974d *Archéologie au Lac-Saint-Jean. La pointe de flèche, ses mystères, (secrets de sa fabrication).*
- 1974e *Archéologie au Lac-Saint-Jean. La pointe de flèche. Essais de fabrication dans du verre.*
- 1974f *Artefacts grossiers de la rivière Saskatchewan (Alta). Comparés aux mêmes artefacts de pierres communes du Lac-Saint-Jean.*
- 1974g *Archéologie au Lac-Saint Jean. Un foyer amérindien du site R Lac de la Belle-Rivière. Le foyer 6.*
- 1974h *Palettes des collections de J.-Henri Fortin (Collections 1 et 2).*
- 1975 *Archéologie au Lac-Saint-Jean, Volume 17, Au Petit Sahara.*
- 1982 *Archéologie au Peok8agamy (Le Lac Saint-Jean). La mission St-Charles de la Métabetchouan et le poste de traite français de 1676.*
- 1983 *Archéologie au Lac-Saint-Jean. Brève étude de l'occupation amérindienne du secteur Hébertville, entre le lac Kénogami et les fonds de la Couchepégane.*

N.B.: Les travaux qui ne portent pas la mention "ministère des Affaires culturelles", sont déposés au laboratoire d'archéologie de l'U.Q.A.C..

Études familiales

Les Noces d'or de grand'papa Charles Fortin et de "Mena", grand'maman Georgiana Jauvin, 7 avril 1971, 12 p., photocopié.

De France au Canada - Charles Fortin (ses enfants), 4 juin 1973, 89 p., 2 annexes, photocopié.

Au rang Caron en 1868 - Pierre Fortin et Rébecca Boivin, 13 juillet 1973, 44 p., photocopié, (non publié).

De France au Canada - Jessey Bouchard (Dme Chs Fortin) - Ses enfants - Descendance de "Petit Claude", 19 avril 1975, 65 p., photocopié.

"Au rang Caron en 1968" - Saguenayensia, vol. 21, n° 3, mai-août 1979, p. 61-67. Étude n° 14, revue et abrégée.